Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8570388
Centre d'intérêt: 240

Lord, Gabriel.

La fugue du foyer familial à l'adolescence : une revue de littérature / recherche, Gabriel Lord ; texte, Gabriel Lord [et] Camille Messier ; [pour le] Comité de la protection de la jeunesse. -- [Québec] : Le Comité, 1985.
vii, 168 p. : 3 graph. ; 28 cm.

"... rédigé à partir d'un essai présenté à... l'Université Laval pour l'obtention du diplôme de maîtrise en service social par Gabriel Lord, juillet 1983" - verso de la p. de t. Bibliogr.: p. [161]-166.

Descripteur(s): *Comportement de l'adolescent *Déviance *Problème de la jeunesse *Relations parents-enfants *Revue de la documentation

Identificateur(s) de sujet: *Fugueur

En 1983, à Montréal seulement, plus de 4000 cas de fugues étaient rapportés aux services de police: des mineurs, garçons et filles, parfois âgés de 10 ans, quittent le foyer familial sans autorisation. Ces chiffres sont révélateurs de l'ampleur et de l'actualité du phénomène. Pourtant, en raison de l'absence d'études et de données sur le sujet, la problématique de la fugue reste mal connue. C'est en vue de combler cette lacune que le Comité de la protection de la jeunesse publie cette recherche sur la fugue du foyer familial.

À partir d'une revue de la documentation américaine sur la question (quelque 90 études pour la plupart postérieures à 1970), les auteurs proposent une définition de la fugue, présentent les facteurs explicatifs et analysent les différents modèles d'intervention préconisées par les chercheurs.

La définition retenue par les auteurs est la suivante: la fugue est la fuite délibérée du foyer familial, pour une période d'au moins une nuit, par un jeune de moins de dix-huit ans, sans qu'il en ait eu l'autorisation de ses parents. Les auteurs, qui cherchaient à expliquer et à comprendre la fugue d'un adolescent de son milieu familial, ont conclu à l'interaction de plusieurs facteurs. Ces facteurs seraient reliés au profil psychologique du fugueur, aux milieux familial et scolaire, à l'influence des pairs, de même qu'à une situation sociologique instable qui peut être généralisée à toute la société. Les suggestions de stratégies d'intervention sont regroupées autour de trois approches: l'approche psychothérapeutique; l'approche familiale; l'approche structurelle et communautaire qui vise à créer des liens d'intégration du jeune dans ses milieux de vie.

Type de document: r

La fugue du foyer familial à l'adolescence

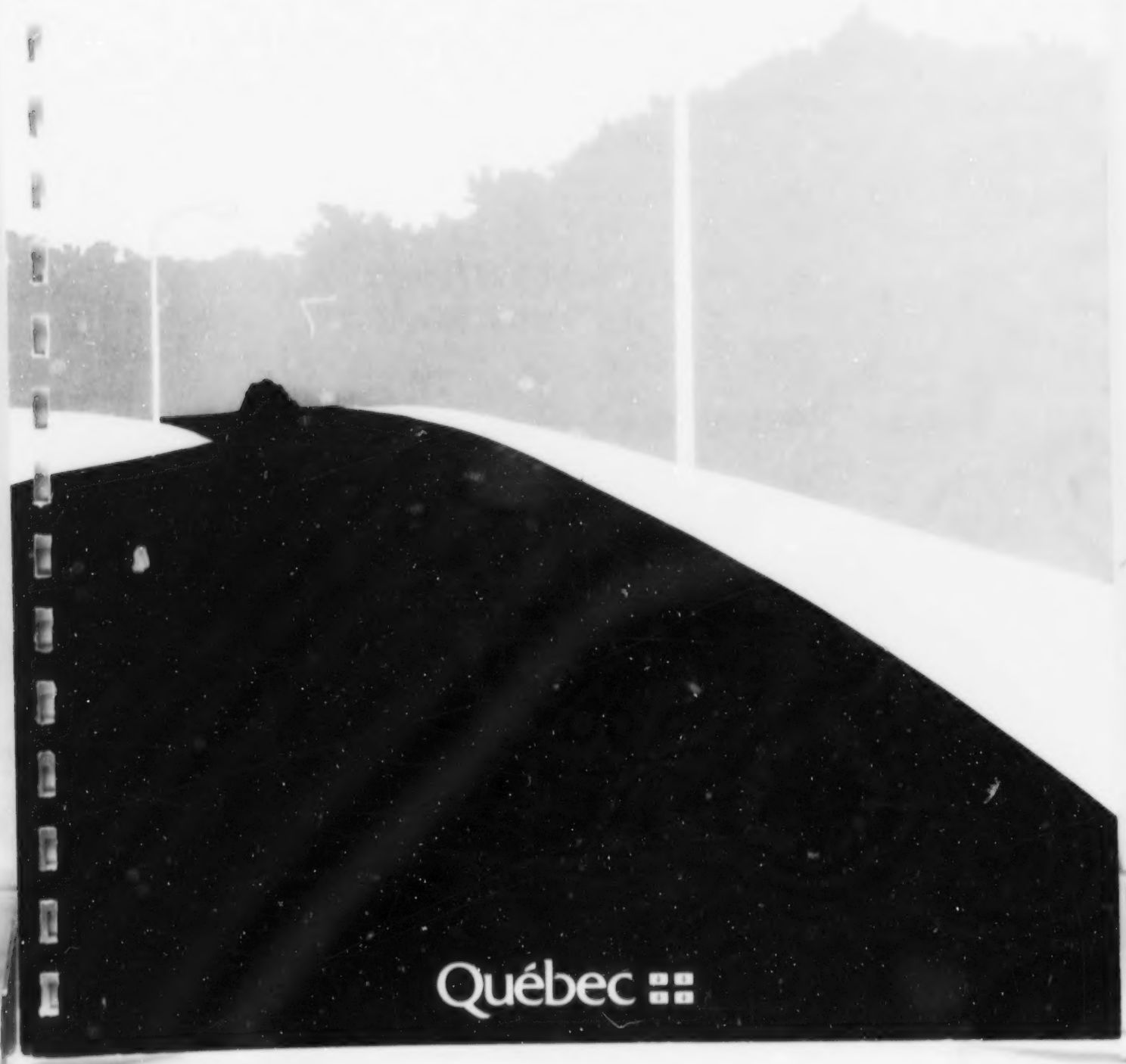

Québec

EDUQ 8570388

COMITÉ DE LA PROTECTION
DE LA JEUNESSE

LA FUGUE DU FOYER FAMILIAL À L'ADOLESCENCE: UNE REVUE DE LITTÉRATURE

RECHERCHE: GABRIEL LORD

TEXTE : GABRIEL LORD
CAMILLE MESSIER

Québec

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉDIGÉ
À PARTIR D'UN ESSAI
PRÉSENTÉ À L'ÉCOLE DES
GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ
LAVAL POUR L'OBTENTION
DU DIPLÔME DE MAÎTRISE
EN SERVICE SOCIAL PAR
GABRIEL LORD
JUILLET 1983

ISBN - 2-550-1144-66-3
Dépôt légal - 1er trimestre 1985
Bibliothèque Nationale du Québec

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont assisté dans la rédaction de cette revue de littérature. J'ai apprécié particulièrement les conseils et l'aide qui m'ont été donnés par Germain Trottier, Jocelyn Lindsay, René Auclair et Francine Ouellet-Dubé, tous professeurs en service social à l'Université Laval.

Gabriel Lord

Nos remerciements s'adressent aussi à Mlle Janine Lamoureux qui a assumé tout le travail de dactylographie pour cette publication.

Gabriel Lord et
Camille Messier

AVANT-PROPOS

En 1983, à Montréal seulement, plus de 4 000 cas de fugues étaient rapportés aux services de police: des mineurs, garçons et filles, dont certains âgés de 10 ans, quittent le foyer familial sans autorisation.

Si ces chiffres ne décrivent qu'une partie de la réalité, ils sont tout de même révélateurs de l'ampleur, de l'importance et de l'actualité du phénomène. Pourtant, la problématique de la fugue reste mal connue en raison surtout de l'absence d'études et de données sur le sujet.

C'est en vue de combler cette lacune, du moins partiellement, que le Comité de la protection de la jeunesse publie cette recherche sur la fugue du foyer familial.

À partir d'une revue de la littérature américaine sur la question, les auteurs proposent une définition de la fugue, présentent les facteurs explicatifs et analysent les différents modèles d'intervention préconisés par les chercheurs.

Cette recherche peut donc devenir, et c'est un de nos objectifs, un outil d'information et de prévention pour toutes les personnes qui vivent avec des adolescents et plus particulièrement pour celles qui travaillent directement auprès d'eux.

Il faut souhaiter également que cette première publication en français sur la problématique de la fugue donne lieu à d'autres recherches qui cerneront plus précisément la réalité québécoise.

Le président,
Jacques Tellier

TABLE DES MATIÈRES

		Page
REMERCIEMENTS		
AVANT-PROPOS		
TABLE DES MATIÈRES		
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES		
INTRODUCTION		1
CHAPITRE I	: CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	5
	1. L'objet	5
	2. Les buts	6
	3. L'encadrement conceptuel	7
	Historique de l'évolution des concepts	9
	4. Le cadre d'analyse	10
	4.1. Les éléments secondaires de la définition du concept de fugue	10
	4.2. Les facteurs explicatifs	11
	4.3. Les implications pour la pratique professionnelle	13
	5. La méthodologie	14
CHAPITRE II	: REVUE DES DÉFINITIONS DU CONCEPT DE FUGUE	16
	1. Le statut social de l'adolescent: son évolution historique	16
	2. Analyse des définitions de la littérature	20
	3. Définition retenue après analyse	26
	4. Autre élément conceptuel	27
	5. L'approche «self-reported»	27
	6. Des réserves	29
	7. Conclusion sur le concept de fugue	29
CHAPITRE III	: REVUE DES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA FUGUE	31
	Des facteurs inter-reliés	31
	1. Les facteurs psychologiques	38
	2. Les facteurs interactionnels - situationnels: dans la famille	47
	3. Les facteurs interactionnels - situationnels: dans le milieu scolaire	66

Page

CHAPITRE III : REVUE DES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA FUGUE (suite)

4. Les facteurs interactionnels - situationnels: dans le groupe d'amis 72
5. Les facteurs sociologiques 78
6. Le facteurs «goût de l'aventure» 87
Conclusion 90

CHAPITRE IV : L'INTERVENTION AUPRÈS DES FUGUEURS 92

1. Prendre parti pour les jeunes: un principe de base pour l'intervention 93
2. L'expérience américaine et le «Runaway Youth Act» de 1974 95
3. L'intervention et les types de fugueurs 103
4. La recherche dans ce domaine 134
Conclusion 142

CONCLUSION 145

1. Une définition 145
2. Les facteurs explicatifs de la fugue 146
3. L'intervention auprès des fugueurs 150
Le phénomène de la fugue au Québec 155

BIBLIOGRAPHIE 161

LISTE DES TABLEAUX
ET DES FIGURES

Tableau		Page
	LES FUGUEURS (introduction)	
I	Nombre de fugueurs mis en état d'arrestation par la police aux États-Unis, selon les années	3
II	Nombre de fugues d'adolescents enregistrées dans la région de Toronto 1965 - 1970	4
	REVUE DES DÉFINITIONS DU CONCEPT DE FUGUE (chap. II)	
III	Application de la grille de Walker (1975) aux différentes définitions du concept de fugue retrouvées dans la littérature	23
	REVUE DES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA FUGUE (chap. III)	
IV	Inter-relation des facteurs explicatifs de la fugue d'un adolescent de son milieu familial	33
	L'INTERVENTION AUPRÈS DES FUGUEURS (chap. IV)	
V	Typologie de Miller et al. (1980) d'une population de fugueurs	108
VI	Caractéristiques de l'organisme idéal pour venir en aide aux fugueurs selon les suggestions d'un groupe de fugueurs	133
VII	Sources d'échantillonnage retrouvées dans la littérature sur la fugue des adolescents	136
Annexe	Tableau synthèse des principaux facteurs explicatifs de la fugue des adolescents du foyer familial	169
Figure	CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE (chap. I)	
I	Variables secondaires susceptibles d'être incluses dans la définition du concept de fugue	11
II	Facteurs explicatifs du comportement de fugue	12
III	Suggestions des auteurs concernant la pratique professionnelle auprès des jeunes fugueurs	13

INTRODUCTION

LES FUGUEURS

Les mass média ont l'habitude de nous mettre au courant de la disparition d'adolescents de leur foyer familial. Par le passé, la fugue juvénile perçue comme un problème propre aux classes socio-économiques les plus défavorisées, fut souvent ignorée. Avec les années, elle est devenue un sujet d'inquiétude généralisé pour toutes les couches de la société.

Aux États-Unis, le phénomène de la migration des jeunes prit une ampleur considérable pendant la période du «flower children». Parallèlement à ce mouvement de masse, le taux de fugues du foyer familial chez les adolescents augmentait de façon régulière, mais le début des années soixante-dix le vit croître considérablement. La poussée du nombre de fugues juvéniles entre les années 1962 et 1972, fut estimée à 70%, par Dunford et Brennan (1976). Pour ces auteurs, ce phénomène ne représente pas seulement l'augmentation du nombre de jeunes mineurs, mais un taux réellement plus élevé de fugues du foyer familial.

Le problème de la fugue juvénile fut tragiquement présenté à la population américaine le 9 août 1973, dans le «New York Times», alors que deux douzaines de cadavres d'adolescents furent découverts à Houston au Texas. Plusieurs d'entre eux avaient été rapportés comme fugueurs. L'inquiétude de la population s'amplifia lorsque les média lui firent prendre conscience de l'étendue du phénomène et des dangers qu'encouraient ces jeunes pour leur santé physique et psychologique, d'autant plus qu'ils représentaient des proies faciles pour les milieux délinquants.

À la suite de pressions populaires, venant plus particulièrement des parents d'adolescents fugueurs, certains organismes publics et quelques membres du Congrès américain reconnurent la gravité du problème de la fugue juvénile. D'où l'adoption en 1974 du «Runaway Youth Act, Title III of the Juvenile Justice and Delinquency Prevention Act». Cette législation fut administrée par l'«Office of Youth Development» (OYD) du «Department of Health, Education and Welfare» (DHEW). L'OYD fut responsable des recherches sur cette problématique et de la mise sur pied de refuges temporaires pour les fugueurs. L'approche privilégiée en était une de déjudiciarisation et de protection de ces jeunes contre les dangers inhérents à leur situation.

La fugue du foyer familial est le délit qui, chez les adolescents, est responsable du plus grand nombre de placements en institutions juvéniles et centres sécuritaires, selon les conclusions de l'étude de Lerman publiée en 1971, citées par Justice et Duncan (1976). De plus, on estime que plus de 50% des jeunes filles placées dans ces établissements le sont pour délit de fugue, selon les dires du sénateur Bayh (1973), cités par Justice et Duncan (1976). D'autres données furent compilées par Moses (1978): à partir des rapports du FBI, celui-ci a pu déterminer le nombre de fugues qui ont résulté en l'arrestation de l'adolescent et son acheminement au poste de police (ces données sont présentées au tableau I).

TABLEAU I

NOMBRE DE FUGUEURS MIS EN ÉTAT D'ARRESTATION PAR LA POLICE AUX ÉTATS-UNIS, SELON LES ANNEES(1)

Années	Nombre de fugueurs arrêtés
1964	70,517
1968	149,052
1971	204,544
1975	188,817

(1) MOSES, A.-B, «The Runaway Youth Act: Paradoxes of Reform», Social Service Review, Vol. 52, no. 2, 1978, page 228.

De ce tableau, on note d'abord une augmentation du nombre d'arrestation de jeunes fugueurs avec les années; elle est suivie d'une baisse en 1975. Moses explique cette diminution par les effets bénéfiques du «Runaway Youth Act», favorisant la mise sur pied de refuges temporaires avec soins appropriés pour les jeunes fugueurs.

Justice et Duncan (1976) citant les données d'une étude entreprise en 1975 par le «National Center for Health Statistics», rapportent qu'un jeune américain sur dix âgés de 12 à 17 ans a fugué au moins une fois du foyer familial; il s'agit plus précisément, de 10.1% des garçons et de 8.7% des filles; de plus, 2.8% des garçons et 2.6% des filles auraient fugué plus d'une fois. Miller et al. (1980, p.2) citent les résultats d'une autre étude dont l'échantillon était formé d'étudiants du niveau secondaire: environ 13% d'entre eux avaient déjà fugué du foyer familial (mais y étaient retournés) et un autre 20% avaient déjà considéré cette alternative.

Nous n'avons pu trouver de données comparables pour situer l'ampleur de ce phénomène au Québec. Pour ce qui est du Canada, quelques statistiques concernant les régions de Toronto et d'Edmonton étaient disponibles. Celles qui se rapportent à la région de Toronto sont présentées au tableau II.

TABLEAU II

NOMBRE DE FUGUES D'ADOLESCENTS ENREGISTRÉES DANS LA RÉGION DE TORONTO 1965 - 1970 (1)

Années	Nombre de fugues
1965	3,600
1970	6,500

(1) KETTE, J., «Fleeing Children», Executive, Vol. 13, septembre 1971, page 38.

Comme l'auteur n'a pas précisé le taux d'augmentation du nombre réel d'adolescents à Toronto, pour ces mêmes années, il nous est impossible d'évaluer la croissance réelle du taux de fugue. Par contre, Kette (1971) précise qu'aux deux moments de recensement, les fugues compilées représentaient plus de la moitié du nombre de cas de personnes portées disparues. Les données concernant Edmonton originent du service de police; elles sont rapportées dans un quotidien de l'endroit (Edmonton Journal, 1978) et elles démontrent que le nombre d'adolescents portés disparus a triplé de 1976 à 1978. Au Québec, la Commission de police de la province ne peut différencier de son registre des personnes portées disparues, les cas qui se rapportent à des fugues d'adolescents.

C'est en raison de l'absence de données pertinentes sur le sujet que nous avons procédé au recensement et à la synthèse de la documentation disponible. Nous souhaitons que cette mise à jour et sa présentation en français (2) puissent être utiles aux intervenants du Québec oeuvrant dans ce domaine.

(2) Traduction libre par l'auteur.

CHAPITRE I

CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Ce premier chapitre décrit le cadre théorique de notre essai. Il en précise l'objet et les buts, l'encadrement conceptuel et théorique, de même que la méthodologie.

1- L'OBJET

Notre sujet est très circonscrit: il s'intéresse aux adolescents fugueurs. Les adolescents ne sont pas les seuls à fuir le foyer familial, il arrive que des parents ou des enfants adultes quittent la maison familiale. Notre étude se limite aux jeunes de dix à dix-sept ans, puisque la plupart des échantillons de recherches portent sur la fugue des adolescents et que c'est précisément cette population fugueuse qui est référée aux différents organismes de services sociaux et judiciaires. Nous n'accordons pas de priorité à un sexe plus qu'à l'autre, le taux de fugue chez les filles étant aujourd'hui aussi élevé, sinon plus, que celui des garçons:

> «Jusqu'à tout récemment, la majorité de la population fugueuse était formée d'adolescents de sexe masculin. Maintenant plus de la moitié d'entre elle comprend des jeunes filles. Une autre caractéristique actuelle est que la moyenne d'âge des fugueurs tend à diminuer, se situant aux alentours de quinze ans; dans certaines villes, cette moyenne est encore plus basse. Une récente étude réalisée à New York a démontré que 43% des fugueurs étudiés avaient entre 11 et 14 ans». (Deisher, 1975, p. 255)

Les recherches ont porté sur divers types de fugues. Cependant, le sujet de notre essai se limite à la fugue du foyer familial, plus exactement à la famille naturelle, fugues faites par des jeunes garçons et filles âgés de 10 à 17 ans. Car c'est ce type de fugue que les praticiens rencontrent le plus souvent dans le cadre de leur travail. Par une revue de littérature portant sur ce sujet, nous tenterons de répondre aux trois questions suivantes:

1- Parmi les définitions qui ont cherché à mieux cerner le concept de la fugue, laquelle nous paraît la plus pertinente ?

2- Quels sont les principaux facteurs explicatifs de ce phénomène ?

3- Parmi les suggestions faites par les auteurs, lesquelles nous paraissent les plus susceptibles d'améliorer notre approche de cette problématique et nos interventions auprès des fugueurs ?

2- LES BUTS

L'objectif principal de notre étude est double: d'une part, explorer les principales données provenant de la littérature sur la fugue des adolescents et d'autre part, présenter celles qui s'avèrent les plus pertinentes pour améliorer la qualité de la pratique professionnelle du service social auprès des adolescents et des familles qui vivent ce problème.

L'intervention d'un professionnel de la relation d'aide s'insère dans un plan d'action systématique, basé sur son évaluation de toutes les variables en jeu dans la situation problématique, ce qui permet d'identifier les principaux facteurs explicatifs. La fiabilité de l'évaluation de la situation problématique est aussi en rapport direct avec la qualité et la quantité des connaissances théoriques du praticien. C'est pour consolider cet aspect théorique que notre analyse se fonde sur la littérature spécialisée provenant de professionnels de la recherche et de la pratique en relation d'aide, et portant sur la fugue des adolescents de leur foyer familial.

Dans notre contexte québécois, il faut aussi tenir compte des dispositions de la nouvelle législation sur la protection de la jeunesse (Loi 24) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1977 et mise en application en janvier 1979. En effet, depuis la mise en application de cette loi, plus de jeunes fugueurs sont confiés à des praticiens sociaux et traités au moyen de mesures volontaires; auparavant, plus de cas semblables étaient directement présentés devant le Tribunal de la jeunesse. Une plus grande connaissance de cette problématique et des différents types de fugueurs pourraient s'avérer utile à la fois au Directeur de la protection de la jeunesse qui doit décider de judiciariser ou non le dossier, et au praticien responsable du suivi social suite à cette orientation.

3- L'ENCADREMENT CONCEPTUEL

Le phénomène de la fugue des adolescents fut l'objet d'études variées (clinique, empirique, statistique, etc...), entreprises par des personnes de disciplines différentes (psychiatrie, service social, psychologie, criminologie, etc...) dans divers cadres sociaux, (famille, école, milieu d'accueil, etc...). Ces nombreuses études ont conduit à un éventail de définitions du concept de fugue. De toutes ces définition, nous devrons en choisir les éléments les plus représentatifs pour approfondir notre compréhension. Dans leur effort de définition de la fugue, la plupart des auteurs nous disent aussi ce qu'elle n'est pas. Ainsi, qu'un adolescent erre

dans les rues depuis un certain temps n'implique pas automatiquement qu'il soit en fugue... Le mouvement de masse des jeunes qui ont pris la route dans la deuxième moitié des années soixante aux États-Unis n'impliquait pas non plus qu'ils étaient tous des fugueurs. Miller (1973) et Roméo (1969) ont cherché à différencier et caractériser les différents sous-groupes qui formaient ce mouvement. Ils remarquèrent que tout en se côtoyant, ceux-ci se considéraient les uns les autres d'une façon particulière; de plus, les représentants des autorités civiles ne réagissaient pas tous unanimement. Miller (1973) rapporte ainsi que le révérend Raymond P. Jennings disait, qu'à son avis, à cette époque du «Flower Children», les fugueurs ne représentaient que 10 à 12% des jeunes fréquentant le centre pour fugueurs de Berkeley, en Californie.

Un adolescent mis à la porte du foyer familial par ses parents ne peut pas non plus être considéré comme fugueur, quoiqu'il puisse en arriver à se comporter comme tel ou à se joindre à un groupe de fugueurs pour survivre.

La fugue du foyer familial serait donc définie dans le sens d'une fuite de la maison, que ce soit par attirance pour un autre milieu, ou par réaction à de fortes tensions familiales et/ou personnelles non-résolues. Le terme de fuite ou d'évasion exclut de toute évidence que les parents aient donné leur autorisation à quitter le foyer. Ce premier élément de la définition de la fugue du foyer familial correspond au type de situation décrit à l'article 38.1 paragraphe a) de la Loi sur la protection de la jeunesse: «La sécurité ou le développement d'un enfant peut être considéré comme compromis... s'il quitte sans autorisation son propre foyer.»[1] C'est aussi le type de comportement qui est interdit par l'article 650 du code civil du Québec (refondu en 1980): «Le mineur non émancipé ne peut, sans le consentement du titulaire de l'autorité parentale, quitter la demeure familiale.» (Beaudoin et Renaud, 1981).

---

(1) L'article 38.1 a) tel que modifié se lit ainsi:

La sécurité ou le développement d'un enfant peut être considéré comme compromis: a) s'il quitte sans autorisation son propre foyer, une famille d'accueil, un centre d'accueil ou un centre hospitalier alors que sa situation n'est pas prise en charge par le directeur de la protection de la jeunesse.

L'accent est mis sur l'impression de l'adolescent d'avoir lui-même décidé de fuir ou de quitter la maison. C'est cet élément de fuite et même de fuite délibérée qui nous semble le premier élément, l'élément fondamental du concept même de la fugue.

HISTORIQUE DE L'ÉVOLUTION DES CONCEPTS

Dans les orientations théoriques révisées pour notre étude, deux tendances principales s'affirment; cependant, ces orientations contraires s'opposent comme les pôles d'un même continuum. À l'une de ces extrémités, nous retrouvons les théories psychodynamiques expliquant la dynamique de la fugue chez le jeune par la structure de personnalité du fugueur. À l'autre extrémité, les théories des environnementalistes l'expliquent plutôt par la diversité des situations extérieures à l'individu qui font pression sur lui. Le premier courant de pensée est surtout celui des psychiatres, tandis que le deuxième est davantage celui des sociologues. Pour leur part, les travailleurs sociaux tiennent compte à la fois de la structure de personnalité et du contexte environnemental, mais ils situent leur explication dans l'interaction entre ces deux éléments.

Les théories psychodynamiques, qui prédominaient de 1930 à 1950, ont fortement influencé la façon d'intervenir des praticiens sociaux. Prenant la relève, les théories environnementalistes ont commencé à émerger lors de la dépression économique des années trente, mais elle n'ont réellement percé que dans les années soixante. C'est à cette époque des années soixante qu'il faut situer l'exode d'un grand nombre d'adolescents, baptisés les «flower children», et qui parcouraient l'Amérique.

Cette évolution théorique de la problématique a engendré un déplacement des cibles d'intervention des praticiens. D'abord considéré comme un malade et un psychopathe dominé par ses déterminants psychiques, le fugueur

a ensuite été considéré comme une personne rencontrant des difficultés dans son environnement social: famille brisée par le décès d'un membre important, le divorce et le remariage des parents, les divers problèmes économiques, les tensions familiales de toutes sortes, les abus de violence physique et/ou sexuelle, etc.

La plupart des auteurs actuels reconnaissent l'importance de l'interaction réciproque des facteurs internes et externes à l'individu comme facteur explicatif de la fugue, comme d'ailleurs d'un grand nombre de problèmes sociaux.

4- LE CADRE D'ANALYSE

4.1- Les éléments secondaires de la définition du concept de fugue

En plus du premier élément retenu pour notre définition, celui de FUITE DÉLIBÉRÉE, un certain nombre de variables secondaires ressortent des nombreuses définitions du concept de fugue (elles sont présentées à la figure I). Ces composantes de la définition du concept de fugue furent compilées par Walker (1975), suite à sa propre revue de littérature; leur nombre s'explique par la diversité des types d'études et des professions de leurs auteurs. Enfin, certaines études empiriques incluent dans leur définition les caractéristiques propres aux échantillons utilisés.

Plusieurs auteurs incluent dans leur définition de la fugue la notion de durée. Considérant que la variabilité dans la durée des fugues (heures, jours, mois, années) peut résulter moins de la détermination du jeune que d'autres facteurs sur lesquels il n'a que peu ou pas de contrôle, nous avons choisi de ne pas tenir compte de cet élément à ce stade-ci de notre définition.

FIGURE I

VARIABLES SECONDAIRES SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE INCLUSES DANS LA DÉFINITION DU CONCEPT DE FUGUE (1)

1- L'âge du sujet
2- L'absence d'autorisation parentale à quitter le foyer
3- Les caractéristiques psychologiques du fugueur
4- Le signalement du fugueur dans le registre des personnes portées disparues
5- L'identification comme fugueur par une instance judiciaire
6- La conscience qu'a le fugueur de l'impact de son acte sur son milieu familial
7- La durée de l'escapade
8- Le cadre social d'où fugue le jeune
9- La destination du fugueur
10- L'existence de fugues antérieures

4.2- Les facteurs explicatifs

Les principaux facteurs explicatifs du comportements de fugue ont été regroupés selon leurs catégories se situant sur un continuum, comme nous l'avons dit précédemment.

(1) WALKER, D.K., Runaway Youth: an Annotated Bibliography and Literature Overview, Department of Health, Education and Welfare, 1975, page 4.

FIGURE II

FACTEURS EXPLICATIFS DU COMPORTEMENT DE FUGUE

FACTEURS	LA FUGUE EST EXPLIQUÉE PAR:
1. Les facteurs génétiques et biologiques:	
	. la transmission héréditaire et les perturbations métaboliques de l'organisme humain.
2. Les facteurs psychologiques:	
a) Niveau psychodynamique:	
	. les forces psychiques et les caractéristiques de la personnalité qui se manifestent sous forme de besoins, de pulsions, de traits de caractère et d'aptitudes.
b) Niveau comportemental:	
	. comme un symptôme, une réponse ou une habitude acquise par un apprentissage défectueux.
3. Les facteurs interactionnels - situationnels:	
a) Niveau familial:	
	. les interactions des membres de la cellule familiale perçue comme système, comprenant des sous-systèmes, particulièrement à son rôle de socialisation.
b) Niveau scolaire:	
	. les interactions entre le jeune et les autorités scolaires soit au niveau de leur rôle de parfaire la socialisation de l'enfant ou à celui des apprentissages cognitifs.
c) Niveau des groupes de pairs:	
	. les interactions entre le jeune et ceux de son âge qu'il rencontre à l'école, dans son voisinage, dans ses lieux de loisirs, etc...
4. Les facteurs sociologiques:	
	. les facteurs socio-économiques et les facteurs socio-culturels qui influencent les institutions sociales et communautaires de la classe socio-économique du jeune.
5. Le facteur «aventure»:	
	. l'esprit d'aventure et la recherche du changement, le jeune jugeant sa vie quotidienne trop routinière. (Cette catégorie est résiduaire et permet de situer les jeunes non classifiés dans les catégories précédentes).

4.3- Les implications pour la pratique professionnelle

La plupart des auteurs étudiés concluent avec des suggestions et des recommandations pour l'amélioration de la pratique professionnelle du service social auprès des fugueurs.

FIGURE III

SUGGESTIONS DES AUTEURS CONCERNANT LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE AUPRÈS DES JEUNES FUGUEURS

1. L'intervention: cette catégorie rassemble des suggestions faites par les auteurs pour perfectionner les techniques d'intervention sociale auprès des fugueurs.

2. Les services, programmes et politiques sociales: cette catégorie rassemble les suggestions concernant les structures organisationnelles mises en place pour répondre aux besoins d'intervention auprès des fugueurs, de même que l'encadrement législatif qui lui est sous-jacent.

3. La recherche: Cette catégorie rassemble les suggestions de nouvelles recherches théoriques et empiriques pour améliorer notre compréhension du phénomène.

Dans l'ensemble, la plupart des auteurs se différencient beaucoup plus par la perspective professionnelle à partir de laquelle ils abordent la problématique de la fugue que par leurs approches théoriques. De fait, peu d'auteurs s'identifient à une approche théorique unique et précise, et même, plusieurs articles ne réfèrent à aucun cadre théorique. Plusieurs auteurs présentent des hypothèses intéressantes et originales, sans qu'elles soient

pour autant situées dans un cadre théorique précis car elles sont souvent basées sur l'intuition ou sur une expérience professionnelle pas toujours systématisée.

5- LA MÉTHODOLOGIE

Pour obtenir un échantillon de la littérature qui soit représentatif et pertinent à l'objet de l'étude, nous avons tout d'abord pris connaissance de trois revues de la littérature américaine sur la fugue, une datant de 1973 et deux de 1975.

L'une de ces revues de la littérature a été subventionnée par le «Department of Health, Education and Welfare», organisme responsable de la mise en application du «Runaway Youth Act» et de la recherche sur la problématique de la fugue chez les adolescents. Ce document comprend une bibliographie annotée incluant la majeure partie de la littérature américaine écrite sur notre sujet d'étude, jusqu'en 1975. Cette bibliographie a été confrontée aux deux autres, afin d'y soustraire les répétitions. Ainsi, à partir des revues de littérature de Suddick (1973), de White (1975) et de Walker (1975), nous avons pu avoir une vue d'ensemble de la littérature américaine ayant trait à l'objet spécifique de l'essai. Nous y avons ajouté plusieurs articles écrits depuis 1975.

La documentation disponible à l'Université Laval et à l'Université de Montréal nous a permis de retrouver quatre-vingt-cinq (85) articles et livres qui sont le matériel de base de notre étude. La plupart portent sur la fugue de leur foyer familial naturel d'adolescents des deux sexes. Certains d'entre eux portent sur l'influence d'autres institutions ou cadres sociaux sur la fugue du foyer familial. L'évolution historique des approches théoriques est ressortie de la chronologie des articles datant du début du siècle jusqu'à nos jours.

Pour cette revue de littérature, peu d'articles québécois ou canadiens étaient disponibles de sorte qu'elle est presque essentiellement américaine, ce que nous déplorons.

Les données recueillies ont été regroupées sous quatre thèmes principaux:

1- Auteur(s), titre de l'article ou du volume, date de publication, référence bibliographique;
2- Définition du concept de fugue;
3- Facteurs explicatifs de la fugue;
4- Implication pour la pratique sociale.

La présentation de cet essai reprend les trois interrogations décrites plus haut au moment de la présentation de l'objet de notre étude et nous leur consacrons à chacune un chapitre différent. La conclusion fait la synthèse des réponses recueillies pour chaque interrogation; elle présente aussi un exposé critique de l'évolution de la compréhension du phénomène de la fugue des adolescents du foyer familial; elle propose quelques suggestions pour la poursuite de cette recherche et pour l'amélioration de la pratique professionnelle avec cette clientèle particulière; finalement, elle fournit quelques données sur ce problème au Québec.

CHAPITRE II

REVUE DES DÉFINITIONS DU CONCEPT DE FUGUE

Nous situerons tout d'abord la définition de la fugue dans le contexte de l'évolution du statut social des adolescents. Nous analyserons ensuite les différentes définitions trouvées dans la littérature et nous tâcherons d'en formuler une qui en soit représentative. Nous terminerons ce chapitre en comparant notre définition du concept de fugue telle que proposée au chapitre précédent, à la définition représentative de la littérature.

1- Le statut social de l'adolescent: son évolution historique

À partir de l'évolution du statut de l'adolescent dans la société, plusieurs auteurs expliquent comment le fait de fuir délibérément sa famille est peu à peu devenu un comportement inacceptable légalement et socialement. Ainsi, Lipschutz (1977), Gordon (1974) et Miller et al. (1980) fournissent un éclairage intéressant sur l'évolution des mentalités et des attitudes de la population adulte américaine à l'égard d'un jeune qui fuit le foyer familial sans le consentement parental. D'après ces auteurs, certains jalons historiques permettent d'expliquer qu'un jeune puisse, de nos jours, être arrêté par la police pour avoir fugué du foyer familial.

Avant la révolution industrielle, un jeune pouvait sans trop de difficultés quitter le foyer familial pour se trouver un emploi dans une localité différente de celle de ses parents. Très tôt, l'enfant apprenait un métier comme apprenti ou travaillait dans les champs, ce qui lui procurait une certaine indépendance. Ce statut d'apprenti ou de travailleur agricole le faisait participer à la dignité et aux gratifications accordées aux adultes.

Plus tard, avec l'essor industriel et la mécanisation, un jeune pouvait facilement devenir financièrement indépendant de ses parents, et ce, très rapidement, car le travail était de plus en plus organisé sous forme de tâches réalisables aussi bien par un enfant que par un adulte.

De plus, le déclin du taux de mortalité, l'accroissement de l'espérance de vie et la situation du marché du travail amenèrent les parents de classe moyenne ou aisée à encourager l'allongement de la période de fréquentation scolaire pour leurs enfants. Ainsi, le développement économique, celui de la médecine et de la technique forcèrent certains groupes de jeunes à assumer une nouvelle position sociale impliquant une plus grande dépendance de leur famille et de la société.

Des réformes légales sont venues généraliser cette mutation. L'État adopta des lois qui forcèrent les jeunes à quitter le marché du travail. D'autres lois rendirent la fréquentation scolaire obligatoire puis retardèrent de plus en plus l'âge de l'arrivée des jeunes sur le marché du travail en allongeant la période obligatoire de fréquentation scolaire. Enfin, l'État créa un système de justice parallèle spécifiquement pour eux.

Les adolescents restaient ainsi sous le contrôle de leurs parents et la famille conservait son rôle de première unité de contrôle social, aussi bien pour les adolescents que pour les enfants plus jeunes.

De plus, le développement de la psychologie vint légitimer et appuyer une nouvelle perception de l'adolescence, la présentant comme une étape problématique du développement humain. Ce renouveau idéologique vint faciliter l'acceptation générale de réformes plus contraignantes pour les jeunes sur le plan légal et social. En effet, vers la fin du XIXe siècle et au début du XXe, l'adolescence «commença à être considérée comme une période marquée par un développement physique accéléré n'ayant pas son équivalent au plan du développement social.» (Gordon, 1974) Graduellement, on en vient donc à la percevoir comme une étape de vie bien spécifique ayant ses caractéristiques propres.

Un autre courant de pensée vint faciliter l'intervention de l'État dans le contrôle social des mineurs. Ainsi, le développement de la criminologie influença le changement des perceptions et des attitudes envers la délinquance qui fut dorénavant perçue comme la conséquence d'une éducation inappropriée. Cette nouvelle science proposait une nouvelle formule pour réformer l'individu délinquant: lui apprendre les habiletés de la classe ouvrière tout en favorisant son identification aux valeurs de la classe moyenne. Ces nouvelles idées furent actualisées par l'établissement de la probation. Ainsi, l'État s'appropria un nouveau rôle, celui d'agent de contrôle de la délinquance non seulement adulte mais surtout juvénile, les familles des jeunes délinquants étant jugés inaptes à produire des citoyens responsables.

L'avènement d'un système de justice juvénile et l'adoption de lois et règlements spécifiques aux jeunes augmentèrent le nombre des restrictions propres aux mineurs. Certains comportements tolérés pour un adulte, devinrent illégaux lorsqu'il s'agissait d'un jeune. Une nouvelle catégorie de délits propres aux mineurs apparaît: ce sont les offenses statutaires, comme l'interdiction de se trouver en certains lieux, etc. Dès lors, un mineur peut être victime de sanctions légales s'il tente de vivre et de travailler de façon indépendante, sans la surveillance de ses parents ou celle d'un adulte autorisé, ce qui nous amène au concept de fugue.

Les auteurs cités précédemment expliquent cette nouvelle répression sociale des jeunes par le désir des forces agissantes de la société pour assujettir le jeune à ses parents et à la société. Au fil des ans, s'est donc réalisée une perte d'autonomie pour l'adolescent par des réformes législatives et des changements au niveau de son rôle social. Ces modifications dans l'encadrement social du jeune ne sont pas toujours perçues positivement par les auteur consultés. Ainsi, Lipschutz (1977) nous fait remarquer que le bien-être des jeunes et l'intérêt de la société furent les thèmes dominants du discours sur les réformes réalisées, mais que peu d'attention fut accordée aux conséquences de ces réformes sur les droits des jeunes américains. Pour sa part, Gordon (1974) trouve, lui aussi, que «relativement à l'évolution de leur statut social, ce que les adolescents ont gagné en protection sociale est négligeable compte tenu de la condescendance qui l'accompagnait.»

Si on fait abstraction du «go west young men», qui était l'encouragement de l'État pour le développement même du pays, au cours de cette évolution et de l'augmentation marquée du contrôle social des jeunes américains, trois véritables épidémies de fugues d'adolescents ont suscité l'intérêt de nombreux auteurs. Elles se situent à trois époques différentes: celle de la dépression économique des années trente, celle de la deuxième guerre mondiale, et enfin, celle des «flower children» de la deuxième moitié des années soixante. La littérature parle plus particulièrement de la première et de la troisième vagues de fugues.

Parallèlement à ce qui se passe aux États-Unis, la société canadienne vit une évolution fort semblable à celle qui est décrite plus haut. Déjà, en 1866, le code civil du Bas-Canada inclut trois articles précisant le lieu de vie des mineurs et le contexte d'autorité parentale dont ils relèvent. Ces articles étaient formulées comme suit:(1)

(1) CREPEAU, P.-A, et BRIERLEY, E.C., Code civil - Edition historique et critique 1866 - 1980, Chambre des notaires du Québec. Société québécoise d'information juridique, Montréal, 1981, 1304 p.

Article 243: «Il (l'enfant) reste sous leur (père et mère) autorité jusqu'à sa majorité ou son émancipation...»

Article 244: «Le mineur non émancipé ne peut quitter la maison paternelle sans la permission de son père...»

Article 83: «Le mineur non émancipé a son domicile chez ses père et mère ou tuteur.»

2- Analyse des définitions de la littérature

Nous examinerons maintenant les différentes définitions du concept de fugue retrouvées dans la littérature afin d'en faire ressortir les éléments conceptuels les plus couramment utilisés.

L'analyse systématique des quatre-vingt-cinq (85) articles de revues et livres spécialisés sur le sujet nous a permis de recenser vingt-cinq (25) définitions du concept de fugue. En fait, la moitié des ouvrages ne contenaient pas de définition précise, de plus, plusieurs traitaient des jeunes nomades mais sans se préoccuper de savoir s'ils étaient en fugue; enfin, certains auteurs ont utilisé la même définition.

Comme nous l'avons dit précédemment, cet examen systématique de ces vingt-cinq définitions a été effectué au moyen de la grille développée par Walker (1975) et des dix éléments conceptuels retenus suite à sa propre revue de littérature. Rappelons ces éléments:

I - l'âge du fugueur;
II - l'absence d'autorisation parentale à quitter le foyer;
III - les caractéristiques psychologiques du fugueur;
IV - le signalement du fugueur dans le registre des personnes portées disparues;
V - l'identification comme fugueur par une instance judiciaire;

VI - la conscience du fugueur de causer un impact sur son milieu familial;
VII - la durée de l'escapade;
VIII - le cadre social quitté par le fugueur;
IX - la destination du fugueur;
X - l'existence de fugues antérieures.

Certes, le choix des éléments découle des objectifs propres aux différentes études. Certains éléments sont plus conceptuels; d'autres sont plus descriptifs de l'échantillon comme:

- le signalement du fugueur dans le registre des personnes portées disparues
- l'identification comme fugueur par une instance judiciaire
- l'existence de fugues antérieures
- l'âge du fugueur

D'autres part, l'élément III - les caractéristiques psychologiques du fugueur - paraît davantage relié aux facteurs explicatifs du comportement. Il est plus souvent utilisé dans le «Diagnostic and Statistical Manual» de l'«American Psychiatric Association», les articles de Jenkins (1969, 1971), ceux de Jenkins et Stahle (1972) et dans la thèse d'Elenewski (1974).

L'élément du maintien des liens affectifs avec la famille est intéressant: «la conscience du fugueur de causer un impact sur son milieu familial et d'affecter ses parents par son départ (VI)». Ainsi, Mouren et al. (1977) ont précisé que le fugueur, contrairement au vagabond, ne coupe pas les liens avec son milieu et qu'au contraire, la fugue est un message qui lui est directement adressé. C'est «dans la mesure où le sujet veut encore s'adresser à son milieu, qu'on peut parler de fugue», disent ces auteurs. (Mouren et al. 1977, p. 428).

En analysant toutes ces définitions et l'utilisation des différents éléments, nous nous rendons compte que chaque auteur a utilisé un certain nombre d'éléments opérationnels spécifiques et que son choix diffère des autres. Nous remarquons aussi que quatre éléments sont beaucoup plus utilisés que d'autres; ce sont:

- le cadre social fui par le jeune (VIII);
- l'absence d'autorisation parentale à quitter le foyer (II);
- la durée de l'escapade (VII);
- l'âge du sujet (I).

TABLEAU III

APPLICATION DE LA GRILLE DE WALKER (1975) AUX DIFFÉRENTES DÉFINITIONS DU CONCEPT DE FUGUE RETROUVÉES DANS LA LITTÉRATURE

Auteurs des définitions et date de leur utilisation	Âge du sujet I	Absence d'autorisation parentale à quitter le foyer II	Caractéristiques psychologiques du fugueur III	Signalement au registre des personnes disparues IV	Identification par une instance judiciaire V	Conscience de causer un impact sur la famille VI	Durée de la fugue VII	Milieu fui (cadre social) VIII	Destination IX	Récidive (antécédent de fugue) X
Ambrasino (1971)	*	*			*		*	*		
Armstrong (1937)	*	*					*	*		
Brennan (1975)	*	*	*			*	*	*		
Deisher (1975)		*					*	*		
Elenewski (1974)										
Foster (1962)										
Goldmeier & Dean (1973)	*	*						*		
Gordon (1978)										
Gottlieb & Chatfetz (1977)						*	*	*		
Gullotta (1978)				*						
Hildebrand (1963)	*	*						*		
Homer (1973)										
Howell, Emmons, Frank (1973)	*							*		
Jenkins & Stahle (1972)		*	*				*			
Joos, Debuyst, Sepulchre-Cassiers (1970)			*		*		*	*		*
Leventhal (1963)	*	*						*		
Miller et al. (1980)	*	*					*	*		
Moses (1978)			*							
Reimer (1940)		*					*	*		
Robey (1969)		*					*	*		
Robins (1958)										
Robins & O'Neal (1959)	*	*		*	*		*	*		
Runaway Youth Act (1974)	*	*				*		*		
Shellow & al. (1967)		*								
Suddick (1973)										
TOTAL	12	18	4	2	3	3	10	25	0	1
Ordre de la fréquences d'utilisation des éléments	3e	2e	5e	8e	6e	6e	4e	1er	10e	9e

Le critère «Cadre social fui par le fugueur (VIII)» se retrouve dans toutes les définitions du tableau III qui présente l'application de la grille aux définitions retenues. Deux types de formulation furent trouvées. L'une s'intéresse uniquement à la fugue du foyer familial et se retrouve dans vingt (20) des définitions retenues. L'autre, en plus de porter sur la fugue du foyer familial, englobe la fuite de toute résidence légale du jeune: famille d'accueil, foyer de groupes, centre d'accueil, etc.

«L'absence d'autorisation parentale à quitter le foyer (II)» est un élément fréquemment utilisé puisque nous le retrouvons dans dix-huit (18) définitions: ce critère fut très probablement employé afin de distinguer les fugueurs des autres groupes de jeunes vivant hors du foyer familial. Plusieurs auteurs ont discuté de ces différents regroupements de jeunes et de la difficulté à les distinguer des fugueurs. Malgré ces tentatives pour en arriver à un meilleur discernement entre ces groupes, la confusion n'est pas totalement disparue. Ainsi, des appellations telles que «Street people», «Transient Youth», «Hippies», «Flight person» et bien d'autres, peuvent représenter des phénomènes qui s'apparentent à la fugue mais qui peuvent aussi décrire des réalités fort différentes. En effet, plusieurs des jeunes visés par ces termes peuvent vraisemblablement avoir quitté le foyer familial avec le consentement parental ou du moins sans signes visibles d'une quelconque inquiétude; d'autres peuvent être sans parents ou ne plus avoir de liens avec leur milieu familial. De plus, ces différents groupes ne se limitent pas aux seuls adolescents et plusieurs descriptions présentent des regroupements comprenant des jeunes ayant atteint leur majorité, d'autres qui ne l'ont pas encore atteinte aussi bien que des jeune parents avec leurs propres enfants et, parfois, d'individus passablement plus âgés que les autres.

Le critère «âge du sujet (I)» vient en troisième lieu pour la fréquence de son emploi: on le retrouve dans douze (12) définitions. Il

permet justement de limiter le concept de fugue aux seuls adolescents et de les différencier des plus âgés faisant partie des regroupements cités plus haut. Les catégories selon l'âge sont passablement larges; des formulations telles que: «moins de 18 ans», «17 ans et moins» ou «n'ayant pas l'âge légal», sont de beaucoup les plus fréquentes; elles réfèrent à «l'âge légal» ou à la «majorité» pour quitter le foyer et vivre sans la surveillance d'un tuteur. D'autres formulations sont plus précises mais elles sont moins fréquemment employées, telles que: «8 à 15 ans», «15 à 18 ans», etc. De fait, il semble que peu de jeunes ayant moins de dix (10) ans furent compris dans de tels échantillons d'étude et cela peut s'expliquer par l'état de totale dépendance à la famille pour les enfants de cet âge. De même, peu d'échantillons comprennent les plus âgés ayant atteint la majorité de sorte que, compte tenu de l'autonomie qu'on leur accorde, leur cas semblent plus rarement rapportés aux autorités comme «officiellement disparus».

Le critère «durée de l'escapade (VII)» est compris dans un sens de durée minimale pour identifier une fugue. Il fut utilisé dans dix (10) définitions. Cet élément ouvre une possibilité d'opérationnalisation conceptuelle qui met de côté certains cas plus dérisoires. Les catégories des différents auteurs sont subjectives et laissent une certaine place à l'arbitraire. La formulation le plus souvent retrouvée est: «au moins une nuit (4 auteurs)». Nous en avons noté d'autres telles que: «une journée ou plus (2 cas)», «plus de vingt-quatre heures (1 cas)» et «plus de huit heures (1 cas)». Dans les deux autres cas, la période n'est pas précisée par l'auteur qui utilise une formule telle que «au moins pour quelques temps», ou «pour une période quelconque». Ce critère est cependant rejeté par certains auteurs, (Shellow et al., 1967) car, à leur pointe de vue, la durée de la fugue est indépendante des motivations du départ. De plus, la durée peut être tout à fait hors du contrôle du fugueur. Par exemple, deux adolescents peuvent avoir fugué pour les mêmes raisons mais l'un deux aura été arrêté par les policiers juste quelques heures après son départ,

alors que l'autre reviendra de lui-même à la maison trois ou quatre jours plus tard. Pour leur part, Brennan et al. (1978) suggèrent de considérer une période minimale de huit heures pour parler d'une fugue réussie. Ces mêmes auteurs ne nient pas qu'une fugue puisse être plus courte et même durer à peine deux ou troix heures, mais ils précisent que les auteurs de fugues si courtes devraient être étudiés à part dans des études exhaustives sur les causes de la fugue et celles du retour au foyer.

Des dix éléments de la grille de Walker, à part les quatre décrits plus haut, les autres sont rarement utilisés dans les définitions retenues pour notre analyse. Un élément «destination du jeune (IX)» est même totalement ignoré par ces définitions.

3- Définition retenue après analyse

Après cet examen systématique à partir de la grille de Walker, nous avons retenu quatre (4) éléments pour formuler une définition qui soit représentative des vingt-cinq analysées. Par ordre d'importance de la fréquence d'utilisation, ce sont: «le cadre social fui par le jeune», «l'absence d'autorisation parentale à quitter le foyer», «l'âge du sujet», et «la durée minimale de l'escapade».

La définition représentative de la littérature pourrait donc être formulée ainsi: «...la fugue est l'abandon du foyer familial, pour une période d'au moins une nuit, par un jeune de moins de dix-huit (18) ans, sans qu'il en ait eu l'autorisation de ses parents...».

Cette définition, synthèse de celles de la littérature retracée, se teinte d'une certaine connotation légale, le foyer familial étant la résidence légale de tout adolescent. Elle rejoint l'essence de la définition de Lipschutz (1977) cité plus haut: l'absence de surveillance d'un jeune de moins de dix-huit (18) ans par ses parents ou un autre adulte qui en tient lieu. Toutefois, il nous semble qu'elle ne puisse pas permettre

de distinguer clairement les fugueurs des autres jeunes vivant hors du foyer familial, comme ceux qui ont été mis à la porte, abandonnés, ou qui n'ont pas de parents ou tuteurs, puisqu'elle ne précise pas que l'adolescent s'est soustrait à la surveillance des adultes responsables de lui.

4- Autre élément conceptuel

«L'intention de se soustraire à la surveillance des adultes responsables» n'est pas un élément de définition retenu par Walker (1975). Il est pourtant présent dans un bon nombre des définitions analysées, soit sept (7), ce qui le place au cinquième rang d'importance des mentions, de sorte que nous croyons devoir l'ajouter aux quatre (4) précédents.

Dans ces définitions, il est, la plupart du temps, formulé sous la forme soit d'un adverbe rattaché à l'action de quitter la maison: «volontairement», «délibérément», ou encore il s'exprime dans un locution reliée également au verbe quitter: «avec l'objectif de quitter en toute conscience», ou encore quitter «de lui-même». Il permet ainsi de distinguer les fugueurs des autres jeunes qui vivent hors de leur foyer familial. Elenewski (1974), Gullota (1978), et Shellow et al. (1967), le juxtaposent au critère «conscience du fugueur de créer un impact sur son milieu familial par son acte», comme s'il y était sous-entendu.

5- L'approche «self-reported»

Contrairement aux définitions analysées, qui sont toutes établies à partir de critères opérationnels spécifiques, nous en avons retracé d'autres qui utilisent une approche subjective: c'est celle du «self-reported», dont se servent, entre autres, Miller et al. (1980). Même si nous ne l'avons pas retenue pour notre analyse, il nous paraît intéressant de voir brièvement en quoi elle consiste.

L'approche «self-reported» est basée sur l'identification d'un comportement comme étant celui d'une fugue, soit par le jeune lui-même, son entourage immédiat, les autorités policières ou judiciaires, etc. Brennan et al. (1978) font remarquer que les études qui cherchent à estimer le taux de fugues chez les jeunes en pratiquant cette approche obtiennent généralement un taux plus élevé que celles qui utilisent une approche analytique, ce qu'ils expliquent par la subjectivité inhérente à ce procédé: ...«En fait, cette approche utilise toutes les interprétations possibles du terme «fugue» et alors, ses limites et son étendue comprennent toutes les définitions possibles; elles intègrent donc tous les critères spécifiques à chaque définition particulière.» (Brennan, Huizinga et Elliot, 1978).

Miller et al. (1980) justifient l'utilisation simultanée des deux approches par le fait que certains jeunes se retrouvent hors du foyer familial avec le consentement implicite ou explicite des parents, tout en étant, par ailleurs, considérés comme fugueurs par les autorités judiciaires, par leur groupe de pairs immédiat ou se considérant eux-mêmes comme tels. Pour ces auteurs, la stricte définition légale de la fugue, c'est-à-dire celle «d'un enfant de moins de 18 ans s'absentant de son foyer plus d'une nuit sans la permission de ses parents», leur paraît insuffisante. Leur définition inclut tous les jeunes étiquetés comme fugueurs (parce qu'ils sont traités comme tels), et ceux qui se considèrent eux-mêmes fugueurs (parce qu'ils se comportent comme tels). L'échantillon de leur étude comprend:

...«Des jeunes de 17 ans ou moins qui:

a) ont quitté le foyer familial sans consentement parental,
b) sont considérés comme fugueurs par les forces de l'ordre ou les centres de distribution de services,
c) s'identifient eux-mêmes comme fugueurs ou sont identifiés comme tels par les personnes significatives de leur entourage. Les sujets formant l'échantillon de leur étude rencontrent un ou plusieurs de ces critères.» (Miller et al. 1980)...

6- Des réserves

Certains critères ou éléments de définition du concept de fugue rencontrés dans la littérature soulèvent quelques réserves.

Nous avons remarqué que plusieurs auteurs utilisent simultanément des critères conceptuels objectifs et d'autres plus subjectifs qui concernent le vécu du fugueur, sa structure de personnalité ou ses traits de caractère: faire le profil du fugueur ne nous paraît pas répondre à un objectif précis de définition du concept.

De plus, la description des échantillons comme élément conceptuel d'une définition ne nous apparaît pas particulièrement pertinente, quoique ces données soient primordiales pour situer l'étude dans sa perspective réelle.

Enfin, il nous a paru parfois difficile de cerner ce qui a conduit certaines personnes ou organismes à attribuer l'étiquette de fugueur à un jeune ou à un groupe de jeunes.

7- Conclusion sur le concept de fugue

Au premier chapitre, en précisant l'objet de notre recherche, nous avons présenté une définition préliminaire de la fugue comme étant la fuite délibérée d'un milieu ou cadre social, le terme fuite impliquant l'absence d'autorisation parentale. Comme on le voit, cette première définition est passablement proche de celle que nous jugeons représentative de la littérature. À cette première définition, pour nous conformer à l'objet de notre recherche et pour que les deux définitions soient conformes, nous devons préciser que le cadre social quitté est le foyer familial, que les auteurs de la fugue sont des jeunes garçons ou filles âgés de 10 à 17 ans et que l'escapade

doit avoir une durée minimale. Les différences entre les deux définitions ne concernent pas le fond du concept mais l'objet propre à notre étude.

Nous aborderons maintenant, dans le troisième chapitre, quels facteurs explicatifs de ce comportement chez les adolescents sont privilégiés par la littérature traitant de ce sujet.

CHAPITRE III

REVUE DES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA FUGUE

Des facteurs inter-reliés

La grille d'analyse des facteurs explicatifs de la fugue, tels que recensés dans la revue de la littérature, a été présentée dans le premier chapitre; nous en rappelons les cinq (5) éléments:

1- les facteurs génétiques et biologiques,
2- les facteurs psychologiques: . au niveau psychodynamique et
. au niveau comportemental,
3- les facteurs interactionnels - situationnels:
. dans la famille
. dans le milieu scolaire
. dans les relations avec les pairs,
4- les facteurs sociologiques:
. socio-économiques,
. socio-culturels,
5- le facteur «goût de l'aventure».

Les premiers éléments de cette grille, les facteurs génétiques et biologiques, ne sont pas retenus par les auteurs consultés; les quatre (4) autres le sont cependant, quoique de façon différente selon les auteurs. Mais ce qui

frappe à cette lecture, c'est le consensus qui se dégage pour expliquer la fugue non pas par un seul facteur mais par une pluralité de facteurs interagissant les uns sur les autres et créant un effet boule-de-neige qu'un «événement précipitant» va actualiser dans la fugue. De fait, le processus qui mène un adolescent à fuir son foyer familial implique un ensemble de facteurs personnels, familiaux et sociaux.

Ce processus est décrit au tableau IV; nous remarquons que ce processus ressemble assez étrangement, du moins pour ses composantes sociologiques, à l'explication des vagues de suicides par l'anomie[1] de la société où elles se produisent, selon Durkheim (1897).

(1) «Anomie»: État d'une société caractérisé par une désintégration des normes qui assurent l'ordre social. (Petit Larousse, 1981).

TABLEAU IV

INTER-RELATION DES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA FUGUE D'UN ADOLESCENT DE SON MILIEU FAMILIAL

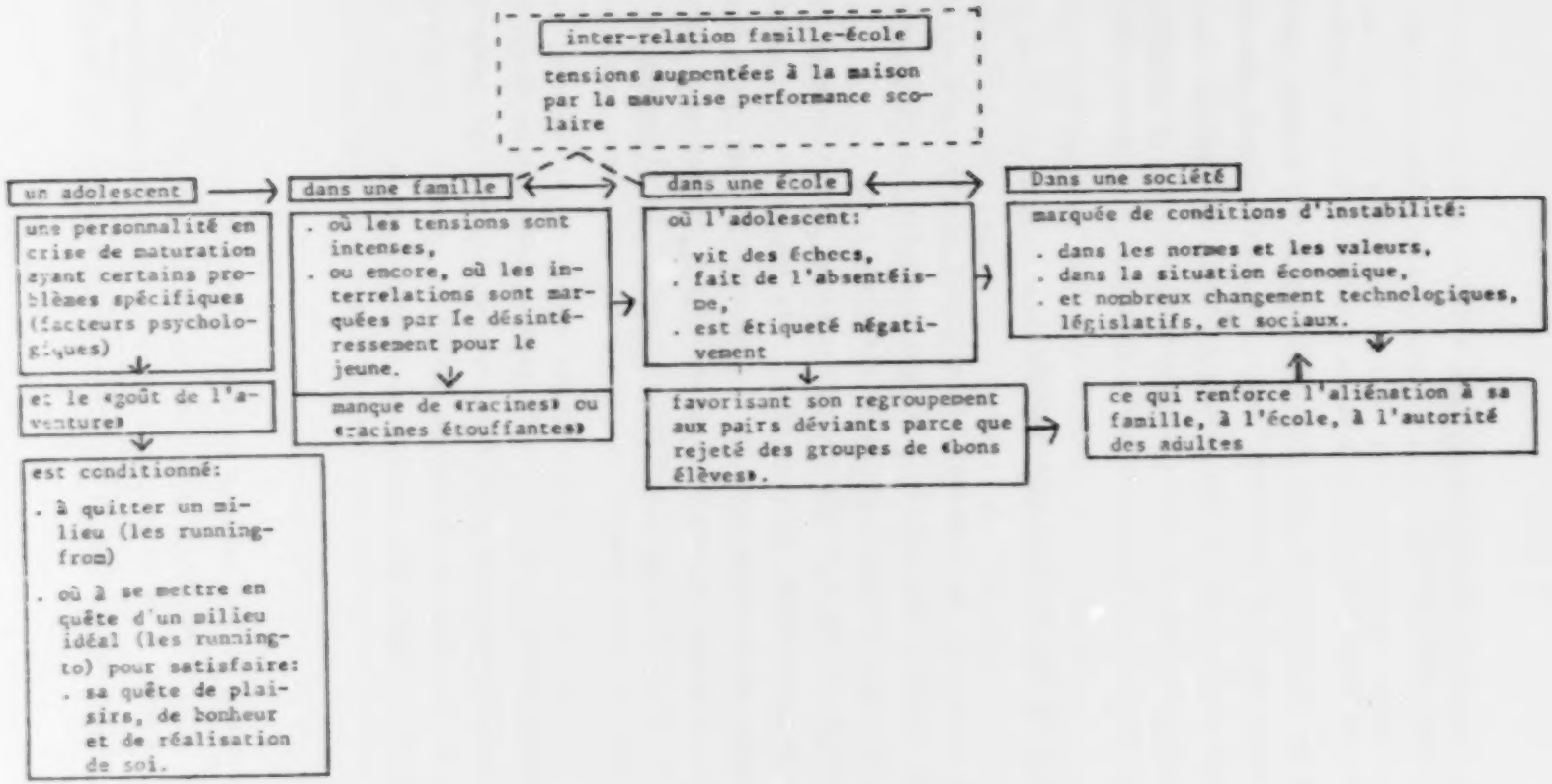

La précision des éléments composant
les facteurs explicatifs

Ce qui frappe également à cette lecture, c'est le raffinement dans la recherche de détails pour décrire les facteurs explicatifs, principalement en ce qui a trait aux problèmes familiaux. En effet, chacun des auteurs a précisé un ou plusieurs éléments des grands facteurs explicatifs qui, s'additionnant les uns aux autres, les expliquent par un éventail de sous-facteurs et font ainsi place à des théories diverses fort riches d'enseignements.

La diversité des échantillons étudiés

La pluralité des éléments constitutifs des facteurs explicatifs reconnus est très certainement reliée à la diversité des échantillons de fugueurs étudiés. Nous en présentons quelques exemples.

Newcomb (1933) a étudié deux groupes de jeunes nomades issus de familles rurales économiquement défavorisées. Ces jeunes étaient partis à la recherche d'un travail à la ville parce qu'ils se sentaient un poids économique pour leur famille. L'auteur en conclut à l'importance des facteurs économiques dans l'ensemble de la société et il relie ces fugues à la situation de crise économique généralisée de cette époque: c'est la reconnaissance de facteurs sociologiques.

Outland (1938) a étudié 3,352 garçons inscrits au «Federal Transient Services» de Los Angeles et originant surtout de familles nombreuses- 62% sont d'une famille de huit (8)- ou de foyers brisés et pauvres. Il conclut que les causes directes de la fugue sont d'abord économiques et familiales liées au goût de l'aventure plutôt qu'initiée par les problèmes psychologiques des fugueurs.

Armstrong (1937) analyse un échantillon de jeunes traduits devant la cour juvénile où ils sont inscrits comme délinquants suite à une fugue de leur foyer. Ces jeunes sont, pour la plupart, issus de familles immigrantes en recherche d'emploi et en période d'adaptation à leur nouveau pays. Il conclut que la fugue est

une réaction d'auto-protection et qu'elle est un symptôme de la difficulté d'adaptation des familles immigrantes ayant un faible statut économique; de plus, il classe les fugueurs parmi les enfants «d'intelligence inférieure».(1)

Robins et O'Neal (1959) et Robins (1958) ont revu et analysé - 30 ans plus tard - des données recueillies entre 1924 et 1929 et se rapportant à de jeunes clients d'une clinique de consultation juvénile. Ces données concernaient deux sous-groupes originant de la clinique - les fugueurs et les non-fugueurs - et comparés à un troisième choisi comme groupe de contrôle originant du milieu scolaire. Les auteurs ont ensuite recherché ce qu'étaient devenus ces jeunes et ils ont pu en interviewer environ la moitié (48%), de même qu'ils ont recherché dans différents registres officiels, de l'information les concernant; à ce moment, leur âge moyen était 44 ans. Ils ont pu ainsi constater que les jeunes diagnostiqués délinquants parce que fugueurs, étaient, plus souvent que les autres, délinquants adultes (deux fois plus souvent arrêtés par la police et quatre fois plus souvent incarcérés), qu'ils avaient plus souvent rompu leur mariage et divorcé. Ces auteurs concluent à une forte corrélation entre le comportement de fugue à l'adolescence et des troubles d'adaptation à l'âge adulte mettant ainsi l'accent sur les facteurs psychologiques et les comportements antisociaux durant l'enfance.

Shinohara et Jenkins (1967) ont étudié un échantillon de fugueurs placés dans un école de réforme suite à leur fugue. Ils concluent principalement à la faible estime de soi du fugueur et ils considèrent son comportement comme une tentative de libération d'une situation familiale rejetante et troublante, une réponse à la frustration constante et au profond sentiment d'abandon de la part des parents.

---

(1) Cette dernière conclusion nous paraît quelque peu spécieuse du fait qu'il a été prouvé, depuis, que les tests de mesure du quotient intellectuel sont orientés culturellement aux valeurs et aux connaissances propres aux classes urbaines moyennes et aisées dont originent les psychologues qui les ont conçus. (U.N.E.S.C.O., Le racisme devant la science, UNESCO, Paris, 1960).

Lemay (1973) a étudié un groupe de nomades chroniques et il parle de psychose en voie d'installation; ses conclusions le mènent à retenir la maladie mentale comme facteur explicatif de la fugue.

Plusieurs auteurs ont étudié des échantillons de fugueurs en distinguant surtout ceux qui en étaient à leur première fugue de ceux qui étaient des récidivistes, ou de ceux qui étaient devenus des nomades chroniques. Ces auteurs s'attardent surtout aux facteurs psychologiques et aux facteurs situationnels.

D'autres ont surtout analysé les différences selon le sexe. Ainsi, Wolk et Brandom (1977) concluent que les garçons se sentent expulsés par ce que délaissés et trop laissés à eux-mêmes, tandis que les filles fuient un encadrement trop sévère et trop strict. Elenewski (1974) conclut dans le même sens que les précédents en précisant que les garçons fugueurs «exagèrent» le rôle attendu d'eux par leurs parents et la société, tandis que les filles fugueuses contestent le rôle attendu d'elles qui les confine à la maison et à la famille. Robey (1969), qui a surtout étudié des filles fugueuses, considère que la fugue est souvent de «l'auto-protection pour se libérer d'une situation incestueuse» (réelle ou appréhendée). Wylie et Weinreb (1958) avaient aussi conclu dans le sens de Robey.

Enfin, pour terminer ces exemples d'échantillons diversifiés, ajoutons que plusieurs auteurs ont étudié des jeunes fugueurs décrocheurs ou sans milieu de vie, sur les lieux de regroupements hippies ou autres milieux officiels ou officieux leur offrant un abri temporaire ou à plus long terme, ce qui influence aussi leurs conclusions.

Les facteurs «précipitants»

Certains facteurs explicatifs de la fugue sont présentés davantage comme des événements précipitants en interaction avec des facteurs plus profonds; ils sont considérés plutôt comme des symptômes d'une situation devenue intolérable; ils montrent que le seuil de tolérance a été atteint: ils sont la goutte qui fait déborder le vase.

Ces événements peuvent être: une dispute sur l'heure de rentrée à la maison, l'interdiction de fréquenter certain(s) ami(s), la crainte d'être puni(e), l'appréhension d'une dispute avec les parents, une forte querelle avec les parents, une crise dans la famille, une querelle entre les parents, l'arrivée d'un(e) nouveau (nouvelle) compagnon (compagne) d'un parent, la naissance d'un nouvel enfant, le désintérêt pour un événement important pour le jeune, l'annonce d'une punition jugée injuste ou trop sévère: beaucoup de fugues se réaliseraient lors d'une punition, nous apprend Foster (1962).

Les trois époques d'épidémies de fugues

Dans l'histoire américaine récente, trois époques sont marquées par de véritables épidémies de fugues d'adolescents. À ces époques, l'effet de contagion vint sans nul doute servir de facteur ou d'événement précipitant à de nombreuses fugues.

La littérature recensée est plus ou moins abondante selon ces époques:

. 5 articles ou livres sur 85 (5.9%) concernent les années trente,
. 8 articles ou livres sur 85 (9.4%) concernent le temps de la guerre 1939 et les années qui suivirent,
. 72 articles ou livres sur 85 (84.7%) ont été écrits depuis les années soixante jusqu'à nos jours.

L'ampleur du phénomène entraîna une législation spéciale, le «Runaway Youth Act», en 1974, qui fut précédée et suivie d'une période très fertile en recherches sur ce sujet.

Présentation des facteurs explicatifs

Les quatre (4) types de facteurs explicatifs retenus par les auteurs consultés nous serviront de subdivisions pour leur présentation qui tiendra également compte de la période étudiée.

I. LES FACTEURS PSYCHOLOGIQUES

I.1. Les années trente

Les auteurs qui ont étudié cette époque se demandent si des facteurs psychologiques sont déterminants dans un comportement de fugue. Ils questionnent les auteurs qui les ont précédés et se demandent si la fugue peut être expliquée comme étant le symptôme d'une psychopathologie.

Certains, comme Lowrey (1941), répondent non; mais d'autres répondent oui (Armstrong, 1937; Robins, 1958; Robins et O'Neal, 1959 et Jenkins et Boyer, 1967/68). Pour sa part, Riemer (1940) répond: «ça dépend...» s'il s'agit de fugueurs récidivistes ou chroniques, ou de fugueurs à leur première tentative; pour lui, les premiers peuvent souffrir de troubles caractériels graves, alors que les seconds ne lui semblent pas démontrer encore de telles caractéristiques et il ajoute qu'il ne lui est pas possible de détecter ce qui influence les uns à récidiver quand la plupart vont en rester là. Rosenheim (1940) aussi répond que cela dépend des distinctions entre ceux qui récidivent et les autres qui en restent là.

De l'étude que Lowrey (1941) fit d'un échantillon de nomades entre les années 1935 et 1939, il conclut que la fugue ne peut être l'expression d'un trouble névrotique, du moins pour la plupart d'entre eux, quoiqu'il reconnaisse que des troubles de personnalité soient possibles chez les fugueurs chroniques et les nomades. Pour ces cas plus graves, il entrevoit la possibilité de tendances paranoïaques associées à des traits schyzophréniques.

Armstrong (1937) étudie le phénomène de la fugue à partir d'un échantillon de jeunes accusés de délinquance devant la Cour suite à une fuite du foyer familial, entre les années 1926 et 1933. Il fait ressortir que ceux-ci provenaient de familles immigrantes économiquement défavorisées présentant des difficultés à s'adapter à un environnement urbain aussi complexe que la ville de New York, ce qui provoquait des complications au niveau familial et augmentait les diffi-

cultés du jeune à satisfaire les attentes du milieu scolaire et familial. Armstrong considère la fugue comme une réaction psycho-névrotique d'auto-protection à cause d'une atmosphère familiale marquée d'insécurité due à la pauvreté, à des pathologies familiales, à de la cruauté et à un manque de surveillance, ce qui cristalliserait une personnalité déjà instable chez l'adolescent.

Jenkins et Boyer (1967/68) en arrivent passablement aux mêmes conclusions après leur analyse d'un ensemble de données concernant 300 garçons délinquants admis dans un centre d'accueil de New York, au début des années 1930. Ils en concluent que parmi cette population délinquante, les fugueurs ont le type de personnalité le plus troublé et que ceci est dû, vraisemblablement, au rejet parental.

Riemer (1940) conclut que les fugueurs devenus chroniques souffrent de troubles caractériels: des conditions traumatisantes au foyer durant l'enfance (parents psychotiques et/ou alcooliques, pauvreté, décès d'un ou des deux parents, etc.) auraient causé une carence affective grave. La fuite d'un environnement familial aussi perturbé permettrait au fugueur de chercher à satisfaire simultanément ses besoins d'amour et d'expression de son agressivité; de plus, la fugue lui procurerait une sensation de pseudo-indépendance qui augmenterait son estime de soi. Cette compulsion du fugueur à satisfaire un insatiable besoin d'amour afin de diminuer son anxiété, amène Riemer à diagnostiquer un état de grave désordre narcissique, expliquant la fixation, dans le développement du caractère, à un état extrêmement négatif et même asocial.

Comme Riemer, Rosenheim (1940) reconnaît que dans certains cas, la fugue est un comportement qui n'est l'expression d'aucune psychopathologie quand, pour d'autres, elle est associée à de la morbidité. Dans les familles de ces derniers, la mère serait indulgente, protectrice et, parfois, séductrice; le père serait plutôt dominateur, sévère et très exigeant au niveau académique. Ces fugueurs seraient fortement attachés à leur mère et dépendants d'elle, alors qu'ils entretiendraient une intense hostilité envers leur père avec la crainte et la culpabilité qui y sont habituellement associées. La fugue de ces jeunes serait liée aux pulsions

réactivées d'un complexe d'Oedipe non résolu et ressenties comme dangereuses. Leur anxiété et leur intense besoin de dépendance envers leur mère seraient supprimées de façon étonnante par la fugue ce qui expliquerait aussi leur tendance à récidiver.

Robins (1958) et Robins et O'Neal (1959) étudient des jeunes qui avaient fugué entre 1924 et 1929 et les comparent à d'autres jeunes. Trois groupes furent formés: l'un était composé de jeunes clients de la clinique de consultation pour enfants suivis en raison d'une fugue, un autre était formé de jeunes rencontrés à la clinique pour d'autres problèmes, et enfin un groupe contrôle d'enfants provenait du milieu scolaire de Saint-Louis (Missouri). Ils découvrirent que les enfants qui avaient fréquenté la clinique à la suite d'une fugue, comparés à ceux qui l'avaient fait pour d'autres raisons, furent à l'âge adulte: 1) arrêtés deux fois plus souvent par la police; 2) incarcérés quatre fois plus souvent; et 3) divorcés en plus grand nombre (50% des mariages). Ces résultats démontrent donc une corrélation entre le comportement de fugue durant l'enfance et des troubles d'adaptation une fois adulte.

I.2. La deuxième guerre mondiale

Les facteurs psychologiques ne furent pas retenus des auteurs qui ont étudié l'épidémie de fugues et d'errance chez les jeunes américains de cette époque.

I.3. Les années soixante à nos jours

Les auteurs qui ont étudié la fugue juvénile depuis les années soixante, comme ceux qui ont étudié ce comportement durant les années trente, se sont demandé si le fugueur présentait une psychopathologie particulière. Comme ceux qui les ont précédés, certains auteurs répondent non, d'autres oui, et plusieurs disent «ça dépend»... Nous verrons d'abord la position de ceux qui disent ne pas trouver de pathologie chez le fugueur, puis celle qui affirme en avoir rencontrée.

I.3.1 - Facteurs psychologiques positifs d'un comportement de fugue

A. Maturation et crise d'adolescence

Plusieurs auteurs relient la fugue de l'adolescent aux processus normaux de maturation physiologique et psychologique de l'adolescence perçue comme une période difficile à vivre, compte tenu des perturbations qu'elle suscite dans l'équilibre acquis jusque-là. Au lieu de crise d'adolescence, Hiatt et Spurlock (1970) utilisent plutôt l'expression «crise de maturation»; pour eux, la fuite du foyer familial peut être considérée comme une tentative louable de résolution de cette crise. Cette façon d'envisager la fugue rejoint celle de Goldmeier et Dean (1973): «...une façon positive d'affronter la situation, le support étant recherché chez les pairs plutôt que chez les adultes des milieux scolaire et familial.» Kaufman et al. (1969) parlent de «maturation intra-psychique», et Howell et al. (1973) affirment aussi que la grande majorité des fugueurs qu'ils ont étudiés ne sont troublés que par des problèmes plutôt ordinaires de croissance.

Joos et al. (1965) reprennent l'explication avancée, avant eux, par Dublineau qui reliait la fugue juvénile à cette période critique de l'évolution de l'homme: l'adolescence. En cette période de perturbation de l'équilibre psychique acquis, l'enfant parviendrait à retrouver une nouvelle stabilité quand ses besoins nouveaux se trouvent satisfaits. Par contre, la période précédant l'acquisition de ce nouvel équilibre serait souvent marquée de conflits avec le milieu environnant, et les limites intériorisées jusque-là deviendraient de plus en plus ressenties comme un étau. Cette situation conflictuelle mettrait le jeune en instance de fugue et le passage à l'acte serait dû à son incapacité d'atteindre un niveau satisfaisant d'intégration de ses besoins nouveaux aux exigences du milieu. Cet état d'une crise que l'on pourrait qualifier d'existentielle, rejoint la description que Levinson et Mezei (1970) et Bassis (1972) ont aussi donnée du vécu du fugueur. Stierlin (1973) parle aussi du processus de maturation qui comprend la réactivation des conflits oedipiens et préoedipiens qui peuvent augmenter le nombre de conflits dans la relation parent(s)-enfant, compliquer les rapports du jeune avec ses pairs et créer une situation de crise conduisant à une fugue.

Plusieurs autres auteurs relient aussi la fugue à l'affirmation des besoins nouveaux propres à l'adolescence. Parmi ces besoins nouveaux, Blood et D'Angelo (1974) citent: l'acceptation parentale, la réalisation de soi, la reconnaissance comme individu, l'affection, l'appartenance et la conformité aux pairs et la poursuite de buts respectables.

D'autres auteurs insistent plus particulièrement sur le besoin d'autonomie. Ainsi, Joos et al (1965) relient la fugue au besoin de l'adolescent d'élargir son espace social et sa difficulté à supporter les obstacles parentaux à cette affirmation: le jeune se trouverait en instance de fugue à cause du désiquilibre entre ses besoins nouveaux et les exigences du milieu, d'où l'importance pour la famille de faire preuve de tolérance envers l'adolescent afin de l'aider à colmater cette brèche et lui permettre de retrouver un nouvel équilibre; Joos et al. (1970) aussi parlent d'une longue période d'insatisfaction et d'indécision du jeune avant de passer à l'acte. Howell et al. (1973) remarquent qu'un grand nombre de fugueurs disent avoir fugué parce qu'ils n'étaient pas suffisamment respectés comme individus, qu'ils n'étaient pas pris au sérieux et qu'on ne leur laissait pas assez d'autonomie au foyer. De là, ces auteurs concluent que, dans la majorité des cas, les fugueurs étudiés ne sont troublés que par des problèmes plutôt ordinaires de croissance. De même, Hiatt et Spurlock (1970) définissent la fugue comme une tentative d'émancipation qui n'exclut pas le retour au foyer et ils y voient un incident, souvent isolé, relié à la maturation. Wolk et Brandom (1977) présentent la fugue comme la réponse extrême d'un adolescent n'ayant reçu aucun support parental dans ses efforts pour devenir autonome. Selon Justice et Duncan (1976), la fugue est due à l'imminence d'un échec dans ses tentatives d'émancipation, échec causé par le contrôle parental, ajouté à sa recherche d'un statut parmi les pairs: «l'adolescent peut en arriver à considérer la fugue comme la seule alternative possible». Miller (1973) voit la fugue comme un rite pubertaire, c'est-à-dire comme l'expression d'un leitmotiv signifiant: «...Je peux m'en tirer sans vous et je suis plus indépendant que vous m'en donnez crédit...».

Ainsi, selon Miller, les familles touchées par la fugue sont celles où le jeune ne peut pas participer aux décisions qui le concernent. De même, Gordon (1975) définit la fugue comme une tentative désespérée d'affirmation de soi, l'in-

contestable protestation d'un enfant-objet contre les contraintes familiales; pour lui, le jeune ne voudrait pas s'identifier plus longtemps à l'image d'enfant modèle, asexué et conformiste que ses parents lui proposent; il nierait par la fugue le pouvoir parental sur les enfants, et la fugue lui permettrait de communiquer clairement sa subjectivité et son indépendance.

Certains auteurs jugent cependant que cette solution choisie - la fugue - ne peut être que négative pour l'adolescent. Ainsi, Rosenwald et Mayer (1967) voient la fugue comme une tentative prématurée d'atteindre l'indépendance, tentative autodestructrice dans ses conséquences; ils signalent aussi que les contraintes parentales basées essentiellement sur les attentes et les valeurs de la classe moyenne, et les restrictions supplémentaires exercées sur les activités des filles comparativement à celles des garçons, limitent fortement la recherche de solutions moins destructrices pour les jeunes. Bassis (1972) voit la fugue comme une réaction à une situation familiale intolérable et à une structure de société qui empêche tout jeune de s'affirmer réellement: le fugueur, dans ses tentatives pour atteindre l'indépendance et définir son identité, serait ni plus ni moins forcé à s'affirmer par un acte négatif. L'exercice de leur autonomie et la participation aux décisions qui les concernent seraient les besoins les plus fondamentaux à l'adolescence qui, s'ils sont niés par les parents, conduisent à la fugue (Miller, 1973).

Un autre besoin nouveau à l'adolescence est relié à la fugue: c'est la recherche d'identité (Crystal et Gold, 1969; Bassis, 1972). Cette recherche d'identité fait partie du processus de maturation propre à l'adolescence; elle passe par la différenciation d'avec les parents et les autres figures d'autorité, l'association aux pairs et la recherche de figures idéales, de modèles d'identification différents des parents. Ainsi, Crystal et Gold (1969) ainsi que Bassis (1972) parlent du besoin de l'adolescent de se donner une identité propre. Ce serait l'âge de l'émancipation, le stade où le jeune serait porté à se rebeller contre toutes formes d'opposition à sa tentative de se donner une identité propre.

B. Auto-protection et fuite d'une situation incestueuse

Robey et al. (1963) et Robey (1969) considèrent la fugue comme le symptôme d'une grave pathologie familiale plutôt qu'individuelle, due à un patron d'interactions névrotiques dans un contexte familial conduisant à une situation incestueuse. Dans plusieurs cas, il semblerait de plus en plus évident que l'adolescente cherche à se défaire d'une relation incestueuse réelle ou appréhendée. Wylie et Weinreb (1958) ont aussi présenté le cas d'une adolescente dont la fugue était considérée comme une saine défense contre la menace d'une relation incestueuse.

I.3.2. Les facteurs psychologiques plus négatifs

A. Impulsivité et manque de contrôle interne reliés au rejet ou à l'absence de tout contrôle externe

La réactivation des pulsions oedipiennes, à l'adolescence, est un thème souvent mentionné dans la littérature sur la fugue. Ainsi, Weinreb et Counts (1960) décrivent les fugueurs comme des individus en conflit perpétuel avec leurs propres pulsions: surchargés par les tensions additionnelles de l'adolescence, et n'ayant pas développé les mécanismes de contrôle appropriés, ils se sentiraient à la merci de leurs pulsions agressives et sexuelles et des sentiments de culpabilité et d'anxiété qui leur sont reliés. Pour leur part, Joos et al. (1970) les décrivent comme des personnes vivant de fortes tensions internes et portées à compenser leur attitude passive par une imagination fantasmatique palliative.

Homer (1983) suggère que la fugue de certains jeunes peut s'expliquer par leur inhabileté à affronter les tensions suscitées par la colère envers leurs parents ou un autre membre de la famille. Foster (1962) y voit une réaction agressive à la séparation des parents: «La séparation parentale amène l'enfant à fuguer en augmentant sa crainte d'être rejeté ou abandonné et en intensifiant ses difficultés à assumer ses sentiments de colère et de frustration qui en résultent».

Leventhal (1964) conclut que comparativement aux non-fugueurs, les fugueurs semblaient démontrer un problème de déficience des mécanisme régulateurs des pulsions. Weinreb et Counts (1960) ont surtout noté leur difficulté à attendre et à différer la gratification de leurs pulsions, et leur besoin d'être sécurisés à leur sujet, c'est-à-dire d'apprendre que ce ne sont pas les pulsions elles-mêmes qui sont mauvaises, mais bien leur gratification directe par un mauvais moyen et/ou au mauvais moment. Le problème de contrôle interne des pulsions chez les fugueurs est un des éléments importants soulevés par Bassis (1972).

Goldberg (1972) conclut que les «Flight People» ont un seuil de tolérance à la frustration très limité ajouté à une impulsivité très marquée. Leventhal (1963) aussi note une déficience à accepter tout contrôle externe par peur d'être influencé et d'avoir à contrecarrer de telles influences, ce qui s'ajoute à la sensation d'avoir très peu d'impact sur leur entourage: ils rejettent le contrôle dont ils sentent néanmoins le besoin, d'où l'explication de la fugue par la crainte de l'adolescent de perdre tout contrôle environnemental et interne et de voir son ego (le moi) complètement écrasé. Ainsi, Leventhal explique la fugue par une relation significative entre l'absence de contrôle interne et l'absence (par refus ou par manque) de contrôle externe chez les fugueurs; l'auteur y voit la lutte d'un jeune pour protéger son ego et maintenir un contrôle sur les forces pulsionnelles de l'id (le ça).

Plusieurs autres auteurs ont abordé ce thème. Elenewski (1974) remarque que ces jeunes appréhendent la perte de contrôle de leur vie et qu'ils sont partis pour lutter contre ce danger. Bassis (1972) mentionne que les fugueurs sont inaptes à tolérer une quelconque contrainte sur leur comportement et qu'ils sont très méfiants envers les adultes et les figures d'autorité. Pour Ambrasino (1971), les fugueurs chroniques semblent avoir abandonné tout vestige de contrôle comportemental ou moral et, en parlant des «running-to», Homer (1973) affirme qu'ils ne semblent pouvoir accepter aucune contrainte, qu'elle provienne d'eux-mêmes ou de l'extérieur.

B. Faible estime de soi

Bien que la faible estime de soi et la difficulté à s'accepter soi-même comme on est puissent être considérées comme normales à l'adolescence, plusieurs

des auteurs consultés notent qu'elles sont exagérées chez le fugueur qui a une image très négative de lui-même, marquée par l'impuissance (Levanthal, 1964; Wolk et Brandom, 1977; Shinohara et Jenkins, 1967; Jenkins, 1974, 1971). D'autres auteurs estiment qu'il est marqué par une faible acceptation de soi (Levinson et Mezei, 1970; Blood et D'Angelo, 1974). Goldmeier et Dean (1973) sont parmi les rares auteurs à affirmer que certains fugueurs ont une conception d'eux-mêmes raisonnablement haute. D'après Levinson et Mezei (1970), la faible estime de soi des fugueurs pourrait susciter des réactions exagérées au stress, à la critique ou à l'échec: vu la fragilité des forces de leur ego, la fuite pourrait être la seule solution pour protéger au moins ce qui reste de leur propre estime.

C. La difficulté d'établir des relations interpersonnelles satisfaisantes

Cette difficulté d'établir des relations interpersonnelles satisfaisantes, se traduirait par de la méfiance autant envers les adultes qu'envers les pairs, et par un état d'isolement généralisé et de repli sur soi. Certains décrivent le fugueur comme solitaire, retiré, détaché et indifférent (Tsubouchi et Jenkins, 1969; Jenkins, 1971; Levinson et Mezei, 1970; Elenewski, 1974; Bassin, 1972; Lemay, 1973). Goldberg (1972) parle de solitude, de dépendance excessive, de même que de distance et exploitation au niveau émotionnel dans ses relations avec les autres. Ambrasino (1971) et Goldmeier et Dean (1973) soulignent surtout sa méfiance envers les adultes et toute figure d'autorité, ce qui, pour eux, n'exclut pas la possibilité du fugueur d'établir une relation de confiance avec des pairs.

D. Comportement «d'acting-out»

Plusieurs auteurs ont parlé de la fugue des adolescents en termes d'«acting-out». Rosenwald et Mayer (1967) affirment que la fugue initie un cycle continu d'«acting-out» qui ne mène qu'à un manque de réalisation de soi et à davantage d'«acting-out». Dunford et Brennan (1976) considèrent aussi la fugue comme un comportement de ce type; ils y voient une réaction à l'étiquetage négatif du

jeune conjugué à son impossibilité d'accéder à des rôles gratifiants socialement. Goldberg (1972) aussi parle d'une tendance généralisée chez les fugueurs à exprimer leurs conflits internes sous la forme d'«acting-out». Enfin, plusieurs autres auteurs peuvent être ajoutés à cette liste: Levinson et Mezei (1970), Leventhal (1964) et Bassis (1972).

I.3.3. Les facteurs psycho-pathologiques

Jenkins (1969, 1971) considère la réaction de fugue d'un adolescent comme un trouble du comportement situé entre la gamme des troubles situationnels passagers et celle des troubles de la personnalité. Ce trouble du comportement ne serait pas fixé dans la personnalité vu la fluidité des comportements à cet âge. De fait, Jenkins fait référence ici au manuel de diagnostics et statistiques de l'«American Psychiatric Association». Selon cet auteur, la fugue est une réaction au rejet parental, une réponse à la frustration d'un enfant blessé par la conviction que sa présence n'est pas désirée au foyer. Les troubles du comportement identifiés seraient: l'immaturité émotionnelle et plusieurs traits commun aux mésadaptés de type non-agressif, sa relation avec sa mère serait marquée de frustration et sa personnalité présenterait certaines lacunes au niveau de son identification masculine (l'auteur a étudié des garçons fugueurs).

Shellow et al. (1967) font un diagnostic plus sombre puisqu'ils reconnaissent que les fugueurs chroniques peuvent souffrir d'une psychopathologie. L'inhabileté de certains fugueurs à entrer en relation avec les adultes amène Goldmeier et Dean (1973) à conclure de même. Les études de Shinohara et Jenkins (1967) et de Tsubouchi et Jenkins (1969) démontrent un plus grand nombre de psychopathologies chez les fugueurs comparativement à un autre type de délinquants. Pour Leventhal (1963), le fugueur pourrait tendre vers une psychopathologie grave et la fugue serait alors le signe d'un fonctionnement pré-psychotique. Bassis (1972) conclut que de son échantillon de fugueurs, 80% développaient des tendances vers la sociopathologie et 8% furent diagnostiqués psychotiques ou pré-psychotiques.

Lemay (1973) a étudié des nomades chroniques pour qui il parle d'une psychose en voie d'installation. Ces nomades semblent correspondre à la description des «crisis flight people» de Hiatt et Spurlock (1970) pour qui le nomadisme était tel-

lement ancré dans la personnalité des individus étudiés, que d'interrompre leur déplacement ne faisait que les pousser dans une crise encore plus profonde que celle qui les avait amenés à se déplacer; comme ces gens n'avaient aucune distinction particulière et ne retiraient aucune satisfaction d'être à un endroit spécifique, ces auteurs faisaient une grande démarcation entre ces nomades et l'ensemble des adolescents fugueurs.

Goldberg (1972) a étudié aussi les «flight people»; il conclut que ces gens sont souvent frappés d'une maladie mentale dont la psychose, la sociopathologie, la schizoïdie et autres troubles de la personnalité. Il précise que ces individus ont, de façon significative, fugué beaucoup plus souvent à l'adolescence que le groupe contrôle auquel il les compare.

Jenkins et Stahle (1972) ont présenté un cas clinique de nomadisme. Il s'agit d'un garçon dont la première fugue fut exécutée quand il avait onze ans et qui, par ensuite, a récidivé de façon chronique jusqu'à sa mort survenue à l'âge de trente-trois ans. Dans ce cas, la fuite du foyer familial semblait, au début, correspondre davantage à un trouble de comportement mais l'évolution du cas fit bientôt place à un diagnostic de l'ordre des troubles graves de la personnalité, ce qui pose la question d'un lien de continuité entre la fugue à l'adolescence pour certains fugueurs et le nomadisme adulte.

II. LES FACTEURS INTERACTIONNELS - SITUATIONNELS:

. Dans la famille

Présentation de ce facteur: l'importance du milieu familial

Nous avons vu précédemment, dans la revue des facteurs psychologiques explicatifs de la fugue, combien ces derniers sont indissociables du milieu familial qui a formé la personnalité du fugueur.

Qu'il s'agisse de l'image de soi, du seuil de tolérance à la frustration, du degré de capacité à créer des liens interpersonnels, d'un comportement «agissant les problèmes»,(1) de la simple crise de maturation à l'adolescence ou de manifestations plus pathologiques, nous avons vu qu'ils étaient toujours reliés à l'acceptation parentale, à la réponse parentale à l'affirmation de soi du jeune, ou à leur réponse à ses autres besoins soit fondamentaux, soit propres à l'adolescence, ou encore, au rôle familial de la socialisation de l'individu, etc.

La famille est l'institution sociale qui marque le plus profondément le développement de la personnalité. Jusqu'à tout récemment, et pour la grande majorité des individus, elle était d'ailleurs le seul milieu de développement durant la petite enfance. Tout dernièrement cependant, avec l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, la famille n'occupe plus ce rôle à elle seule et l'éducation, même celle de la petite enfance, est très largement devenue une éducation dite partagée. Ce phénomène social est toutefois trop nouveau pour en mesurer dès maintenant les effets sur le développement de l'individu, et les auteurs consultés sur la fugue n'en parlent pas: ils se réfèrent plutôt au contexte plus traditionnel du rôle de la famille.

Au niveau psychologique, la famille est donc perçue comme le moule des orientations fondamentales de la personnalité de celui qu'elle élève. Elle remplit la fonction de répondre à ses besoins fondamentaux pour sa survie, son bien-être et son développement personnel à tous les niveaux. Au niveau social, l'institution familiale a la responsabilité de la socialisation de la personne pour qu'elle se développe en harmonie avec les moeurs, valeurs et normes représentatives du vécu collectif.

---

(1) «Acting-out».

À peu près tous les auteurs relient la fugue d'un adolescent à des problèmes familiaux dus à «l'atmosphère» familiale, à la qualité de la réponse aux besoins ou aux interrelations dans ce milieu. Cependant, certains fugueurs ne semblent aucunement correspondre aux autres et font exception, ce qui montre bien qu'un seul facteur ne peut être explicatif de la fugue et qu'il s'agit davantage d'une pluralité de facteurs interreliés les uns aux autres, comme nous l'avons dit précédemment.

II.1. Les années trente

De son étude portant sur des jeunes qui ont fugué entre 1935 et 1939, Lowrey (1941) conclut que pour la majorité de ces adolescents, la fugue est une réaction simple et primitive à une situation familiale inconfortable: ils ressentent du rejet, ils souffrent de surprotection parentale ou de négligence psychologique, ils sont frustrés dans leurs aspirations par des parents qui rejettent les ambitions de l'enfant pour le forcer à accepter les leurs, ou encore, la relation parent(s)-enfant est ouvertement marquée d'hostilité.

II.2. La deuxième guerre mondiale

Ce que Skinner et Nutt (1944) ont retenu des situations familiales reliées aux fugues de cette époque, c'est d'abord le désir de fuir des conditions matérielles très pénibles. Mais ils notent aussi un relâchement de la surveillance des enfants par des parents enrôlés dans l'armée ou travaillant aux usines de matériel militaire, car c'est une époque de plein emploi, d'embauche des femmes, et de nombreuses heures supplémentaires pour les travailleurs leur procurant plus d'abondance après une dure période de crise économique.

II.3. Les années soixante à nos jours

Les auteurs de cette époque abondent dans leur description des problèmes familiaux des fugueurs. Nous avons regroupé ces problèmes sous quatre thèmes principaux que plusieurs auteurs relient entre eux:

. les carences dans la réponse aux besoins des jeunes,
. l'atmosphère familiale intolérante à l'adolescent,
. les ruptures et le manque de racines,
. les interrelations tumultueuses, déficientes et/ou pathologiques dans ces familles.

II.3.1. Les carences dans la réponse aux besoins des jeunes

A. Les besoins fondamentaux

Pour l'enfant non-aimé, la fugue est l'expression de la réciprocité du rejet: il n'a pas de racines dans ce milieu qui le rejette et qu'il rejette à son tour; c'est ce que nous retenons des auteurs qui voient la fugue comme une réponse à la non-acceptation parentale.

Toutes les études de Jenkins (Shinohara et Jenkins, 1967; Tsubouchi et Jenkins, 1969; Jenkins, 1969, 1971) considèrent la fugue comme une tentative pour se sauver d'une situation familiale rejetante et troublante: c'est une réponse à la frustration d'un enfant dominé par la peur d'être abandonné et rejeté et à la recherche de quelqu'un qui l'accepterait. Blood et D'Angelo (1974) affirment qu'une forte proportion des conflits parent(s)-enfant tirent leur origine d'un manque d'acceptation parentale de leur enfant. Goldberg (1972), parlant des «Flight People», mentionne que ces gens furent tôt ou tard rejetés durant leur enfance par leur propre famille. Dunford et Brennan (1976) présentent un cadre théorique se résumant comme suit: l'absence de fierté et l'échec dans l'essai d'accéder à des rôles gratifiants, ajoutés à un étiquetage négatif du jeune dans la famille, contribueraient au processus d'aliénation du jeune et au patron de rejet réciproque qui finalement amènent le jeune à la fugue et même parfois à une carrière antisociale.

Brennan et al. (1978), Gullota (1979) et Shellow et al. (1967) reconnaissent que l'incapacité de l'institution familiale à répondre adéquatement aux besoins des jeunes est un facteur important dans la genèse de la fugue.

Tout en constatant l'existence de plusieurs facteurs en interaction dans le processus qui mène un jeune à la fugue, Foster (1962) et Kaufman et al. (1969) insistent sur l'importance cruciale de la qualité de la relation parent(s)-enfant et démontrent que cette relation est marquée de désapprobation et de rejet parental. Foster ajoute que la frustration et la colère qui en résultent chez l'enfant sont plus dévastatrices encore quand ce rejet est exprimé par un parent qui quitte le foyer familial par la suite, que ce soit par séparation, divorce ou décès. Johnson et Peck (1978) concluent que le seul patron commun aux 122 fugueurs de leur échantillon, est la pauvreté de leur relation parent(s)-enfant.

Joos et al. (1970) et Howell et al. (1973) affirment qu'il ne semble pas y avoir d'événement déclenchant spécifique pour amener certains jeunes à fuguer, mais plutôt une longue et lente accumulation d'insatisfactions des deux côtés de la relation parent(s)-enfant. Joos et al. (1970) ajoutent que les fugueurs de leur étude ne se sentent ni désirés, ni compris à la maison et qu'ils n'entretiennent que des liens superficiels avec leur famille. Bassis (1972) note aussi que les fugueurs se sentent isolés, non-aimés et rejetés de leur famille; il ajoute que pour la plupart d'entre eux, la détérioration de la relation parent(s)-enfant a débuté dès l'enfance, mais qu'elle devient évidente à l'adolescence, lorsque le jeune tente d'exercer son autonomie.

Ce manque d'amour peut s'exprimer de façon conflictuelle. Ainsi Blood et D'Angelo (1974) signalent que comparativement aux non-fugueurs, les fugueurs vivent des conflits d'une plus grande intensité avec leurs parents et sur une plus grande gamme de sujets. Ces auteurs, de même que Gullota (1979) n'accordent que peu d'importance au sujet des conflits eux-mêmes, car pour eux le vrai motif des mésententes est l'échec de la famille et de la société à satisfaire les besoins fondamentaux des jeunes. Pour ces auteurs, les sujets de conflits mentionnés par les parents et les fugueurs sont plutôt banals et superficiels, les belligérants exprimant ainsi un déplacement de leur colère réciproque vers ces sujets plutôt que de s'affronter directement comme personnes, par peur de l'éclatement d'une structure familiale déjà fragile et suffisamment tendue.

Là où ces auteurs divergent, c'est que Blood et D'Angelo voient ces conflits comme l'expression du manque d'amour des parents quand Gullota y voit plutôt la peur de se blesser les uns les autres et le fait qu'aucune position ou rôle n'est sécurisant dans la famille d'aujourd'hui; cette insécurité serait due, d'après Gullota, à l'écroulement de la structure familiale moderne, conséquence de la dépendance excessive de celle-ci aux décisions de l'industrie.

B. Les besoins nouveaux à l'adolescence

L'autonomie

Le besoin d'autonomie à l'adolescence semble un élément qui suscite beaucoup de réactions parentales, conduit à de fortes tensions dans les interactions parent(s)-enfant et mène à la fugue.

Shellow et al. (1967) affirment que ce type d'obstacles à l'autonomie du jeune a un impact beaucoup plus grand sur la décision de l'adolescent à fuguer que les caractéristiques structurelles et socio-économiques des familles. Dans cette étude, la plupart des fugueurs interrogés mentionnaient avoir des conflits avec leurs parents concernant la performance scolaire, le choix des amis, et les règles et valeurs familiales. Dans la même ligne, Justice et Duncan (1976) concluent que les familles de fugueurs, qu'elles soient brisées ou pas, sont caractérisées par un haut degré de conflits parent(s)-enfant portant habituellement sur des sujets personnels tels que le choix des amis, le comportement sexuel et la longueur des cheveux. Pour ces auteurs, ces sujets de conflits ont une forte connotation symbolique et une importance cruciale pour les adolescents: c'est l'expression même de leur autonomie, par opposition au contrôle parental, et de leur besoin de développer un statut parmi les pairs, car les adolescents seraient beaucoup plus influencés par les pairs que par les parents en ce qui touche au jugement moral et aux croyances.

Les nouvelles valeurs et l'association aux pairs

Gottlieb et Chatfetz (1977) parlent des conflits familiaux qui mènent à la fugue les liant à la distance grandissante entre la génération des parents et celle de leurs enfants. Pour vivre en harmonie dans la société changeante, les jeunes auraient perçu l'importance des pairs dans leur processus de socialisation, ce qui pourrait expliquer bien des conflits au niveau de la relation parent(s)-enfant dans la société, et particulièrement dans les familles de fugueurs.

Ambrasino (1971) signale que lorsque c'est l'atmosphère familiale qui pousse le jeune à fuguer quand celui-ci provient d'un foyer stable de la classe moyenne, la relation parent(s)-enfant est marquée de nombreux conflits de valeurs. L'étude de Shellow et al. (1967) et celle de Justice et Duncan (1976) montrent aussi les mêmes conflits de valeurs entre les générations.

Pour Shellow et al. (1967), la culture évolue au rythme du progrès social et technologique accéléré de notre civilisation moderne, à tel point que, dans bien des cas, les parents peuvent quasiment être considérés comme de nouveaux immigrants dans un pays dont ils ne connaîtraient pas la langue, quand les jeunes s'adaptent plus rapidement à tous ces changements.

La communication

Un autre besoin propre à l'adolescence est bien celui de la communication. Blood et D'Angelo (1974 et Gullota (1979) s'entendent pour dire que la plupart des familles de fugueurs ont un problème évident de communication entre parents et enfants: les enfants affirment que leurs parents ne font aucun effort pour les comprendre et ceux-ci rétorquent que l'adolescent est désobéissant, insensible et négligent. Blood et D'Angelo (1974) signalent aussi que les adolescents sont très sensibles à la communication et que l'esquive des parents à ce niveau peut prendre aussi bien une forme passive comme le désengagement, qu'une forme agressive comme la violence; ils concluent que la fugue peut facilement être perçue comme une manoeuvre désespérée pour engager l'adulte dans la communication par l'intermédiaire d'un traitement de choc. (Shellow et al., 1967; Blood et D'Angelo, 1974). Pour Ambrasino (1971), la fugue sert parfois à secouer ou même à punir les parents.

II.3.2 L'atmosphère familiale intolérante à l'égard de l'adolescent

Obstacles parentaux à l'autonomie ou à la recherche d'un statut parmi les pairs, conflits entre les valeurs changeantes quasi au jour le jour de l'adolescent et celles paraissant immuables des parents: tous ces conflits créent une atmosphère familiale intolérante à l'adolescent dont la fugue est l'ultime tentative pour rechercher un environnement familial qui lui soit plus tolérant (Miller, 1973).

A. Les pratiques disciplinaires inadéquates

Plusieurs auteurs mentionnent que les pratiques disciplinaires parentales sont un facteur important dans la genèse de la fugue des adolescents. Goldmeier et Dean (1973) parlent d'un manque de chaleur au foyer et de discipline inadéquate. Wattenberg (1956) avait déjà noté que les fugueurs de son étude s'étaient soit rebellés contre des traitements trop sévères ou, au contraire, fuyaient par dégoût du relâchement qui régnait à la maison.

Foster (1962) mentionne que bien souvent les jeunes fuyaient du foyer par crainte d'une punition pour mauvaise conduite à l'école ou pour s'être absentés du domicile familial trop tardivement dans la soirée. Il ajoute que l'appréhension d'une dispute avec les parents ou la querelle elle-même furent souvent citées par les fugueurs et que les fugues se produisent régulièrement lors d'une punition. Foster note aussi que la sévérité des parents des fugueurs vient de leur crainte déjà ancienne, d'un comportement antisocial de la part de l'adolescent: c'est donc qu'ils l'ont étiqueté négativement et qu'ils attendent les manifestations du comportement appréhendé, d'où les sentiments de rejet parental si souvent mentionnés par ces jeunes.

Pour Hildebrand (1963), le manque d'attention et de surveillance accordées aux enfants s'explique par la délégation de plus en plus fréquente des responsabilités parentales aux différentes institutions sociales.

Gottlieb et Chatfetz (1977) font plutôt ressortir l'effet négatif du désaccord parental sur les façons d'aborder les comportements inacceptables des enfants. De plus, ils ont trouvé une relation directe entre une réaction exagérée des parents et le degré de conscience publique, par la divulgation dans la parenté ou l'entourage, des actes fautifs du jeune.

L'étude de Wolk et Brandom (1977) démontre que le haut taux de blâmes disciplinaires ou, au contraire, le manque à peu près complet de contrôle parental sont révélateurs d'une situation déviante et génératrice de conflits, comparativement aux interactions familiales de l'adolescent non fugueur. De là, ils concluent que, dans les familles de fugueurs, la sévérité et l'autorité arbitraire des parents brimeraient la quête d'autonomie du jeune au niveau de ses activités avec les pairs; par ailleurs, l'absence de contrôle parental empêcherait l'adolescent d'obtenir l'orientation normative dont il a besoin. Les données recueillies par Wolk et Brandom (1977) leur ont permis de distinguer la situation des fugueurs selon les sexes. Les filles seraient en butte à beaucoup de contraintes et de blâmes disciplinaires, conduisant à davantage de conflits et suscitant même du désespoir; la fugue serait donc, pour elles, une réaction désespérée à une atmosphère familiale punitive et restrictive. Les garçons, au contraire, ne seraient que rarement sujets à des restrictions ou à des punitions, et leur comportement se serait développé de façon immature et inadaptée, par manque de normes, ce qui résulterait aussi en une haute incidence de fugues.

B. Modèles parentaux inadéquats

Les lacunes disciplinaires des parents seraient le produit de leur propre socialisation inadéquate. Ainsi, Gordon (1975) qualifie les parents de fugueurs d'aliénés et de marginaux, ayant peu d'amis et peu de liens avec la famille étendue: ces parents tenteraient d'ordonner leur propre vie en contrôlant celle de leurs enfants, car ils veulent que leurs enfants correspondent aux idéaux de la société, idéaux qui ont hanté leur propre jeunesse et dont ils se sont toujours sentis fort éloignés. Cette contradiction flagrante entre ce que les parents exigent des enfants et ce qu'ils pratiquent eux-mêmes

provoquerait l'aliénation précoce de l'enfant envers sa famille et la société en général, et son cheminement vers la déviance et la fugue ne serait qu'une question de temps et de circonstances.

Brennan et al. (1978) ont noté beaucoup d'ambivalence face aux normes conventionnelles de socialisation chez les parents des fugueurs:

> «Ils sont plus tolérants envers les comportements déviants, sont moins portés à ordonner le respect de certaines règles familiales et sont moins exigeants envers leurs enfants au plan académique. Ces constatations suggèrent qu'ils se sentent moins liés aux normes et valeurs conventionnelles que les parents d'enfants non-fugueurs». (Brennan et al., 1978, page 187)

De plus, d'après Brennan, ces parents ne représenteraient pas pour leurs enfants, des modèles appropriés de socialisation aux normes conventionnelles de la société.

> «Ces parents ont tendance à faire preuve d'une faible estime de soi et à se sentir eux-même aliénés socialement, ce pourquoi ils représentent de pauvres modèles d'identification sociale pour leurs enfants. (Brennan et al. 1978, p.187).

II.3.3. La configuration familiale: ruptures et manque de racines

Certains auteurs se sont intéressés à la configuration des familles de fugueurs et l'une des caractéristiques le plus souvent mentionnées dans la littérature, est la présence d'un seul parent biologique au foyer, suite à la séparation, au divorce ou au décès de l'un des conjoints. Il semblerait que les ruptures et/ou le manque de racines seraient des facteurs familiaux conduisant à la fugue, certains fugueurs cherchant à retrouver ce parent ou cette famille dont ils sont séparés et qu'ils peuvent avoir idéalisés pour répondre à leur besoin d'amour et à leur besoin d'avoir des parents.

Shinohara et Jenkins (1967) notent que seulement 20% des fugueurs de leur échantillon vivent avec leurs deux parents naturels; cependant, la provenance de leurs sujets, étudiés dans une école de réforme, et leur petit nombre ne permettent pas de généraliser ces données à toutes les familles de la population en fugue. Par contre, une autre étude de Jenkins (1971) confirme aussi cette tendance des fugueurs à se recruter dans les familles monoparentales. De plus, l'auteur a été surpris du nombre de fugueurs qui avaient vécu dans un milieu autre que leur famille naturelle pendant leur enfance. Goldberg (1972) mentionne aussi que les «Flight People» ont vécu plus souvent dans des familles d'accueil ou des orphelinats pendant leur jeunesse, comparativement aux personnes à leur première fugue ou à celles qui n'en ont jamais fait. Pour sa part, Jenkins (1971) note que plus du tiers de leur échantillon de fugueurs jugés délinquants par la Cour sont des enfants sans famille ou ayant été adoptés et que plus de 40% d'entre eux sont des enfants uniques. Nous avons déjà mentionné plus haut que Foster (1962) avait noté le départ d'un parent naturel, particulièrement le père, avant que l'enfant n'atteigne l'âge de cinq ans et par son remplacement subséquent par un parent substitut. Foster trouve que cette situation mène à la fugue en intensifiant la crainte de l'enfant d'être rejeté ou abandonné et en rendant encore plus difficile pour lui l'affrontement de la frustration et de la colère qui en résultent.

Suite à la comparaison d'un groupe de fugueurs à des étudiants, Shellow et al. (1967) signalent, eux aussi, que 82% des élèves réguliers vivent avec leurs deux parents naturels quand presque la moitié des fugueurs proviennent de familles brisées ou reconstituées. Ces auteurs ajoutent, par contre, qu'il faut faire attention avant de conclure que la dissolution du couple parental a une relation causale directe avec le comportement de fugue des jeunes, car on ne sait pas combien d'enfants de familles éclatées ne fuguent pas. Pour eux, les caractéristiques structurelles de la famille n'ont probablement qu'un impact indirect dans le processus qui mène un adolescent à fuguer.

Pour Levinson et Mezei (1970), les fugueurs sont le produit de familles éclatées. Kaufman et al. (1969) sont en accord avec cette conclusion; de même, presque la moitié des fugueurs de l'échantillon de Gottlieb et Chatfetz (1970)

provenaient de familles sérieusement désorganisées suite au départ d'un des conjoints. Goldmeier et Dean (1973) affirment aussi que l'absence d'un parent naturel au foyer est l'une des variables importantes permettant de différencier les fugueurs des non-fugueurs; ils ajoutent que ce facteur est souvent ce qui suscite des frictions dans la relation parent(s)-enfant. Homer (1973) mentionne que sur les 20 fugueurs de son échantillon, 13 d'entre eux vivent avec un seul ou aucun parent naturel et ce résultat est, d'après lui, un bon indice de l'instabilité familiale de ces foyers. Déjà en 1956, Wattenberg avait noté que de son échantillon de 575 fugueurs, 245 provenaient de familles éclatées (42.6%).

D'autres auteurs se sont surtout intéressés à la place du fugueur dans la constellation familiale. Ainsi Wattenberg (1956) signale une prépondérance de premiers-nés parmi les fugueurs.

L'étude de Johnson et Peck (1978) réalisée en Californie, est particulièrement intéressante au sujet de la configuration familiale des 122 foyers de fugueurs (dont 71% appartenaient aux classes moyenne et supérieure de la société américaine); ils notent que les fugueurs proviennent de familles plus nombreuses que dans l'ensemble de la société: une moyenne de 3.95 enfants contre 2.68. Ils mentionnent aussi que les familles de fugueurs contiennent un nombre surprenant d'enfants en très jeune âge. Ainsi, 27% de l'échantillon ont d'autres frères ou soeurs de moins de 5 ans, et 36.9% d'entre eux en ont de moins de 7 ans, comparativement à 8.2% dans un échantillon de 100 autres jeunes choisis au hasard. Ils remarquent aussi que plusieurs fugueurs sont seuls de leur sexe avec une fratrie uniquement de l'autre sexe. Selon eux, cet enfant peut développer de façon marquée des traits de personnalité du sexe opposé, ce qui peut susciter des conflits de rôles à l'adolescence et alors la fugue serait le rejet des rôles appris de la fratrie; d'autres part, si l'adolescent(e) a les attributs de son propre sexe, il ou elle peut se sentir isolé(e) dans la famille au point de fuguer. Johnson et Peck suggèrent aussi que la fugue pourrait s'expliquer par l'échec du jeune à attirer l'attention parentale suite à l'arrivée de nouveaux frères ou soeurs. Ils concluent aussi que dans les grandes familles,

les enfants ont moins d'attention individuelle et que la compétition pour obtenir la considération parentale y est plus forte et ils croient que l'échec de l'enfant à capter l'attention désirée peut l'amener à fuguer dans l'espoir d'attirer l'attention sur lui ou de gagner le statut individuel qui lui manque. Contrairement à Jenkins (1971), ces auteurs notent beaucoup moins de familles à enfant unique parmi celles des fugueurs (8.2%) de leur étude que dans la population contrôle (30.8%).

II.3.4. Les interrelations tumultueuses, déficientes et/ou pathologiques

Les interactions parent(s)-enfant sont donc au coeur de l'explication du phénomène de la fugue. Bassis (1972) affirme que certains patrons d'interactions familiales nuisent à tout changement de comportement chez les membres et il parle de la fugue comme d'une libération, d'une «mise à terre» du poids des tensions conjugales entre ses parents dont le jeune assumait la charge. Miller (1973) mentionne que le fugueur joue le rôle d'un bouc-émissaire nécessaire au maintien de la relation conjugale des parents, ou d'intermédiaire-tampon entre eux, de sorte que la fugue devient une solution pour forcer ses parents à aborder leurs problèmes matrimoniaux. Kaufman et al. (1969) et Ambrasino (1971) affirment pour leur part, qu'un bon nombre de fugueurs sont de fait des expulsés ou des exclus de la famille, et qu'ils ont été subtilement ou ouvertement conditionnés à quitter le foyer familial.

A. La théorie de Stierlin

Stierlin (1973) a poussé très loin son analyse, au point de présenter une typologie des transactions familiales explicatives de la fugue des adolescents.

Stierlin expose sa théorie du processus de séparation des jeunes d'avec leurs parents; il relie ensuite ce processus au comportement de fugue. L'auteur postule qu'il y a deux types de forces structurantes sous-jacentes aux in-

teractions parent(s)-enfant: les forces centripètes qui lient la famille ensemble et les forces centrifuges qui distancient les membres les uns des autres. Ces forces structurantes sont à l'origine de trois modes d'interactions familiales: 1) le mode liant, 2) le mode expulsif, et 3) le mode de délégation.

1) Le mode liant

Les forces centripètes dominent dans le mode liant où tout mouvement de séparation du jeune est perçu comme hostile et menaçant par les parents; l'anxiété produite alors les amène à contrer ou retarder cette séparation. Les liens peuvent être surtout développés au niveau affectif en gratifiant de façon excessive les besoins affectifs du jeune, ce qui maintient l'enfant dans un état infantile de dépendance et d'insatiabilité, par besoin parental de conserver un puissant contrôle manipulateur sur l'enfant pour ainsi l'empêcher d'atteindre l'autonomie. Les liens peuvent se développer surtout au niveau cognitif en imposant à l'enfant les perceptions parentales et en l'empêchant d'être conscient de ses propres sentiments et besoins; alors, l'ego reste affaibli, et le jeune ne peut pas développer de confiance en son propre vécu interne. Enfin, les liens peuvent être surtout développés au niveau du superego, en exploitant de façon excessive la loyauté exclusive de l'enfant envers les parents; le développement de liens émotionnels avec d'autres individus hors du foyer familial est alors perturbé sinon, ils provoqueraient chez l'enfant une forte culpabilité à toute pensée de réduire cette loyauté.

À l'adolescence, en réaction à la réactivation des conflits oedipiens et pré-oedipiens qui augmentent les conflits avec les parents, le jeune peut être porté à fuguer, mais alors la culpabilité, l'ambivalence et le manque de support de la part des pairs feront échouer cette tentative. Le fugueur lié au niveau affectif est surtout un solitaire, peu de pairs acceptant de satisfaire ses demandes excessives de gratifications infantiles. Stierlin les nomme les fugueurs manqués (abortive runaways), car même si le vécu familial est troublant, menaçant et mystifiant, il leur apparaît plus sûr que le monde des

pairs. Une variante de ce type de fugueurs fut appelée le «fugueur schizoïde solitaire», car celui-ci préfère s'en tenir aux fantasmes plutôt que de s'attacher à la réalité. Les fugues tentées par un adolescent d'une famille où le patron d'interactions familiales se situent au mode liant sont, la plupart du temps, avortées, ou simplement rêvées.

2) Le mode expulsif

Ce mode d'interactions se retrouve dans les foyers où les parents vivent eux-mêmes une crise développementale et perçoivent leurs enfants comme des obstacles à leur propre développement personnel: les interactions parents-enfants sont alors marquées par les forces centrifuges. Les parents peuvent être amenés à repousser et négliger leurs enfants de façon ouverte et agressive, mais ils peuvent aussi tout simplement se distancer par rapport à eux. Se sentant non désirés, de tels enfants peuvent s'adapter en abandonnant leur loyauté parentale et en compensant par un fort attachement émotionnel avec les pairs. Ce type de jeunes est porté à fuguer de façon intermittente et périodique et Stierlin les a nommés les «casual runaways». Le comportement de fugue d'un adolescent relié à ses parents par le mode expulsif, n'est pas perçu comme dramatique pour ces adolescents, et leur facilité d'adaptation à la culture des pairs ne peut que faciliter leur fuite du foyer familial. L'expulsion peut parfois présenter un caractère dramatique lorsque, par exemple, un parent se rendant compte de l'inutilité du mode liant pour obtenir ce qu'il veut de son enfant, décide subitement de passer du mode liant au mode expulsif et ceci, de façon agressive.

3) Le mode de délégation

Tout comme le mode expulsif, le mode de délégation origine aussi de problèmes développementaux des parents. Les interactions de ceux-ci avec leurs enfants sont alors surtout basées sur la recherche d'une solution à leurs patrons d'interactions passant à la fois par les forces centripètes et centri-

fuges: ils cherchent à lier l'enfant tout en étant porté à le repousser. Dans ce mode d'interactions paradoxales, l'enfant est poussé à accomplir des «missions parentales» hors du foyer avec l'obligation de revenir, d'où l'utilisation par les parents du mode liant, particulièrement au niveau du superego, en manipulant la loyauté du jeune pour s'assurer de son retour au foyer. Un bon délégué doit donc être suffisamment motivé pour fuir le foyer, de même qu'avoir les ressources au niveau cognitif pour remplir les missions parentales.

Trois types de missions parentales furent conceptualisées par Stierlin. Les missions au niveau affectif ont pour but de satisfaire des besoins affectifs des parents; le fugueur devient alors un fournisseur d'émotions pour les parents et ses comportements compensent les lacunes parentales au niveau développemental. D'autres missions servent l'ego d'un parent: elles jouent sur la loyauté de l'adolescent envers le parent. L'enfant peut ainsi être contraint à supporter un parent contre l'autre dans un conflit conjugal. Le troisième type de mission se situe au niveau du superego pour servir l'ego idéal d'un parent qui somme l'enfant de satisfaire ses propres aspirations non réalisées.

De graves conflits sont souvent vécus par l'adolescent impliqué dans les interactions paradoxales du mode de délégation. Un conflit de loyauté peut se développer lorsqu'un parent contraint le jeune à prendre position contre l'autre; de plus, les missions parentales peuvent être incompatibles les unes les autres. Un autre type de conflit implique la contradiction entre le rôle attendu du jeune par les parents et le développement normal de l'adolescent; ces conflits peuvent être suffisamment douloureux pour motiver le jeune à fuguer. Stierlin a nommé ces jeunes pris dans de telles situations conflictuelles, les «crisis runaways», les fugueurs de situations de crises.

Avec cette typologie, Stierlin (1973) fait une sorte de synthèse des interactions familiales déficientes et pathologiques pour tous les types de fugueurs.

B. La théorie de Brennan

Pour clore cette partie de chapitre sur les facteurs familiaux contribuant au processus de fugue à l'adolescence, nous présentons une synthèse des conclusions de Brennan et al. (1978), car elles recoupent un grand nombre des facteurs discutés jusqu'ici.

Suite à l'analyse des données recueillies, ces auteurs signalent de nombreuses différences, hautement significatives, entre les familles des fugueurs et celles des non fugueurs. Les fugueurs auraient subi beaucoup plus de rejet parental, leur besoin de considération parentale serait bafoué par davantage d'étiquetage négatif, les pratiques disciplinaires familiales laisseraient à désirer, la manipulation affective serait souvent utilisée comme technique de contrôle parental, et enfin, certains sous-groupes de fugueurs auraient été l'objet de surprotection parentale et de déni d'autonomie. De plus, dans ces familles, la qualité de la relation parent(s)-enfant serait compromise et les pratiques de socialisation seraient souvent inefficaces et ambivalentes au point que l'enfant n'aurait jamais réellement développé de liens profonds à sa famille où il ne se sentirait ni respecté, ni aimé.

Les parents des fugueurs auraient une piètre estime d'eux-mêmes et souffriraient souvent d'aliénation sociale. Ils seraient plus tolérants envers la déviance et sembleraient beaucoup moins liés aux valeurs conventionnelles que ceux des familles de non fugueurs; ils représenteraient donc de piètres modèles de socialisation pour leurs enfants. Enfin, ces parents auraient beaucoup moins de contacts et de communication avec leurs enfants:

> «Finalement, comparés aux familles d'enfants non-fugueurs, les parents de celles-ci démontrent beaucoup de difficultés à établir une relation solide et chaleureuse avec leurs enfants et à se sentir liés aux normes et valeurs conventionnelles. Ces difficultés parentales peuvent expliquer, en bonne partie, la tendance des enfants de telles familles à fuguer.» (Brennan et al., 1978, p.190)

Brennan et al. (1978) ajoutent que des types de fugueurs peuvent être différenciés selon que leurs parents ont adopté soit une attitude distante, soit une attitude surcontrôlante, ou encore, une attitude surprotectrice envers eux.

Ces auteurs remarquent cependant que certaines familles de fugueurs, une minorité d'entre elles, se différencient de ce modèle, présentant de l'«étiquetage» positif de leur enfants, de la satisfaction parentale et une tolérance raisonnable de l'autonomie des jeunes, assez de liberté leur étant laissée. C'est pourquoi Brennan et al. précisent qu'il est évident que les conditions familiales ne peuvent, à elles seules, expliquer le processus menant certains jeunes à fuguer.

III. Les facteurs interactionnels - situationnels:
. dans le milieu scolaire

Un bon nombre de chercheurs qui étudient la fugue des adolescents de leur milieu familial, se sont aussi intéressés à leur situation scolaire, tant au point de vue de leur rendement scolaire qu'à leur comportement à l'école et à leur situation interrelationnelle dans ce milieu.

III.1. Les années trente

Lowrey notait déjà, en 1941, que le milieu scolaire avait de l'influence dans certains cas de fugue, lorsque le jeune ne réussissait pas à y satisfaire ses propres aspirations et/ou celles de ses parents.

III.2. La deuxième guerre mondiale

Ce facteur n'est pas retenu dans les études se rapportant à cette époque.

III.3. Les années soixante à nos jours

III.3.1 Rendement scolaire et comportement à l'école

Tout de suite après les problèmes familiaux, les difficultés scolaires viennent au deuxième rang pour l'importance que la littérature donne à un facteur agissant dans le processus qui mène le jeune à la fugue, et ceci plus particulièrement pour les fugueurs de 12 à 15 ans (Hildebrand, 1963).

Plusieurs études mettent ainsi en évidence le faible rendement académique du fugueur; des expressions telles que faible performance scolaire, absentéismes, taux élevé d'échecs et mauvaises notes sont fréquemment utilisées dans les études de Hildebrand (1963), Shellow et al. (1967), Blood et D'Angelo (1974) et Goldmeier et Dean (1973). Shellow et al. (1967) parlent plus particulièrement de sérieuses difficultés académiques dans le cas des fugueurs récidivistes et

ils ajoutent que ceux-ci, comme groupe, ressemblent beaucoup aux décrocheurs scolaires. Pour sa part, Hildebrand (1963) parle de mauvaise conduite à l'école ce que l'auteur relie aux difficultés académiques. Goldmeier et Dean (1973) concluent que, comparés au non-fugueurs, les fugueurs se disent plus souvent malheureux et frustrés à l'école. Foster (1962) démontre que les fugueurs ont un taux d'absentéisme deux fois supérieur aux non-fugueurs. Goldberg (1972) affirme aussi que les «Flight People» ont eu des problèmes d'absentéisme scolaire chronique à l'enfance et à l'adolescence.

Romeo (1969) perçoit la fugue non pas comme la quête de quelque chose, mais bien comme la fuite d'une situation à la fois familiale et scolaire jugée intolérable, que cela soit réel ou imaginaire; il fait lui aussi un lien entre fugueurs et décrocheurs scolaires.

Dans leur comparaison de fugueurs et de non-fugueurs, Hower et al. (1973) avaient utilisé un ensemble de critères d'échantillonnage fortement sélectifs: que les fugueurs aient leurs deux parents, que ces derniers n'aient pas de problèmes avec l'alcool ou les drogues et qu'ils ne montrent pas de problèmes conjugaux majeurs ou d'abus physiques envers les enfants; ces foyers provenaient majoritairement de la classe moyenne. Dans leurs résultats, ces auteurs mentionnent que 52% des garçons et 44% des filles de leur échantillon de fugueurs ont rencontré des problèmes majeurs aux niveaux des travaux scolaires, des pratiques disciplinaires à l'école et de leurs relations avec les professeurs, ce qui contribuait à les distinguer des non-fugueurs.

Goldmeier et Dean (1973) notent également le peu d'intérêt des fugueurs à terminer leur cours secondaire ou à atteindre un niveau supérieur d'éducation; de plus, Shellow et al. (1967) remarquent leur faible participation aux activités sociales et récréatives de l'école.

Déjà en 1956, Wattenberg concluait qu'après la quête d'aventure et la rébellion contre les parents, la fuite des conditions de vie à l'école est le facteur le plus important. Il ajoutait alors qu'une attention particulière devait être apportée aux jeunes qui laissent entendre que leurs conditions de vie

sont intolérables à la fois au foyer et à l'école, surtout quand leur structure de personnalité laisse présager qu'ils vont être portés à fuir.

III.3.2. Les inter-relations des fugueurs dans le monde scolaire

A. Avec les professeurs et le personnel scolaire

La relation qu'entretiennent les fugueurs avec le personnel de l'école est abordée dans un certain nombre d'études.

D'abord, Wattenberg (1956) fut frappé par les nombreux fugueurs se plaignant «d'avoir été persécutés» par leurs professeurs. De même, Goldmeier et Dean (1973) écrivent que les fugueurs ont le sentiment que les enseignants ne sont intéressés ni à leur bien-être ni à leur personne, et qu'il leur est impensable d'envisager une relation significative avec ceux-ci.

Howell et al. (1973) font aussi ressortir que les fugueurs rencontrent des problèmes dans leurs relations avec les enseignants. De même, Bassis (1973) mentionne les problèmes de fonctionnement à l'école du jeune fugueur, ajoutant que des problèmes relationnels se retrouvent à tous les niveaux, autant avec les pairs qu'avec les professeurs.

Brennan et al. (1978) trouvèrent beaucoup de conditions stressantes dans le vécu scolaire du fugueur: échecs, stigmatisation comme mauvais élève, impossibilité d'accéder à des rôles gratifiants, manque d'intérêt des professeurs et utilisation comme bouc-émissaire par les pairs:

> «L'expérience scolaire de la plupart des fugueurs est très négative. Elle est marquée de rejet, de conlits, de violence, de stigmatisation et d'échecs. La majorité des fugueurs ne sont motivés par aucune aspiration académique et ils ne se sentent plus, ou même, ne se sont jamais sentis liés au milieu scolaire. Ils ne ressentent aucun lien significatif à leurs professeurs, aux activités scolaires ou aux valeurs véhiculées par toute l'organisation du milieu scolaire.» (Brennan et al., 1978)

Goldmeier et Dean (1973) font la même synthèse que Brennan des problèmes des fugueurs dans leur milieu scolaire:

«Comparés aux non-fugueurs, les fugueurs démontrent:

1) une performance académique beaucoup plus faible,
2) un niveau d'aspiration scolaire beaucoup moins élevé,
3) davantage de problèmes dans leurs relations avec leurs professeurs qui ne démontreraient aucun intérêt envers eux,
4) plus de difficultés à s'entendre avec les professionnels des services d'aide aux élèves,
5) moins d'intérêt pour le milieu scolaire en général.» (Goldmeier et Dean, 1974)

B. Association des «mauvais élèves» entre eux

Pour Shellow et al. (1967), le système scolaire se montre peu tolérant envers les jeunes non orientés académiquement; en effet, les jeunes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas réussir au niveau académique n'ont pas tellement d'autre choix: il ne leur reste que les rôles jugés indésirables par le milieu scolaire.

L'échec scolaire, la stigmatisation par les professeurs et leur utilisation informelle comme bouc-émissaire par les autres étudiants, pourraient exercer de fortes influences sur les associations du fugueur aux autres pairs considérés indésirables. Ainsi, l'expérience de l'échec scolaire pousserait le jeune à rechercher un groupe d'amis qui le supporte, plutôt qu'un groupe qui le critique ou qui lui rappelle constamment ses déboires. Ce regroupement de jeunes «à problèmes» semblerait initié par les pratiques scolaires de l'étiquetage négatif, du placement dans des classes spéciales et du blocage d'accès à des rôles gratifiants. La consolidation de ces regroupements expliquerait le déclin graduel de l'implication du jeune dans le milieu scolaire, déclin qui semble s'aggraver avec le temps.

«Le regroupement de ces jeunes peut les amener à rationaliser leur situation d'une façon qui diminue encore davantage leur degré de responsabilité dans leur comportement à l'école et leur acceptation des normes scolaires conventionnelles. Le phénomène des «cliques» à l'adolescence peut expliquer l'importante différence trouvée entre les très jeunes fugueurs (de 10 à 12 ans) et les plus âgés, dans le processus de désengagement dans le vécu scolaire, désengagement qui s'aggrave avec le temps». (Brennan et al., 1978, p.212)

Par leur association entre mauvais élèves, ces derniers expriment, par la réciprocité, le phénomène de rejet du milieu scolaire: ils rejettent à leur tour qui les a rejetés.

III.3.3 Inter-influence des situations familiale et scolaire

Il est évident que les problèmes familiaux peuvent influencer le comportement du jeune à l'école, mais il est aussi évident que la relation parent(s)-enfant est elle-même influencée par le comportement du jeune à l'école. Shellow et al. (1967) remarquent que les parents eux-mêmes affirment que le milieu scolaire est la source principale des troubles et conflits au foyer.

En faisant référence au «mode de délégation» dans les interactions parents-enfant (théorie de Stierlin, 1973), on peut facilement concevoir l'impact négatif des attentes parentales sur la réussite scolaire de l'enfant, lorsque ce succès est essentiellement un moyen de gratification pour l'ego des parents plutôt que lié au développement de l'enfant. L'échec du jeune à combler les attentes parentales peut provoquer le rejet, le blâme ou un contrôle excessif de la part des parents. Cette réaction parentale peut susciter des conflits et/ou une atténuation des liens dans la relation parent(s)-enfant, et, alors, entraîner l'adolescent dans un système sans fin d'échec-rejet. L'anxiété, la culpabilité, la peur ou une forte baisse d'estime de soi pourront ensuite amener le jeune à fuguer par réaction défensive pour la protection de son propre ego.

Brennan et al. (1978) ont aussi étudié l'effet du poids accordé par les parents à la réussite scolaire de leurs enfants, sur le processus qui peut mener l'adolescent à fuguer du foyer familial. Leurs résultats sont assez surprenants puisqu'au lieu de confirmer que le vécu scolaire va créer une augmentation des tensions entre parents et enfants, ils notent plutôt un désintéressement complet des parents quant à ce vécu scolaire.

> «La théorie explicative de la fugue par une accumulation des tensions, laissait présager que la pression parentale liée au rendement académique serait plus forte dans les familles de fugueurs. Pourtant, les données obtenues suggèrent plutôt que les parents des fugueurs sont fortement désintéressés du vécu scolaire de leurs enfants. Ce que l'on peut déduire de ces résultats, c'est que les parents des fugueurs réussissent surtout à transmettre à leurs enfants l'idée que l'expérience scolaire n'a que peu d'importance, et que ce désintéressement parental a une répercussion directe sur les aspirations et l'implication de leur enfant à l'école.» (Brennan et al. (1978)

Par ailleurs, l'expérience scolaire ne semble pas avoir un impact dans tous les cas de fugue juvénile, car l'étude de Brennan et al. (1978) a démontré l'existence de deux groupes de fugueurs représentant une minorité dans cette étude, n'ayant rencontré aucun problème majeur à l'école, y étant étiquetés positivement comme bons élèves. Un de ces groupes de fugueurs (12% de l'échantillon) comprend des jeunes de moins de 13 ans, qui disent aimer l'école et qui présentent des aspirations à continuer leurs études; ces jeunes ont des parents dominateurs et contrôlants à l'extrême. L'autre groupe (9% de l'échantillon) a un âge moyen de 16.3 ans; ces jeunes entretiennent de fortes aspirations et attentes envers l'école où ils sont reconnus comme de bons élèves; ils sont caractérisés surtout par leur solitude, leur isolement des autres étudiants.

Le vécu dans le milieu scolaire ne peut lui non plus, expliquer seul la fugue juvénile.

IV. Les facteurs interactionnels - situationnels:
. dans les groupes d'amis

IV.1. Les années trente

Les auteurs qui ont étudié cette époque n'ont pas retenu ce facteur pour expliquer l'épidémie de fugues qui se sont produites en ce temps sauf dans un sens de contagion.

IV.2. La deuxième guerre mondiale

L'association aux amis n'est pas non plus retenue comme un facteur explicatif des fugues de cette époque sauf pour son effet d'entraînement.

IV.3. Les années soixante à nos jours

Nous avons vu précédemment, quand nous avons parlé des facteurs déclenchants de la fugue, que le désir de rejoindre un(e,des) ami(e,s,es) dont les parents lui interdisent la fréquentation, peut avoir incité un jeune à fuir de chez lui, ce qui peut être interprété comme un défi à l'autorité parentale.ou, plus positivement, comme l'expression de l'affirmation de soi.

IV.3.1. Le fugueur: un être solitaire ou grégaire ?

Un certain nombre d'études ont démontré l'influence des pairs dans le processus qui mène à la fugue. Cependant, deux tendance coexistent dans la littérature sur le type de relation du fugueur avec les jeunes de son âge: l'une décrit l'isolement social du fugueur, alors que l'autre insiste sur l'importance des pairs auprès de lui.

Le fugueur solitaire

L'isolement social du fugueur et sa difficulté d'établir des relations interpersonnelles satisfaisantes ont été décrits plus haut, avec les facteurs psychologiques reliés à la fugue juvénile selon plusieurs des auteurs consultés.

Bassis (1972) affirme que le fugueur a peu d'amis réels, qu'il se sent mis de côté et qu'il s'isole, étant incapable de satisfaire son fort besoin de se relier aux autres; il se montre méfiant envers les pairs comme il l'est envers les adultes qui représentent des figures d'autorité, et il resterait surtout préoccupé d'aller chercher des gratifications personnelles étant peu capable de donner aux autres dans ses relations interpersonnelles. Goldberg (1972) présente les «Flight People» comme des personnes solitaires et excessivement dépendantes qui auraient d'énormes difficultés à maintenir une relation interpersonnelle qui serait d'ailleur fondée sur l'exploitation mutuelle au niveau émotionnel. Shellow et al. (1967) mentionnent aussi que les fugueurs chroniques ont de nombreuses difficultés dans leurs relations avec les pairs. Les études de Leventhal (1963, 1964) ont mis en évidence la crainte qu'ils auraient de perdre tout contrôle interne et externe dans leurs relations avec les autres.

Le fugueur grégaire

Malgré cette description d'un type de fugueur «solitaire», isolé socialement et replié sur lui-même, la plupart des auteurs remarquent un autre type à l'instinct grégaire très développé et tout à fait opposé au premier.

Goldmeier et Dean (1973) concluent que plusieurs fugueurs ne se reconnaissent aucun problème majeur dans leurs relations avec les pairs; ils ajoutent même que les fugueurs font davantage confiance aux pairs que les non-fugueurs auxquels ils sont comparés, et qu'ils sont davantage portés à rechercher le support des amis que celui des parents et des autres adultes. Brennan et al. (1978) vont dans le même sens:

> «La différence la plus frappante entre les fugueurs et les non-fugueurs est que les premiers ont tendance à passer plus de temps avec leurs ami(e)s et moins de temps avec leurs parents que les deuxièmes.» (Brennan et al., 1978)

Plusieurs autres auteurs relient la fugue au besoin, fondamental à l'adolescence, de s'associer à des groupes d'amis du même âge (Justice et Duncan, 1976; Blood et D'Angelo, 1974).

Cependant, les deux types de fugueurs sont rencontrés par les mêmes auteurs, comme le décrivent Brennan et al. (1978):

> «Certains fugueurs seraient mieux décrits comme des êtres solitaires; de fait, ils se tenaient à l'écart des autres jeunes. D'autres, par contre, sont très sociables et sûrs d'eux-mêmes. Ils semblent établir de très bonnes relations avec leurs confrères et consoeurs.» (Brennan et al. 1978).

Pour expliquer ce phénomène, nous avons retenu la théorie de Stierlin et celle de Brennan.

IV.3.2. Les deux types de fugueurs: le fugueur solitaire et le fugueur grégaire

A. La théorie de Stierlin (1973)

La théorie de Stierlin nous permet de mieux comprendre la coexistence de cette tendance à l'isolement pour certains fugueurs et du grégarisme chez d'autres.

Il explique la solitude de certains fugueurs par l'existence du mode «liant» dans les interactions parent(s)-enfant. Que le jeune soit lié au niveau du ça, ou du moi, ou du sur-moi, il préfèrera la mystification du foyer au monde menaçant des pairs. C'est pourquoi la fugue avortera et il retournera de lui-même à la maison, soit par loyauté aux parents, soit par son besoin excessif de gratifications émotives que les pairs ne peuvent combler, ou encore, parce qu'il se sait indispensable à la satisfaction émotive de ses parents et à leur besoin d'amour et que son retrait lui cause trop de culpabilité.

La tendance grégaire des autres fugueurs s'expliquerait par le mode expulsif, dans les interactions parent(s)-enfant qui en fait des exclus, des «push aways». Une force centrifuge existe entre les parents et le jeune, ce dernier étant perçu par ses parents comme une entrave à leur développement personnel.

Ces enfants sont souvent laissés à eux-mêmes, en viennent à se sentir abandonnés et, pour compenser cette perte et ce vide affectif, peuvent être amenés à développer un attachement très fort aux pairs.

B. La théorie de Brennan (1978)

Le regroupement aux pairs déviants et délinquants commence à l'école par le rejet des groupes de bons élèves, avons-nous vu précédemment.

> «Leur expérience commune de rejet et d'échecs leur fournit un point central d'identification à partir duquel ils développent des attitudes négatives envers le milieu scolaire. On peut alors s'attendre à ce qu'ils forment des «cliques» informelles de support mutuel. Un système de rationnalisation peut s'y développer dans le but de rejeter ceux-là mêmes qui les ont rejetés. L'aliénation au système scolaire y est nourrie et supportée dans de telles coalitions informelles.» (Brennan et al., 1978)

Compte tenu du temps passé à l'école, le milieu scolaire serait celui qui influence le plus la formation de tels groupes de pairs dont l'influence n'est pas limitée au milieu scolaire ni au temps passé à l'école. De là s'ensuivent de nombreux conflits parents-enfant sur le choix des amis, et les tentatives parentales cherchant à les extraire de tels groupes échouent la plupart du temps, puisqu'ils sont à nouveau réunis lorsqu'ils retournent à l'école.

D'après Brennan, l'association du jeune à un groupe de pairs déviants ou délinquants est un facteur important dans le processus qui l'amène à fuguer. Il sera d'autant plus sensible à cette influence qu'il éprouve des tensions et du rejet dans sa famille. En effet, ces autres jeunes ont, comme lui, expérimenté de fortes tensions au foyer et à l'école et ces expériences difficiles, communes à la plupart d'entre eux, les conduisent au rejet des institutions des adultes et favorisent l'exécution d'actes déviants tels que la fugue, l'absentéisme scolaire, la consommation de drogues, et toutes sorte de délits.

Ce type d'association est donc caractérisé par un taux élevé de comportements non conventionnels et bien souvent antisociaux. Cette interprétation de la fugue est reliée à la théorie des tensions: en réponse aux tensions subies, l'adolescent répond par la réciprocité en causant à son tour de nouvelles tensions qui deviennent intolérables aussi bien à lui-même qu'à ceux qu'il cherche à atteindre ainsi, ce qui le pousse à fuir.

L'autre explication avancée par Brennan est basée sur la théorie du contrôle social. Ici, c'est le processus de socialisation qui est considéré, car c'est lui qui amène à résister aux tendances à commettre des actes délinquants. Ainsi, l'engagement et l'identification d'un individu à un groupe de pairs de type conventionnel devraient le détourner d'un comportement tel que la fugue. Mais un jeune inadéquatement socialisé, qui ne se sentirait point concerné par les comportements et normes conventionnels, aurait de la difficulté à se joindre à un tel groupe de pairs où, de toute façon, il aurait de fortes chances d'être étiqueté négativement et même rejeté. Un adolescent dont la socialisation est un échec, ou dont la socialisation favorise les milieux déviants, aurait de fortes chances d'être regroupé avec des jeunes qui ont subi comme lui le rejet du foyer et/ou de l'école, ou sont associés par leur milieu familial à un milieu déviant. Un tel jeune ne se sentirait point concerné par les normes conventionnelles et il n'éprouverait aucun intérêt pour les activités des groupes de type conventionnel, rien ne pourrait le détourner d'un acte déviant tel que la fugue. De fait, les résultats obtenus par Brennan et al. (1978) démontrent que les fugueurs liés à des groupes de pairs délinquants s'adonnent à beaucoup d'activités antisociales, alors que ceux appartenant à des groupes plutôt conventionnels ne fuguent habituellement qu'une seule fois et ne s'adonnent que rarement, sinon par nécessité, à des actes délinquants.

Dans leur ouvrage sur les fugueurs, Brennan et al. (1978) citent les conclusions d'une étude de Cartwright et Howard réalisée en 1973, portant sur l'influence des pairs dans le processus qui mène les adolescents à fugueur. Selon ces auteurs, les groupes de pairs facilitent ce processus en exerçant trois fonctions:

1) la sollicitation, c'est-à-dire l'incitation à la fugue en défiant le jeune à commettre cet acte, ou en l'invitant à se joindre à eux alors qu'ils sont en fugue, ou encore, en rendant cet acte essentiel à son acceptation dans le groupe;
2) l'information, c'est-à-dire la provision de conseils et de renseignements sur la façon de se comporter pour assurer sa survie et sa subsistance hors du foyer familial;

et 3) la légitimation, c'est-à-dire le renforcement de la critique des parents et professeurs, la rationalisation de ce comportement en pointant l'insipidité du monde qui l'entoure et, enfin, en présentant la fugue comme une solution raisonnable aux problèmes qu'il rencontre.

Brennan et al. (1978) remarquent cependant, que les fugueurs n'ont pas tous le même penchant à s'associer à de tels groupes. Les résultats de leur recherche démontrent qu'effectivement un certain nombre de fugueurs sont fortement orientés vers les pairs, mais aussi que certains ont tendance à s'isoler. Ces derniers obtiennent généralement de faibles scores à l'échelle «estime de soi». Enfin, la différence la plus fondamentale qu'ils ont trouvée entre les fugueurs et les non-fugueurs est que les premiers ont subi davantage de pressions des pairs vers l'acquisition d'attitudes déviantes et la réalisation d'actes antisociaux.

Notons que l'influence des pairs dans le processus qui amène le jeune à fuguer du foyer familial ne peut être réellement appréciée qu'en l'intégrant au cadre théorique de Brennan et al. (1978), qui implique d'autres facteurs comme les caractéristiques de la personnalité, la dynamique familiale et l'expérience scolaire.

V. Les facteurs sociologiques

V. Présentation des facteurs sociologiques

A. Ces facteurs

Certains auteurs basent principalement leur explication du phénomène de la fugue des adolescents sur des facteurs d'ordre sociologique, ce qui implique la situation de la société dans sa globalité. Trois types de facteurs sont alors évoqués:

- le statut social de l'adolescent,
- la situation économique,
- l'attrait de la contre-culture.

Avant de voir ce qui est relié à chacune des trois époques «d'épidémies» de fugues, voyons ce qu'un auteur identifie comme facteurs sociologiques communs aux trois époques étudiées.

B. Les épidémies de fugues: un «push-pull syndrome»

Lipschutz (1977) a tenté de cerner les facteurs communs aux trois périodes jugées historiquement exceptionnelles par le grand nombre de jeunes en fugue. Bien que l'auteur reconnaisse que les facteurs en jeu lors de l'épidémie de fugues des années soixante soient passablement plus complexes que les déterminants économiques des migrations antérieures, il discerne quand même un schème commun aux trois époques: 1) la vulnérabilité familiale due aux tensions sociales qui provoqueraient l'éclatement de la cellule familiale nucléaire; 2) l'importance de l'attrait de l'effet de contagion du mouvement de fugues provoquant un effet boule de neige. C'est alors qu'il parle du «push-pull syndrome».

Ainsi, certaines conditions sociales augmenteraient les tensions dans les familles déjà frappées d'instabilité, ce qui susciterait chez le jeune

son désir de fuir un foyer où il se sent un exclu. De plus, à mesure que le mouvement prend de l'ampleur, un système de support se développe rendant la vie hors du foyer moins dangereuse: le mouvement lui-même peut ainsi devenir attrayant pour le jeune, qui devient alors de moins en moins tolérant aux tensions familiales. À partir de là, l'auteur conclut que la migration des années soixante démontre clairement que la privation économique est loin d'être le seul facteur pouvant initier un tel mouvement de masse; il ajoute qu'il lui est très difficile de prévoir d'autres épidémies de fugues dans l'avenir.

V.I. Les années trente

Lors de la crise économique des années trente, Newcomb (1933) explique l'épidémie de fugues par la rareté de l'emploi et le manque d'ouverture pour les jeunes dans leur communauté - surtout rurale. Cet auteur a étudié deux groupes de nomades, partis de leurs foyers ruraux à cause de la récession économique: ils avaient pris la route pour ne plus être un fardeau pour leur famille et tentaient de se trouver du travail dans les grandes villes des États-Unis. L'un de ces groupes était formé de jeunes ruraux non scolarisés, alors que les jeunes de l'autre groupe avaient, pour la plupart, un bon bagage académique. Désenchantés de leur expérience, les jeunes du premier groupe revenaient rapidement au foyer. La plupart des jeunes du deuxième groupe décidaient de rester quelques années en milieu urbain dans l'espoir d'y trouver un travail intéressant; leurs efforts infructueux contribuaient à les rendre susceptibles de s'adonner à des actes antisociaux, de sorte qu'après quelque temps, ces jeunes devenaient aliénés quant aux normes de la société et le nomadisme devenait leur réponse aux nombreuses contraintes sociales subies.

Nylander (1932-1933) a retenu grosso modo les mêmes facteurs explicatifs que Newcomb: le manque généralisé de travail et la récession économique avaient créé des tensions dans les milieux familial et scolaire au point que ceux-ci ne pouvaient plus répondre adéquatement aux besoins, propres à l'adolescence, de sécurité, de possibilité de vivre des expériences nouvelles et enrichissantes, de reconnaissance d'une valeur personnelle, etc. De plus, l'éclatement des foyers, dû en partie aux difficultés économiques, ne faisait qu'accentuer les tensions

famil.ales. Alors l'attrait des groupes de jeunes errants devenait de plus en plus fort. Enfin, Nylander a aussi mentionné que le délaissement des institutions religieuses et des codes moraux pouvait aussi expliquer les fugues du foyers, car ceux-ci auraient eu le potentiel de renforcer l'intégration des jeunes à la communauté, mais leur affaiblissement généralisé ne leur permettait plus de jouer ce rôle.

À partir d'un échantillon de 3,352 individus ayant eu recours aux services du «Federal Transient Service», entre août 1934 et juillet 1935, Outland (1938) a cerné trois facteurs déterminants de l'errance des jeunes: 1) les familles nombreuses: 62% venaient d'une famille de huit enfants ou plus; 2) l'éclatement des foyers: 55.6% d'entre eux venaient d'un foyer brisé et 3) les problèmes économiques. Outland a ajouté que les causes directes et immédiates de fugue du foyer familial étaient premièrement économiques (dans 36.3% des cas) et deuxièmement sociales (26.5% d'entre eux étaient partis à cause des conflits familiaux ou de troubles avec la loi); et troisièmement, le goût de l'aventure (pour un autre 23.9%). Pour Outland, ces trois facteurs étaient interreliés; cet auteur prédisait que plus s'amélioreraient les conditions économiques et sociales, plus le goût de l'aventure des jeunes serait investi dans d'autres activités, de sorte que l'errance deviendrait graduellement le cas d'individus mésadaptés personnellement.

V.2. La deuxième guerre mondiale

Skinner et Nutt, qui ont étudié cette époque, se sont surtout centrés sur les facteurs sociaux liés à l'état de guerre pour expliquer le phénomène de la fugue des adolescents. Pour ces auteurs, les raisons qui ont amené les jeunes à quitter leur foyer sont alors, en grande partie, les mêmes que celles de la période de crise économique des années trente. Les motifs tels que la fuite de conditions misérables au foyer, le désoeuvrement dans leur communauté et la quête d'aventures sont encore présents dans les années quarante. Cette situation fut accentuée par l'état de guerre du pays entraînant une plus grande mobilité de la population, l'excitation et l'impatience des jeunes, l'attrait des centres de services de guerre pour les jeunes et enfin, la diminution de la

surveillance parentale due au départ des parents pour la guerre et/ou à l'embauche d'un grand nombre de femmes dans l'industrie de guerre.

Le groupe, de loin le plus volumineux, était encore celui des jeunes parcourant le pays à la recherche d'un emploi, mais le contexte était alors fort différent. En effet, leur errance n'était pas due à la rareté de l'emploi, mais plutôt à la facilité de trouver du travail dans de nombreux états où l'industrie de guerre recrutait un grand nombre de travailleurs. Ces centres étaient attirants pour l'ensemble de la jeunesse, d'autant plus que l'application des lois concernant l'embauche des jeunes s'était grandement relâchée pendant cette période.

Même si dans l'ensemble, l'ampleur du mouvement était de moindre importance que durant les années de crise économique, le fait qu'il englobe des individus de plus en plus jeunes suscitait l'inquiétude de la population. À cause de leur âge, beaucoup plus de fugueurs étaient moins aptes à se tirer d'affaires par eux-mêmes et devenaient donc, par le fait même, des proies faciles pour les groupes de délinquants (Skinner et Nutt).

V.3. Les années soixante à nos jours

V.3.1. Le statut social de l'adolescent

Nous avons décrit précédemment, dans le deuxième chapitre, l'évolution historique du statut social de l'adolescent américain. Rappelons brièvement que plusieurs auteurs décrivent cette évolution de façon plutôt négative puisque, à leurs yeux, l'adolescent est parti d'un rôle social à peu près assimilé à celui de l'adulte pour peu à peu devenir de plus en plus dépendant de sa famille et de la société. Revoyons les grands traits de cette evolution.

De nouvelles législations ont prohibé l'engagement des enfants dans les usines, imposé la fréquentation scolaire obligatoire et créé un système de justice spécifique pour les jeunes. Ces législations furent autant les conséquences du développement industriel et de ses nécessités économiques

que celle d'un souci humanitaire certain. Pour plusieurs auteurs, comparés à ce qui fut perdu en statut social, les gains en traitement humanitaire pour les adolescents restent assez négligeables.

Les nouvelles sciences de la psychologie, de la psychiatrie et de la criminologie ont développé une perspective de l'adolescence qui légitime un type de traitement plutôt condescendant envers les jeunes et qui empiète davantage dans leur vie privée. Que ceux-ci se brouillent avec leur famille, l'école ou la communauté, et aussitôt des étiquettes tels que malades ou délinquants leur sont attribuées.

De plus, les parents partagent de plus en plus leur pouvoir parental et se tournent de plus en plus vers les professionnels pour arriver à comprendre ce qui se passe chez leurs adolescents. Alors que les parents sont ouverts à la consultation, les jeunes le sont beaucoup moins, persuadés que cela implique, de leur part, l'acceptation d'une culpabilité ou la reconnaissance d'une maladie. Souvent la consultation d'un professionnel comporte le renoncement à l'intégrité de leur expérience personnelle pour l'adoption d'une perspective fondamentalement psychopathologique et criminologique.

Ainsi, Gullotta (1979) lie le phénomène de la fugue à l'écroulement de la structure familiale traditionnelle et, à un niveau plus global, le perçoit comme un des symptômes de l'échec de la société à combler les besoins des jeunes; l'enjeu pour les jeunes, en serait un de contrôle social. Bassis (1973) voit aussi la fugue des adolescents comme réaction à une structure communautaire étouffante où il leur est interdit légalement de vivre à leur propre gré. Pour Gordon (1975) la fugue serait l'incontestable protestation d'un jeune contre les contraintes familiales et les rôles qu'on veut l'y voir jouer. Il se sauverait autant de sa dépendance familiale (dépendance sanctionnée socialement) que du contrôle physique qu'on y exerce. Ces affirmations rejoignent celles de Shellow et al. (1967) pour qui la fugue semble une réaction aux ambiguités et aux problèmes associés au rôle social de l'adolescent dans le monde moderne. Elenewski (1974) présente la fugue du garçon comme une exagération du rôle culturel qu'on attend de lui, alors que pour la jeune fille, la fugue du foyer familial serait davantage une déviation culturelle, vu que, traditionnellement, la société maintient la place de la femme uniquement au foyer.

V.3.2. La situation économique globale et ses répercussions dans la famille

Les difficultés des adolescents se sont aggravées avec les changements accélérés aux niveaux technologique et économique. D'une société en pleine expansion géographique et économique, l'Amérique est devenue une société de consommation et de spécialisation technologique. Les jeunes prennent de plus en plus de temps pour se préparer à pénétrer le marché du travail qui devient de plus en plus détaché de leurs expériences au foyer et à l'école.

Justice et Duncan (1976), Gordon (1974) et Romeo (1969) ont mis en évidence l'impact du progrès technologique accéléré sur le vécu quotidien familial. Ainsi, pour ces auteurs, la fugue s'expliquerait autant par l'aliénation des parents dans la société, que par leur incompréhension des jeunes et par les crises douloureuses de la relation parent(s)-enfant. Hildebrand (1969) et Gullotta (1979) ont mis aussi l'accent sur la dépendance économique tant de la famille que du jeune; pour Gullotta, un nouvel ordre de dépendance s'est développé: celui de l'adolescent dans sa famille, mais aussi celui de la famille face à l'industrie qui décide des besoins familiaux en bien-être financier et émotif.

Simultanément, la mobilité croissante de la famille nucléaire et, conséquemment, la rupture d'avec la famille étendue et la communauté d'origine, ont augmenté la difficulté des jeunes à comprendre la famille et à participer à son histoire, de même qu'aux traditions, croyances, et style de vie de leurs parents:

> «Coupés du passé, tenus à l'écart du vécu de leurs parents, comme de celui des adultes en général, et insécures devant leur propre avenir, les adolescents ne comptent de plus en plus que sur eux-mêmes comme groupe pour se donner du support et se sécuriser.» (Gordon, 1974)

Ce sombre diagnostic de Gordon s'aggrave encore selon plusieurs autres auteurs: pas de passé et un avenir incertain dans une société en mouvement et en changement, mais aussi placés dans un présent dévalorisant.

D'autres facteurs peuvent expliquer l'existence d'une brèche entre la communauté adulte et les jeunes ou l'absence de liens et d'identification à cette communauté de la part des adolescents. Weinreb et Counts (1960) appuient sur l'importance, à l'adolescence, d'avoir la possibilité de participer à des activités communautaires gratifiantes et valorisantes socialement. Shellow et al. (1967) mentionnent que ce type d'activités hors du foyer ou de l'école, telles qu'un emploi à temps partiel ou la participation à un regroupement local de jeunes, est absent chez la moitié des fugueurs contre 15% chez les non-fugueurs. D'autres auteurs tels que Dunford et Brennan (1976) et Goldmeier et Dean (1973) signalent que l'absence de rôles gratifiants à remplir dans la communauté serait un facteur important dans le processus de développement d'une identité déviante et l'émergence de comportements anti-sociaux.

Certains auteurs se sont demandé si la fugue des adolescents pouvait être un phénomène particulier à certaines classes sociales de la société américaine. Hildebrand (1968) a étudié le taux de fugue dans deux districts différents de la ville de New York: l'un à bas revenu présentant en plus un taux élevé de criminalité, et un autre à revenu moyen. Il en conclut que le taux de fugue dans le premier district était six fois plus élevé que dans le deuxième, et deux fois plus que dans l'ensemble de la ville; de plus, les jeunes y fuguaient beaucoup plus précocement. De là, l'auteur arrive à la conclusion que la conduite de ces jeunes semble être influencée par des facteurs comme l'instabilité familiale, mais aussi la détérioration du voisinage, la pauvreté des revenus, la dépendance économique et enfin, le bas niveau d'éducation. Il ajoute par contre, que la fugue est plus qu'une réaction à un problème de pauvreté car, depuis les années soixante, on retrouve ce phénomène chez les classes moyenne et supérieure de la société. Il croit cependant qu'elle est probablement liée à l'occupation des parents.

> «...Dans les deux milieux, c'était parmi les familles de cols-bleus que l'on retrouvait les taux les plus élevés de fugue. La fréquence diminuait à mesure que le niveau professionnel augmentait dans la famille.» (Hildebrand, 1968)

Shellow et al. (1967) en arrivent presque à la même conclusion, quoique précisant que les caractéristiques socio-économiques ne sont probablement associées à la décision de fuguer que de façon indirecte.

V.3.3. L'attrait de la contre-culture

A. Des conditions préparatoires

Gordon (1974, 1975) et Lipschutz (1977) expliquent la fugue par un phénomène de rupture, une brèche s'agrandissant entre les croyances et les styles de vie des parents et ceux des adolescents. Cet auteur (1975) a remarqué dans son étude à «Saja Community» que les parents des fugueurs se sentent souvent marginalisés et vivent de façon isolée ayant peu d'amis et de liens avec la famille étendue. Ces parents voudraient cependant que leurs enfants correspondent aux idéaux sociaux qui ont hanté leur propre jeunesse et soient plus intégrés qu'eux dans leur environnement social.

Pour Gottlieb et Chatfetz (1977), la fugue des jeunes est souvent due aux conflits de générations qui élargissent la distance entre les parents et les enfants et génèrent de la frustration réciproque. Pour eux, certains parents semblent à tel point aliénés dans une société en évolution accélérée, qu'à leur avis, le processus de socialisation devrait passer de la main des adultes à celle des enfants.

B. L'organisation en mouvements sociaux

Vers la fin des années cinquante, parallèlement à la multitude de mouvements qui affirmaient et exigeaient le respect de leurs droits, les jeunes prirent conscience d'eux-mêmes comme entité sociale et force politique. Isolés des grandes questions de l'heure et de la communauté des adultes, il leur était difficile de se sentir liés aux valeurs dominantes de la société américaine, c'est pourquoi ils se reconnaissaient davantage dans l'impuissance et la colère des noirs américains. De plus, les contradictions évidentes entre les idéaux américains de paix, de démocratie et d'autodétermination, et les gestes améri-

cains posés durant la guerre du Vietnam, provoquèrent une brèche profonde entre les jeunes et leurs parents. Leur répulsion devant les carnages de la guerre du Vietnam présentés à la télévision fut le premier pas vers le rejet de la morale et du matérialisme qui semblaient appuyer de tels gestes. C'est dans ce contexte social que la contre-culture des jeunes américains se développa dans le milieu des années soixante; elle fut à la fois une solution de rechange à la domination des adultes et une parodie des pires craintes qu'entretenaient ceux-ci face aux jeunes. Un grand nombre des jeunes de cette contre-culture partageaient un bagage commun d'idéaux démocratiques et d'espoirs utopiques; mais ils rejetaient verbalement et souvent par l'action: la guerre, le racisme, le matérialisme, la compétition, l'hypocrisie et le faste. Leur mode de vie semblait cependant confirmer les pires soupçons des parents et de la société face aux adolescents, puisqu'ils leur paraissaient paresseux, rendus fous par le sexe et la drogue, irréalistes, ou dangereux et délinquants: ils étaient soit «hippies», soit «radicaux», soit les deux.

Globalement, les changements technologiques et sociaux et la situation économique de cette époque ont affecté plusieurs systèmes sociaux responsables de la socialisation des jeunes. Les jeunes étaient eux-mêmes bouleversés par ce développement économique et social d'un pays en pleine effervescence; de plus, le fossé entre les jeunes et le monde des adultes allait en s'élargissant. L'adhésion au mouvement du «flower children» et à sa contre-culture pouvait, pour plusieurs adolescents, être la seule façon de contester la culture américaine et, plus particulièrement, l'engagement des États-Unis dans la guerre du Vietnam pour laquelle un grand nombre d'entre eux refusaient de se laisser enrôler.

VI. Le facteur «goût de l'aventure»

Ce facteur explicatif de la fugue est cité par des auteurs de chacune des périodes étudiées.

VI.1. Les années trente

De son étude de 3,352 garçons enregistrés au bureau du «Federal Transient Service» à Los Angeles, Outland (1938) affirme que 23.9% d'entre eux disent avoir fugué principalement par attrait de l'aventure: ils disent qu'ils voulaient voir du pays, s'ennuyaient dans leur communauté, avaient envie de vivre l'expérience d'un camp pour nomades, avaient le goût de visiter de la parenté, etc. Pour cet auteur, la plupart des fugueurs auraient investi leur goût de l'aventure dans d'autres activités si les conditions économiques de l'époque avaient été moins rigoureuses.

VI.2. La deuxième guerre mondiale

Pour Skinner et Nutt (1944), la quête de l'aventure est un motif fréquemment rencontré chez les jeunes fugueurs et errants de cette époque de guerre: c'est ce que ces auteurs joignent à des conditions de vie misérables et au désoeuvrement des jeunes en quête surtout d'un emploi après les dures années de récession économique, de même que l'attrait des services qu'offraient les centres industriels de production d'équipement militaire.

Wattenberg, qui a étudié la période d'après-guerre (1956), est frappé d'étonnement lorsqu'il se rend compte que sur 575 garçons fugueurs, 124 d'entre eux (22%) affirment que la principale raison de leur fuite du foyer est la quête d'aventure et l'affirmation de leur indépendance.

VI.3. Les années soixante

Kaufman, Allen et West (1969) ont recueilli les propos de plusieurs jeunes s'avouant désillusionnés par les buts et idéaux sociaux du temps, et qui s'étaient regroupés à «Haight-Ashbury» à San Francisco, en 1967. Les auteurs en ont conclu

que ces jeunes s'inspiraient d'un mythe largement répandu alors par les mass media, se disant à la recherche d'un monde utopique où les problèmes de l'adolescence n'auraient plus cours.

Ambrasino (1971) parle de certains adolescents de la classe moyenne, en conflit de valeurs avec leurs familles, mourant d'envie d'expérimenter des activités différentes de leur vie bien rangée; Ambrasino perçoit cette recherche et exploration comme un processus inhérent à cette phase du développement qu'est l'adolescence, période fortement marquée par la recherche d'identité.

Homer (1973) subdivise les fugueurs en deux classes distinctes: ceux qui fuient d'un milieu et ceux qui sont en quête d'un autre. L'auteur décrit ces derniers comme des jeunes en quête de plaisirs, leur énergie étant principalement investie dans la recherche d'un milieu où tout contrôle est absent, où ils auraient la liberté de faire tout ce qu'ils veulent:

> «La catégorie des «running-to» comprend des adolescents en quête de plaisirs. Ils recherchent les gens et les endroits qui peuvent leur fournir la possibilité d'expérimenter des activités défendues à la maison: expériences sexuelles, consommation d'alcool et autres drogues, vagabondage...Les pairs qu'ils fréquentent sont souvent impliqués dans des comportements délictueux d'une plus grande gravité.» (Homer, 1973)

Pour Homer, ces jeunes n'ont pas nécessairement de graves conflits au foyer. Par contre, l'auteur a cru déceler chez ces fugueuses (il s'agissait d'un échantillon de filles) de sérieuses difficultés à intérioriser les contrôles et/ou à accepter une quelconque contrainte extérieure. Elles proclamaient des valeurs divergentes de celles de leurs familles, et recherchaient une sous-culture où les comportements interdits au foyer leur étaient enfin permis.

Pour leur part, Brennan et al. (1978) s'objectent à ce que l'on considère ces pourchasseurs de plaisirs comme des personnes saines qui s'actualisent ain-

si. Ils ne nient pas que, pour certains jeunes, la fugue puisse être due à une maturation accélérée ou à une poussée d'indépendance, ni que, pour d'autres, la fugue s'explique par la réaction à des parents trop contraignants et trop sévères, ou même à ces deux facteurs simultanément. Mais ils se demandent si ce besoin excessif de plaisir, menant à des fugues répétées, ne pourrait pas être plutôt un symptôme de désoeuvrement, d'agitation, d'ennui et d'isolement qui caractérisent souvent les gens aux prises avec un problème d'identité et/ou qui présentent des schèmes relationnels inadéquats. Pour ces auteurs, il semblerait qu'une certaine proportion de fugueurs de ce type devrait relever plutôt du domaine de la psychopathologie.

CONCLUSION

Les auteurs qui ont cherché à expliquer et à nous faire mieux comprendre la fugue d'un adolescent de son foyer familial, ont conclu à l'interaction de plusieurs facteurs plutôt qu'à un seul.

Il s'agit donc d'un adolescent particulier qui s'exprime par ce comportement de fugue. Tel fugueur sera plutôt un «running-from» c'est-à-dire qu'il quitte, qu'il fuit un milieu lui paraissant insupportable. Tel autre fugueur sera plutôt un «running-to», c'est à dire qu'il est plutôt en quête d'un milieu idéal, ou qu'il veut se rallier à un groupe lui semblant vivre selon un mode de vie qu'il idéalise.

Cet adolescent vient d'une famille où les tensions sont habituellement très fortes et lui sont devenues intolérables. De plus, dans cette famille, la relation parent(s)-enfant est ou bien marquée par des liens très forts mais d'un certaine façon étouffants, ou encore, marquée par le désintéressement et le désengagement émotif de sorte que ce jeune ne sent pas, ne sent plus ses racines dans cette famille.

Cet adolescent fugueur est très souvent un «mauvais élève». À l'école, ses échecs successifs, son absentéisme fréquent et son étiquetage négatif favorisent son regroupement aux pairs déviants puisqu'il est exclu des groupes de «bons élèves». Le mauvais rendement scolaire et les rapports négatifs des autorités de l'école sur son comportement, augmentent les tensions familiales. De plus, son regroupement aux pairs déviants se poursuit hors de l'école et vient encore augmenter les tensions familiales; il en résulte un renforcement de l'aliénation à la famille, à l'école et à l'autorité des adultes.

Cet adolescent fugueur et sa famille vivent dans un milieu social. Quand il arrive que des épidémies de fugues de jeunes surviennent dans une société pendant une période donnée, plusieurs auteurs concluent alors que cette société est marquée de changements et d'instabilité dans les normes

et les valeurs, originant d'une situation économique marquée par des changements accélérés aussi bien de la technologie, que des législations et des institutions sociales.

Ajoutons à ce profil, tiré de l'ensemble des facteurs explicatifs de la fugue, qu'il s'agit souvent d'un comportement d'affirmation d'une réciprocité dans le rejet: rejet d'une famille où on se sentait depuis longtemps rejeté, rejet de l'école où l'on se sentait un exclu, rejet du groupe des jeunes se conformant à l'image attendue d'eux où l'on ne se sentait aucunement accepté...

Ou bien encore, ce comportement est un moyen de communication avec son milieu. Alors, le message implicite n'est pas forcément le même d'un fugueur à l'autre; il appartient à chaque milieu familial de comprendre le sien, d'y faire face, et de trouver la bonne réponse...

CHAPITRE IV

L'INTERVENTION AUPRÈS DES FUGUEURS

Dans les chapitres précédents, nous avons regroupé et structuré les opinions de différents auteurs sans y ajouter notre propre opinion; dans le présent chapitre, nous nous faisons critique de leurs opinions et présentons nos propres options puisque nous devions répondre à la question suivante:

> Parmi les suggestions d'intervention des auteurs, lesquelles nous paraissent les plus susceptibles d'améliorer notre approche de cette problématique et nos interventions auprès des fugueurs ?

La littérature psychosociale américaine, passée en revue pour notre recherche sur la fugue des adolescents de leur milieu familial, s'est intéressée de très près à la pratique professionnelle des intervenants auprès des fugueurs. Il est évident que la définition du concept de fugue et les facteurs explicatifs retenus par les différents auteurs, ont naturellement influencé leur choix de suggestions et leurs conclusions à ce sujet; c'est ce qui fait l'objet du présent chapitre.

Ce chapitre est divisé en quatre parties:

1) prendre parti pour les jeunes: une philosophie pour l'intervention,
2) l'expérience américaine et le «Runaway Youht Act»,
3) l'intervention et les types de fugueurs,
4) la recherche dans ce domaine.

I PRENDRE PARTI POUR LES JEUNES: un principe de base pour l'intervention

Un groupe d'auteurs ont officiellement pris parti pour les jeunes et, en plus, ils ont accusé l'organisation sociale d'être responsable de nombreuses expériences malheureuses des fugueurs.

Par exemple, Washton (1974) a écrit sur ce sujet après un séjour dans une maison pour jeunes fugueurs. Plusieurs jeunes qu'il y a rencontrés lui ont semblé avoir exprimé par leur fugue une situation tout à fait intolérable, leur fugue étant le symptôme d'une crise grave. Pour cet auteur, la première responsabilité des praticiens auprès des fugueurs est de les écouter et de leur être disponible et non celle de les punir ou de les ramener de force à une situation insupportable. Le manque de ressources pour cette catégorie de jeunes, les législations répressives et les politiques d'orientation de ces enfants étaient une cause de frustration à la fois pour les jeunes et pour le personnel que Washton a rencontrés dans cette maison. Washton termine son article en affirmant qu'il est évident pour lui que les droits des enfants sont inexistants aux États-Unis, et que le plaidoyer pour ces droits doit faire partie intégrale de toute intervention auprès des fugueurs.

De même, Gordon (1974) présente ce qu'il a retenu de ses deux années d'expérience comme consultant dans deux projets de services sociaux dits de rechange: un service d'aide téléphonique pour jeunes et un foyer de groupe. Il a constaté alors que la plupart des services plus traditionnels d'aide pour les jeunes pouvaient être utilisés pour maintenir les inégalités de pouvoir et de privilèges qui devraient pourtant y être atténuées. Par contre, dans ces deux projets, dits de rechange, la relation du personnel avec les jeunes était marquée de support et d'affection; même si elle y était parfois conflictuelle, elle ne comprenait aucune attente cachée ou mystificatrice: la reconnaissance de leurs droits et le respect de leur autonomie étaient un principe fondamental à leur intervention:

«Les intervenants reconnaissent clairement le droit du jeune à prendre ses propres décisions, et même celui de faire des erreurs de parcours à ce niveau; le droit à une protection sociale n'implique donc pas que cette protection soit coercitive. Au contraire, dans ces projets, tout en respectant les règles imposées à chacun par le tribunal de la jeunesse, les adolescents et les intervenants restent libres de vivre et de croître comme ils l'entendent.» (Gordon, 1974).

De plus, Homer (1973) constate l'inefficacité d'une pratique coercitive et elle ne craint pas d'affirmer que de forcer les fugueurs à recevoir de l'aide alors qu'ils n'en veulent pas à ce moment de leur vie, est une inutile perte de temps et d'énergie. Elle conclut en proposant aux intervenants auprès de ces jeunes de se questionner sur le système de valeurs sous-jacent à ces pratiques:

«Le fugueur peut nous apprendre beaucoup sur nous-mêmes comme intervenants, de même que sur nos fantasmes de «sauveurs» d'âmes en perdition... Il peut nous amener à remettre en question les croyances et les valeurs qui dictent nos actions et nos modes d'approche. C'est cette ouverture au questionnement sur nous-mêmes et sur nos propres valeurs qui nous aidera à amener les autres à faire de même». (Homer, 1973)

Ces auteurs remettent donc en question les restrictions légales et sociales que subissent les jeunes fugueurs de même que le système de valeurs qu'elles véhiculent.

II. L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE ET LE «RUNAWAY YOUTH ACT»

Aux États-Unis, le phénomène de la fugue des adolescents du foyer familial a pris une telle ampleur qu'on a dû se doter d'une infrastructure sociale permettant de coordonner les interventions auprès des fugueurs. Même si cette expérience ne peut être transposée comme telle à notre milieu, il nous paraît évident qu'elle peut nous apprendre beaucoup sur ce sujet. Mais pour bien comprendre l'évolution des mentalités devant ce qui s'est passé aux États-Unis, il faut tenir compte, évidemment, de l'ampleur du phénomène, de la façon de le percevoir et de l'expliquer, de l'importance qu'on lui a accordée et des ressources dont on a disposé pour y répondre. De plus, il faut tenir compte qu'avec le temps la dynamique entre ces différents facteurs a forcément évolué.

II.1. Le débat sur la judiciarisation systématique des fugueurs

Jusqu'aux années'70, la judiciarisation systématique fut la solution la plus fréquente aux problèmes de la fugue des jeunes. D'ailleurs, les législations favorisaient ce type d'intervention car la plupart des états américains, (tout comme on le faisait au Québec), se référaient aux articles de loi sur la fuite du foyer familial par des mineurs pour régler ces cas. Bien souvent, toutefois, l'intervention policière forçait simplement les fugueurs à retourner au foyer au lieu de les traduire devant le tribunal de la jeunesse. Mais dès les années soixante, des professionnels des sciences humaines, et des membres actifs de divers groupes sociaux commencèrent à critiquer cette politique de judiciarisation systématique des cas de fugue.

Avec le temps, de plus en plus de professionnels intervenant auprès de ces jeunes ont eu une vision différente du phénomène. Ils firent alors ressortir la dynamique familiale problématique conduisant à la fugue et firent publiquement le constat de l'inefficacité du système judiciaire à aider ces jeunes.

Miller et al. (1980) critiquent la notion même d'offense statutaire. En effet, pour ces auteurs, la fugue du foyer familial n'est pas un acte délinquant en lui-même, c'est le statut de celui qui l'exécute qui la rend illégale; du reste, la fugue n'est pas le seul comportement particulier interdit aux mineurs. Ils insistent donc sur les effets négatifs et contradictoires que cette notion d'offense statutaire suscite chez les fugueurs et les gens qui veulent leur venir en aide, parce que ces jeunes en viennent à craindre les policiers, les centres de distribution de services et les adultes en général de peur d'être rapportés aux autorités judiciaires. Ces auteurs ont constaté que les agences sociales elles-mêmes reconnaissent que le statut du fugueur nuit à leur intervention, car le jeune sait que les intervenants auront à signaler sa présence dans leurs murs avant même d'accorder de l'aide. Ainsi, le statut du fugueur place les agences sociales dans une situation contradictoire: d'un côté, elles offrent de l'aide à ces jeunes, mais en même temps les fugueurs qui s'adressent à elles risquent d'être impliqués dans le processus judiciaire qui les forcera à retourner dans le milieu qu'ils fuyaient. De plus, la plupart du temps, les parents ne seront même pas impliqués dans l'intervention judiciaire, l'action étant centrée sur l'adolescent avec l'objectif ultime de le retourner dans son foyer. Ces contradictions expliquent que la plupart des fugueurs qui ont obtenu des services des organismes officiels sont ceux qui étaient dans une situation critique de survie ou ceux qui y furent forcés par les policiers. Pour Miller et al. (1980), les faiblesses du système à venir en aide aux fugueurs sont donc dues en premier lieu à cette notion d'offense statutaire:

> «Le plus frappant et le plus important dans la situation des fugueurs, c'est qu'ils sont considérés essentiellement comme des étrangers en position d'illégalité statutaire. Tant que rien ne sera fait pour changer cette condition fondamentale, tout programme ou service d'aide sera marqué d'un grave handicap. Si une politique basée sur le principe de la déjudiciarisation était effectivement réalisée, il y aurait de fortes chances qu'une plus grande utilisation des services existants s'ensuivrait.» (Miller et al., 1980)

Deisher (1975) a soulevé plus particulièrement la difficulté du système judiciaire à catégoriser de tels jeunes de sorte qu'ils se retrouvaient en très grand nombre dans les centres correctionnels pour jeunes: la fugue est un délit et le fugueur, un délinquant.

Deisher (1975) et Green (1971) ont observé aussi que trop souvent les policiers ne faisaient que forcer le retour du jeune au foyer, sans n'avoir rien tenté, auparavant, pour changer les conditions familiales qui avaient justement amené l'adolescent à fuguer, de sorte qu'il était fréquent de le retrouver sur la route après un court laps de temps. De plus, ce retour forcé du fugueur au foyer, après avoir subi les tracas d'une arrestation suivie ou non d'une comparution en cour, ne faisait qu'aggraver son ressentiment envers sa famille et la société en général. Les auteurs ajoutaient que ces conséquences n'étaient pas dues à la mauvaise volonté des policiers ou des autres agents du système judiciaire, mais plutôt au manque de temps, de formation et d'expérience dans la façon d'aborder une telle problématique:

> «L'appareil judiciaire force le policier à intervenir dans une situation qui est principalement d'ordre familial, présupposant que peu importe ce qui a conduit le jeune à la fugue, cela peut être corrigé par la force, le blâme ou la punition.
>
> Il serait important que les hommes de lois, les cours de justice et les forces de l'ordre prennent conscience que, dans bien des cas, ce sont les parents qui ont surtout besoin d'un traitement et non leur enfant.» (Green, 1971)

Selon Grinnel et Loftis (1977), les critiques concernant la judiciarisation systématique des cas de fugue sont fondées sur trois constats majeurs:

- l'inefficacité du système judiciaire à répondre aux aux besoins de ces jeunes;

- l'existence de services autres que judiciaires plus appropriés ou pouvant être mis sur pied,

- le préjudice causé à un jeune suite à l'intervention judiciaire qui l'a identifié, étiqueté comme délinquant pour une infraction qui n'est pas en elle-même de nature criminelle.

Pour leur part, Bassis (1972) et Brennan et al. (1978) insistent particulièrement sur le troisième point. Bassis affirme même que pour des jeunes fugueurs qui auraient des tendances sociopathologiques, les contacts successifs avec le système judiciaire ne feront que renforcer ces tendances au point de les fixer en traits de caractère. Brennan et al. reprennent alors une des conclusions d'une étude rédigée avant la leur par Beyer, en 1974:

> «La pertinence d'étiqueter comme délinquants les adolescents qui fuguent du foyer familial est sérieusement remise en question par cette étude (Beyer, 1974).

Brennan et al. concluent ensuite:

> «Il semble qu'il serait même néfaste de traduire un adolescent fugueur devant les instances judiciaires lorsqu'il montre des tendances dépressives, une perte d'estime de soi, et un vécu conflictuel avec ses parents et son milieu scolaire.» (Brennan et al., 1978)

Le débat sur la judiciarisation des cas de fugue s'accentua vers la fin des années soixante et le début des années soixante-dix.

Quelques auteurs, dont Greene et Esselstyn (1972), se firent les défenseurs de la judiciarisation de ces cas et affirmèrent que les critiques des porte-paroles de la déjudiciarisation n'étaient pas vraiment fondées, principalement en ce qui concerne l'inefficacité du système judiciaire à répondre aux besoins des fugueurs et l'existence de services d'aide plus appropriés hors du cadre judiciaire. Ces deux derniers auteurs s'intéressaient particulièrement aux filles fugueuses et, à leur avis, une minorité bien spécifique de fugueuses seraient

soit traumatisées soit confirmées dans la délinquance par une intervention judiciaire. Greene et Esselstyn semblaient surtout craindre que la subjectivité des officiers de police et leur réticence à proposer la détention pour les adolescentes fugueuses favorisent l'augmentation de la délinquance chez les filles. Pour ces auteurs, l'encadrement judiciaire paraît donc nécessaire au traitement d'un grand nombre de fugueuses et, toujours selon eux, les conséquences négatives de l'intervention judiciaire ne seraient pas suffisamment prouvées ni étayées par des données scientifiques.

La thèse de la déjudiciarisation de ces cas nous paraît cependant avoir progressé suffisamment pour ébranler le principe même de la judiciarisation systématique.

II.2. Un système parallèle d'aide aux fugueurs

Pendant que se tenaient ces discussions sur le bien-fondé de la judiciarisation systématique des cas de fugue, plusieurs facteurs suscitèrent le développement d'un système d'aide parallèle, hors des cadres du système de justice. Ce sont:

- le taux croissant des fugues dans les années soixante;
- la surpopulation dans les centres de détention juvénile;
- la remise en question du diagnostic de délinquance pour un grand nombre de fugueurs;
- les risques encourus par ces jeunes sans refuge.

Miller et al. (1980) ont par ailleurs noté que les services officiels d'aide paraissent peu attirants pour les fugueurs ce qu'ils expliquent par l'inadéquation des programmes qui ne semblent pas conçus en fonction des besoins de ceux auxquels on les destinait. Ils ajoutent que ceci est particulièrement vrai pour les organismes publics où très peu de programmes cherchent à combler les besoins immédiats de survivance.

Howell et al. (1973) concluent que les jeunes fugueurs considèrent les organismes publics d'aide comme intimidants et conçus en fonction des adultes. C'est pourquoi les fugueurs se disent plutôt attirés par les organismes parallèles où ils se sentent considérés comme des individus à part entière, tout en trouvant ce dont ils ont le plus besoin, c'est-à-dire nourriture et refuge. Ces conclusions rejoignent celles de Deisher (1975).

> «Lorsqu'on leur a demandé de donner leur avis sur les services qu'ils jugeaient les plus prioritaires, les fugueurs ont mentionné, en premier lieu, la nourriture et un endroit où ils pourraient être hébergés. Suivaient ensuite, les besoins de vêtements, d'aide à l'emploi et de soins médicaux.» (Deisher, 1975)

Le réseau d'aide parallèle prit la forme de foyers pour fugueurs. Le premier fut établi à San Francisco en 1967 et d'autres suivirent, dont un à Washington D.C. en 1968 et un à Boston en 1969. La forme d'aide qu'on y dispensait était centrée sur le «counseling» et non sur la contrainte et l'accent était mis sur la résolution des conflits familiaux, ce qui, de l'avis des tenants de la déjudiciarisation, faisait défaut à l'intervention judiciaire.

La période du «flower children» fut propice au développement de ce réseau parallèle de foyers pour fugueurs. Adams et Munro (1979) estiment qu'en 1973, il y avait cent-trente (130) maisons pour fugueurs réparties dans quarante-deux (42) états américains.

Cependant, selon Moses, les problèmes sociaux de la jeunesse américaine ne peuvent réellement être réglés uniquement par ce réseau de refuges pour fugueurs. Pour venir en aide efficacement à toute la population potentielle à laquelle ce réseau pourrait s'adresser, il faudrait, d'après lui, élargir le cadre de réflexion et d'action à toute la jeunesse.

II.3. Le «Runaway Youth Act» de 1974

L'augmentation rapide du nombre de fugues, l'inquiétude grandissante de la population face à ce phénomène et les pressions qu'elle suscitait auprès des gouvernements, amenèrent le gouvernement américain à s'impliquer au niveau législatif par le «Runaway Youth Act», adopté en 1974.

Le «Runaway Youth Act» reconnaissait la nature sociale du problème et son ampleur nationale. Un organisme officiel, l'«Office of Youth Development», eut la responsabilité administrative de cette loi et la tâche d'entreprendre des études afin de mieux cerner le phénomène de la fugue du foyer familial à l'adolescence.

Cette nouvelle loi ne visait aucunement à remettre en question l'autorité et la juridiction du système judiciaire dans les cas de fugue ni à amender les législations existantes mais, plutôt, à encourager les relations informelles entre le système judiciaire et tout le réseau parallèle d'aide aux fugueurs. Le «Runaway Youth Act» légitimait et encourageait le développement du réseau de services d'aide déjudiciarisée déjà existant en accordant des subventions aux organismes pourvoyeurs de soins et offrant un refuge temporaire aux fugueurs.

Ainsi, grâce à cette loi, les foyers pour fugueurs gagnèrent en structures organisationnelles, en statut et en ressources financières. Cette législation peut servir d'exemple de normalisation d'une problématique spécifique aux jeunes, car elle la situe dans un cadre de non-déviance. Tout en reconnaissant le bien-fondé de cette évolution, Moses (1978) conclut, cependant, que le «Runaway Youth Act» est bien représentatif des actions gouvernementales, car le gouvernement réagit, suite aux pressions de la population à partir d'une problématique spécifique, en offrant des solutions très particulières aux divers phénomènes, comme les enfants battus, l'inceste et la pornographie enfantine. En 1974, il a cherché à solutionner le problème de la fugue en procédant de sa façon habituelle: pour Moses, les politiciens ne fonctionnent qu'avec les problèmes du jour et à la pièce:

«Forcés à faire quelque chose par l'électorat et pour se donner bonne conscience, les politiciens n'ont souvent pas d'autre choix que d'aller de l'avant. Des comités d'étude sont mis sur pied et des programmes sont élaborés pour répondre aux besoins et pressions du jour. L'exploration de la situation est limitée, l'intervention est spécifique et la réponse est claire.» (Moses, 1978)

Déjà, dans les années quarante, Skinner et Nutt (1944) avaient critiqué cette tendance des gouvernements à prendre des dispositions légales spéciales pour des groupes spécifiques de jeunes. Ces auteurs voyaient alors la fugue comme un symptôme du mécontement ou de la difficulté d'adaptation de l'ensemble de la jeunesse à la société, c'est pourquoi ils suggéraient d'avoir des services d'aide accessibles non seulement aux fugueurs mais aussi aux délinquants et autres groupes d'enfants subissant des méfaits de la vie en société:

«Au plan local, si chaque communauté était adéquatement pourvue en services sociaux pour venir en aide et répondre aux besoins de l'ensemble des jeunes, il deviendrait beaucoup moins nécessaire de forder notre réponse aux besoins sur la construction de nouveaux établissements, et moins nécessaire également de rédiger des lois spéciales pour aborder les divers problèmes comme celui de la fugue juvénile.» (Skinner et Nutt, 1944)

III. L'INTERVENTION ET LES TYPES DE FUGUEURS

III.1. La nécessité d'un cadre théorique

Des auteurs ont déploré le fait que plusieurs intervenants auprès de jeunes fugueurs connaissaient relativement mal la problématique de la fugue à l'adolescence. Ils ont souligné l'importance d'une bonne définition du concept de fugue et la nécessité de pouvoir identifier les principaux facteurs explicatifs de ce phénomène, de même que de connaître l'interaction de ces facteurs entre eux.

Ainsi, Brennan et al. (1978) précisent qu'un cadre théorique fiable pourrait servir de référence aux intervenants, aider à élaborer de nouvelles stratégies d'intervention, favoriser la prévention tout en facilitant l'intervention précoce de façon à empêcher des récidives qui conduisent à des problèmes sérieux:

> «Sans fondements théoriques, la consultation psychologique ou psychosociale tend à ne devenir qu'une question d'intuition. Il devient, dès lors, presque impossible d'évaluer scientifiquement la situation et d'en arriver à développer des stratégies efficaces d'intervention.» (Brennan et al., 1978)

En outre, disent ces auteurs, la connaissance de la problématique particulière à la fugue doit être largement diffusée de façon à ce que les parents soient mis au courant qu'un tel comportement est l'indice d'un problème sérieux. Ils ajoutent que la diffusion de cette connaissance doit s'accompagner d'une information sur les ressources disponibles.

A._ Pour pratiquer une intervention précoce

Pour Bassis (1972), l'intervention d'un professionnel bien au fait de cette problématique est nécessaire dès la première fugue. Pour lui, le fugueur a de fortes tendances à une sociopathologie mais, à son avis, ces tendances sont réversibles car une intervention appropriée peut les empêcher de devenir des traits de caractère permanents. Hildebrand (1963) perçoit aussi la fugue comme un des indices les plus révélateurs de mésadaptation chez un jeune et souligne la nécessité de diffuser des informations sur les services disponibles aux fugueurs et à leurs familles:

> «À sa phase embryonnaire, le problème peut fréquemment être corrigé par la collaboration entre les forces de l'ordre et les parents. Pour cela, il est essentiel que ces derniers soient informés des risques sous-jacents à de tels comportements, de même que des services disponibles pour leur venir en aide.» (Hildebrand, 1963)

B._ Pour faire de la prévention

Quant aux possibilités de prévention, des auteurs croient que l'élaboration d'un cadre théorique fiable pourrait aider à détecter, à partir de facteurs faisant preuve de valeur prédictive, les signes avant-coureurs d'un tel comportement, ce qui permettrait d'élaborer des stratégies d'intervention préventive plus facilement accessibles aux parents et aux enseignants.

Brennan et al. (1978) ont ainsi indiqué quatre (4) facteurs qui leur paraissaient susceptibles de servir d'indices prédictifs et qui leur avaient permis d'identifier 80% des fugueurs parmi un échantillon de fugueurs et de non-fugueurs:

- l'étiquetage négatif par les parents;
- une carence de soins et d'attention de la part des parents et une relation parent(s)-enfant réciproquement non-satisfaisante;

- un certain nombre de comportements délinquants chez le groupe de pairs auxquels le jeune se rallie;
- des attitudes négatives envers l'école et les professeurs.

Hiatt et Spurlock (1970) et Deisher (1975) ont aussi mentionné que le comportement de fugue pouvait être prévenu si la dynamique qui y mène était mieux connue et pouvait être détectée plus tôt:

> «Pour ne nommer que quelques-unes des situations les plus courantes, on n'a qu'à songer aux parents qui ne communiquent aucunement avec leurs enfants impulsifs et prêts à poser des gestes désespérés pour capter et garder l'attention parentale.» (Deisher, 1975. p. 258)

Plusieurs auteurs, comme Justice et Duncan (1976), mentionnent qu'il serait urgent d'organiser des programmes d'information permettant aux parents de détecter les premiers symptômes de détérioration de leur relation avec leurs enfants. Hildebrand (1963) encourage aussi ce type d'initiatives ajoutant que les parents devraient être mieux renseignés sur les services d'aide aux familles et aux jeunes:

> «Pour que les programmes de prévention de la criminalité soient efficaces, il est primordial que la cellule familiale parvienne à reconnaître les signes avant-coureurs de mésadaptation chez leurs enfants. (...) À son début, le problème peut fréquemment être corrigé par la collaboration entre les intervenants sociaux, les forces de l'ordre et les parents. (Hildebrand, 1963)

III.2. L'évaluation diagnostique

A. Hétérogénéité des fugueurs

S'il est une question sur laquelle on rencontre un consensus chez les auteurs, c'est bien celle de l'hétérogénéité des fugueurs et de la nécessité de les distinguer entre eux afin de choisir l'intervention la plus appropriée. Établir une «typologie des fugueurs» a même fait l'objet de plusieurs études.

Certains auteurs font une distinction uniquement entre les fugueurs qui en sont à leur première fugue, les récidivistes ou ceux dont l'itinérance est devenue un mode de vie.

D'autres, comme Hiatt et Spurlock (1970), ont mis l'accent sur l'importance de différencier, dès l'étape diagnostique parmi les gens que l'on retrouve sur la route, ceux dont la fuite est une réaction temporaire à une crise de situation ou de maturation de ceux dont la fuite est devenue un moyen habituel, quoique insatisfaisant, de faire face aux difficultés. Pour les premiers, ces auteurs proposent d'arrêter leur course et d'intervenir auprès d'eux pour les aider à acquérir davantage de stabilité. Par contre, pour ceux du deuxième groupe, qui sont généralement plus âgés, les auteurs se sont rendus compte que l'interruption du mouvement pouvait aller jusqu'à générer une crise plus grave que celle qui les avait amenés à fuir: c'est ce qu'ils appellent la crise de l'arrêt de l'itinérance.

Brennan et al. (1976, 1978) ont surtout insisté sur le fait que les fugueurs ne peuvent constituer un groupe homogène:

> «La difficulté à réduire la fréquence des fugues des jeunes de leur foyer familial peut être due, pour une bonne part, à la supposition que l'ensemble de la population des fugueurs forme un groupe homogène d'individus.» (Dunford et Brennan, 1976)

Brennan et al. (1978) ont aussi critiqué le fait de considérer tous les fugueurs comme des sociopathes, des délinquants ou des psychopathes. Quoiqu'ils admettent que les fugueurs présentent souvent un profil psychologique marqué par une faible estime de soi, un sentiment d'aliénation et de rejet des normes couramment admises dans la société, ces caractéristiques leur semblaient plutôt liées à des facteurs environnementaux aliénants qui avaient fini par vider le jeune de toute estime de lui-même. Pour eux, le traitement doit être orienté sur l'environnement plutôt que centré uniquement sur le fugueur:

> «Cette approche contextuelle devrait être la règle plutôt que l'exception»... (Brennan et al., 1978)

Dans son étude auprès de fugueurs qui n'avaient pas été classés comme délinquants par la cour juvénile, Elenewski (1974) conclut que les fugueurs de son échantillon semblaient avoir un ego beaucoup plus fort comparativement à un groupe de délinquants auxquels ils étaient comparés. C'est pourquoi il affirme qu'il serait préjudiciable et anti-thérapeutique d'assujétir ces jeunes fugueurs aux programmes correctionnels ou à ceux de réhabilitation sociale organisés pour des délinquants.

B. Un exemple de typologie de fugueurs: celle de Miller

Miller et al. (1980) ont créé une typologie de fugueurs dans le but de mieux adapter l'intervention aux besoins spécifiques de chaque type de fugueurs. Ils ont établi leur typologie en partant des comptes rendus verbaux de fugueurs interviewés sur les raisons et les circonstances de leur fugue. Ils ont ensuite relié les types de fugueurs aux types de services effectivement demandés et reçus. À ce sujet, ils ont d'abord établi que, dans l'ensemble, seulement 27% des fugueurs interviewés avaient demandé assistance auprès d'un organisme de services sociaux alors que la majorité d'entre eux avait contacté un service d'aide parallèle de la contre-culture, ce que les auteurs expliquent, en partie, par un manque d'information sur les différentes formes d'aide disponibles, mais aussi par la méfiance des fugueurs envers les services officiels.

Cette typologie est donc basée sur le vécu des fugueurs et sur leurs propres perceptions de la situation qui les a amenés à fuguer. Deux classes générales ressortent:

- ceux qui fuguent en réaction au comportement parental;
- ceux dont la fugue est surtout l'expression de leur volonté délibérée et de leur façon d'être.

TABLEAU V

TYPOLOGIE DE MILLER ET AL. (1980)
D'UNE POPULATION DE FUGUEURS

Motivation liée à une réaction au comportement parental	Motivation liée au comportement du jeune lui-même
Types de fugueurs:	Types de fugueurs:
1. Victimes	4. Fugitifs
2. Exilés	5. Réfugiés
3. Rebelles	6. Migrants

Les trois premiers sous-groupes de fugueurs se comparent assez bien aux fugueurs appelés les «running-from» par Homer (1973).

1. Le sous-groupe des «Victimes» est formé de jeunes victimes de violence parentale; ils se sentent en danger et sans défense dans leur famille et plusieurs adolescentes victimes d'abus sexuel se trouvaient dans ce sous-groupe. Miller et al. trouvent tout à fait inadéquat de songer à un retour au foyer pour ces fugueurs. De même, leur placement dans un centre de détention ne leur semble pas plus approprié. Pour les auteurs, ces jeunes ont d'abord besoin d'être mis à l'abri et d'ob-

tenir un counseling psychologique et un support supplémentaire pour les aider à continuer leur cheminement scolaire ou professionnel en toute sécurité; leur retour au foyer ne peut être envisagé sans le traitement approprié de leurs parents.

2. Les «Exilés» sont surtout victimes d'un rejet parental qui n'est pas nécessairement exprimé par un comportement parental violent. La fugue de ces jeunes se rapproche beaucoup de celle décrite par Stierlin (1973) selon le mode expulsif. Quoique la relation parent(s)-enfant soit marquée de tensions, les parents ne voient pas d'un bon oeil le placement de leur enfant dans une institution. Dans plusieurs de ces cas, les auteurs croient qu'un counseling centré sur l'apprentissage de meilleurs modes de communication parent(s)-enfant donnerait de bons résultats. Par contre, quand le rejet parental paraît irréversible, il reste à fournir à ces jeunes tout ce dont ils ont besoin pour survivre par eux-mêmes puisqu'ils peuvent être apparentés à des orphelins.

3. Les «Rebelles» ont, pour leur part, été souvent impliqués dans des conflits d'autorité avec leurs parents tout en ayant par ailleurs un lien de dépendance marqué envers eux; plusieurs présentaient des problèmes scolaires; ils avaient été moins souvent en contact avec des intervenants judiciaires que les «Victimes» ou les «Exilés». Du counseling parental dans ces foyers facilite habituellement le retour volontaire de ces jeunes fugueurs, mais il faut continuer à suivre ces jeunes et leurs parents après la réinsertion familiale.

Les trois autres sous-groupes de fugueurs vivaient moins les conséquences des agissements d'autrui à leur égard: ils présentaient plutôt un comportement déviant, ou exprimaient par leur fugue un désir d'émancipation.

4. Les «Fugitifs» étaient en fugue afin de se soustraire aux conséquences désagréables de leurs gestes. Souvent ces jeunes avaient commis un ou des actes répréhensibles et cherchaient à s'épargner les effets négatifs d'une arrestation, d'une punition, ou même, d'une simple confrontation avec leurs parents. Miller et al. suggèrent du counseling auprès de ces jeunes pour les rendre plus responsables, pour qu'une intervention appropriée les aide à court-circuiter leurs ten-

dances délinquantes ou leur irresponsabilité; de même, auprès des parents, il conseille d'investiguer sur les méthodes disciplinaires pratiquées et d'apporter l'aide nécessaire.

5. Les «Réfugiés» ne s'étaient pas sauvés de leur famille mais de l'institution où ils étaient placés et quelques-uns cherchaient à retourner dans leur famille. Ces jeunes rejetaient l'aide des établissements où ils étaient placés, ce qui amène les auteurs à questionner l'efficacité d'une telle intervention si personne n'a réussi à motiver le jeune à tirer profit de son placement.

6. Les «Migrants» étaient les plus âgés; ils se montraient indépendants psychologiquement de leurs parents; ils estimaient être prêts à entreprendre leur vie adulte. Ils ne quittaient pas leur famille à cause de tensions intolérables mais pour répondre à leur besoin d'autonomie; souvent, ils s'étaient trouvé un emploi leur permettant d'assumer leur subsistance et ils n'étaient que très rarement impliqués dans des actes délinquants. Leur fournir la possibilité d'apprendre un métier ou de se trouver un emploi, et les aider à se loger semblent être les interventions les plus appropriées pour ce type de jeunes.

En somme, de l'étude de Miller et de ses confrères, on peut conclure que les nombreuses raisons invoquées par les fugueurs pour expliquer leur comportement suggèrent l'existence de besoins différents et variés et une intervention appropriée à chaque type. Cette étude a aussi permis de mieux cerner quels types de fugueurs utilisent tels ou tels services. Ainsi, les auteurs se sont rendus compte que certains types de fugueurs se retrouvent de façon disproportionnée dans un type d'organisme et pas du tout dans un autre. Par exemple, les «Migrants» ne s'étaient presque jamais adressés aux organismes d'aide publics ou privés, alors qu'ils formaient une grande partie de la clientèle des services parallèles d'aide de la contre-culture. Les «Rebelles» et les «Réfugiés» n'avaient presque jamais été reçus par les services officiels et constituaient également des groupes de fugueurs pas du tout attirés par les programmes d'aide existants. Par contre, les «Victimes» et les «Exilés» étaient de

grands consommateurs de services, qu'ils soient publics ou de la contre-culture. Les organismes publics d'aide et les agences sociales privées recevaient dont principalement les «Exilés» et les «Victimes»; les «Fugitifs» et les «Migrants» étaient des clients des services parallèles, mais les «Rebelles» et les «Réfugiés» étaient à peu près inconnus de ces divers services.

C. Des outils pour le diagnostic

Quelques auteurs ont suggéré d'utiliser des instruments psychométriques pour mieux comprendre et classer les fugueurs. Ainsi, Wilgosh et Paitick (1974) ont fait ressortir le potentiel utilitaire de certains tests et questionnaires. Avec les adolescents fugueurs, ils ont utilisé diverses mesures parmi les suivantes:

- une série de questionnaires sur la situation familiale et scolaire, de même que sur le comportement délinquant;
- les matrices progressives de Raven;
- le «Wide Range Achievement Test» (WRAT);
- l'échelle sur l'agression parentale du questionnaire «Parental-Child Relations» (PCR);
- le «Bronfenbrenner Parent Behaviour Inventory» (BPB).

Quant aux parents, ils ont été soumis:

- au même questionnaire que les adolescents sur la situation familiale, scolaire et le comportement délinquant;
- aux mêmes tests de matrices progressives de Raven;
- à un questionnaire sur leurs relations matrimoniales.

Ces auteurs insistent sur l'utilité que peuvent avoir de telles mesures au niveau du diagnostic, du choix des stratégies d'intervention et de l'évaluation.

D'autres auteurs ont parlé de répandre l'utilisation de tests et d'instruments psychométriques pour détecter les fugueurs potentiels. Cependant, une stratégie préventive basée sur de tels outils, ne nous semble ni pratique ni à retenir, car elle implique que les personnes ayant un contact quotidien avec des fugueurs y aient accès facilement, que ces jeunes acceptent d'y participer et d'y collaborer, et que ces intervenants aient les connaissances et les habiletés nécessaires à l'interprétation de pareils tests. C'est pourquoi les instruments proposés par Elenewski (1974) et Golberg (1972) pour détecter les fugueurs potentiels ne concernent qu'une minorité d'intervenants et non les personnes qui côtoient quotidiennement la jeunesse. Pour l'auteur de la présente revue de littérature, favoriser une utilisation généralisée de ces tests nous paraît contre-indiqué et susceptible d'entraîner des «abus de diagnostics», à propos de tout. De plus, cela nous paraît susceptible de favoriser la stigmatisation de certains jeunes qui sont, très arbitrairement et plus souvent que les autres, soumis à toutes sortes de mesures et de tests de sorte qu'ils en viennent à conclure qu'ils sont soit moins intelligents que les autres, soit anormaux. Ces abus de diagnostics peuvent donc mener à constituer des abus de pouvoir et léser des droits fondamentaux des jeunes...

III.3. L'intervention psychosociale

III.3.1. Le choix d'une stratégie d'intervention

Après l'évaluation et l'identification du type de fugueur auprès de qui on doit intervenir, il reste à faire le choix d'une intervention psychosociale, puis à l'appliquer. De toute évidence, ce choix sera fonction des facteurs explicatifs identifiés dans ce cas de fugue, mais aussi, de son propre cadre théorique sur la problématique générale de la fugue.

De notre revue de littérature, nous pouvons regrouper les interventions suggérées par les auteurs en trois orientations fondamentales, définies elles-mêmes par les différentes identifications des facteurs explicatifs de la fugue. Ainsi, les auteurs qui ont surtout insisté sur les caractéristiques personnelles du fugueur et sur son profil psychologique, ont surtout prôné une approche d'intervention centrée sur le jeune lui-même. D'autres auteurs qui ont davantage cherché à cerner l'état de la relation parent(s)-enfant ont préconisé une approche familiale du problème. Enfin, un troisième groupe a centré ses principales recommandations sur des changements à apporter aux institutions sociales et communautaires.

Quelques auteurs ne se sont pas bornés à suggérer un type unique d'intervention, ils recommandent alors d'intégrer deux ou même les trois types suivants d'intervention:

. l'approche psychothérapeutique,
. l'approche familiale,
. l'approche structurelle et communautaire.

III.3.2. Les trois approches spécifiques

A. L'intervention de type psychothérapeutique

i) Les objectifs

L'intervention est centrée sur le fugueur, sa capacité «d'insight», sa motivation à changer certaines attitudes, comportements et perception de soi et des autres, par le renforcement des forces du moi ou la réadaptation du superego.

Les objectifs particuliers poursuivis par le thérapeute sont quelque peu différents, selon les auteurs, dépendamment des fonctions psychologiques à affermir: acquérir ou renforcer l'estime de soi, encourager la communication et la socialisation, développer l'autonomie, définir une identité propre, canaliser et contrôler

les impulsions, cultiver la projection de soi dans l'avenir et encourager le projet de donner une orientation à sa vie.

ii) la thérapie

Pour Wolk et Brandom (1977), le rôle du thérapeute est celui d'un parent substitut qui donne du support et de l'encouragement au jeune dans sa recherche d'autonomie et de perception positive de lui-même. D'après ces auteurs, la plupart des fugueurs sont motivés à recevoir ce type d'aide et aptes à en profiter, car, à leur avis, la fugue est due au développement d'une image de soi négative dans un contexte où le fugueur ne trouve aucune valorisation de lui-même. Les fugueurs sont décrits comme anxieux, doutant d'eux-mêmes, se sentant différents des jeunes de leur âge, ressentant beaucoup d'insatisfaction et se montrant toujours sur la défensive dans leurs relations interpersonnelles.

Plusieurs auteurs rattachent aussi la fugue au besoin de se soustraire aux forces contraignantes (la plupart du temps parentales), qui tendent à contrecarrer toute tentative d'autonomie et de développement d'une identité propre. Le docteur Allen (cité par Rosenheim, 1940) présente la fugue des jeunes comme une tentative de libération psychologique par rapport à la mère, avec l'objectif d'établir avec les autres personnes de son entourage et principalement avec le père, des relations respectueuses de son identité propre. La mère et ce jeune auraient tendance à se trouver dans un état symbiotique perpétuant la période indifférenciée de la petite enfance. Le but de l'intervention est alors de donner du support au «soi» qui se développe et d'aider le jeune à se réapproprier ses expériences du passé: par la relation thérapeutique, le jeune peut expérimenter sa capacité d'entrer en relation avec un adulte autre que la mère, puis devenir capable de généraliser cette expérience et développer ainsi sa socialisation.

Pour Jenkins (1971), la psychothérapie d'un fugueur doit être perçue comme une période de socialisation ou de resocialisation, dans une atmosphère marquée

d'acceptation et de tolérance. Cependant, l'intervenant augmentera graduellement ses attentes envers le fugueur de façon à ce qu'il acquière davantage de responsabilité et de maturité dans son comportement. Ainsi, à l'attention portée sur la valorisation de soi doit s'ajouter, dans l'intervention, l'obligation pour l'adolescent de se reconnaître des responsabilités envers le reste de l'humanité, et d'acquérir un sentiment d'appartenance à son milieu. Goldberg (1972) est du même avis précisant que l'acquisition d'un esprit communautaire motivera le jeune à différer la gratification de ses impulsions et à se montrer plus ouvert et plus réceptif dans ses relations interpersonnelles. Homer est du même avis:

> «...Il était nécessaire de se centrer...sur l'habileté du bénéficiaire à assumer la responsabilité de ses actes, puis à l'aider à gagner un certain contrôle sur son comportement. On était souvent amené à augmenter le niveau d'anxiété chez ces jeunes de façon à aborder le sentiment de culpabilité qui pouvait en découler. Ce changement au plan de l'intervention impliquait que l'on passe d'une approche centrée sur l'insight à une autre davantage centrée sur la confrontation, l'établissement de limites et la sensibilisation aux conséquences de leurs actes impulsifs.» (Homer, 1973)

Bassis (1972) considère aussi la fugue comme une tentative pour atteindre l'indépendance et définir une identité propre mais, pour y arriver, le jeune a dû prendre une attitude négative et son comportement apparaît comme sociopathologique. Afin de prévenir la fixation de ces traits dans la personnalité, le but de l'intervention auprès de l'adolescent est de lui faire prendre conscience de ses besoins de soins et d'attention, d'affection et de dépendance, en même temps que ceux d'autonomie et d'indépendance et de l'aider à faire le lien entre ses besoins et son comportement puis, enfin, de lui faire voir l'effet de son comportement sur lui-même et son entourage. Le but ultime de l'intervention est donc d'aider le fugueur à trouver une façon satisfaisante pour lui et acceptable pour son entourage, de répondre à ses besoins.

Leventhal (1963) et Elenewski (1974) perçoivent les fugueurs comme se sentant totalement impuissants face aux demandes du monde extérieur et craignant de perdre le contrôle de leur destinée. La fugue serait donc une réaction à leur crainte excessive de contrôle externe et à leur désarroi devant les attentes et exigences des adultes. Ces deux auteurs proposent d'explorer les sentiments d'impuissance du jeune et de l'aider à prendre conscience de ses distorsions perceptuelles sous-jacentes. L'intervention permettrait au fugueur d'acquérir une perception plus réaliste de la réalité extérieure et de lui-même, et une capacité plus grande d'évaluer les effets de son comportement. Leventhal a expliqué les échecs rencontrés dans sa tentative de venir en aide à un fugueur par deux causes: d'une part, la présence de parents réellement omniprésents et abusifs, ou, d'autre part, la persistance d'un adolescent à se croire à la merci des autres et du monde extérieur tout en refusant de questionner cette conviction.

Elenewski suggère aussi de se centrer sur certains aspects de l'image de soi, dans le but d'aider le fugueur à acquérir davantage de confiance en lui-même et de contrôle personnel sur sa destinée.

Homer (1973) affirme qu'une psychothérapie de type «insight-oriented» peut être très efficace avec les fugueurs de type «running-from» qui quittent leur foyer parce qu'ils ne se sentent plus capables d'affronter les tensions et les conflits familiaux qu'ils y vivent.

Levinson et Mezei (1970) aussi expliquent la fugue comme une réaction à des pressions familiales et sociales ressenties comme intolérables. Ils décrivent les fugueurs comme des êtres isolés et étrangers au monde qui les entoure, vivant une crise existentielle, ressentant leur vie comme vide de sens, tout en ayant des problèmes d'acceptation de soi. Le but du counseling psychothérapeutique serait de les aider à se comprendre davantage eux-mêmes et à acquérir une plus grande estime et acceptation d'eux-mêmes et, en plus, de donner une orientation à leur vie.

Pour Weinreb et Counts (1960), le jeune fugueur est à la merci de pulsions agressives et sexuelles qu'il n'arrive pas à contrôler. À cause de son impulsivité, il lui est très difficile de s'impliquer dans un traitement psychothérapeutique; de plus, les attitudes parentales négatives seront transposées sur l'intervenant, ce qui rendra le jeune très méfiant. Pour remédier à cette difficulté, ces auteurs proposent qu'une explication franche et directe des conflits sous-jacents et des transferts soit faite dès le premier contact pour favoriser l'implication du jeune dans son traitement et pour provoquer l'arrêt du comportement impulsif auto-destructif. Ils considèrent que les deux besoins primordiaux du fugueur dans un contexte thérapeutique sont, d'une part, un besoin de contrôle, d'où l'importance pour l'intervenant de paraître fort, autoritaire, compétent, et sécurisant, et, d'autre part, le besoin de la présence d'une personne réellement intéressée à lui venir en aide. Le thérapeute joue le rôle d'un substitut parental qui ne craint ni ses propres pulsions ni celles de l'enfant fugueur, tout en étant compréhensif et aidant. Les buts thérapeutiques sont donc de sécuriser le jeune face à ses pulsions et de développer la capacité d'en reporter la satisfaction par d'autres moyens et en temps opportun.

iii) Le débat sur la pertinence de l'approche psychothérapeutique

L'orientation psychothérapeutique fut l'objet de débats vigoureux quant à sa pertinence dans l'intervention auprès des fugueurs.

Ainsi, pour Jenkins (1969) une intervention de type analytique est très peu souvent appropriée aux cas de fugue car elle serait bien souvent infructueuse et peu rentable. Pour Healy (citant Rosenheim, 1940), un grand nombre de fugueurs retournent au foyer sans problèmes ultérieurs et sans avoir eu besoin de subir un tel traitement.

Pour Lowery (1941), la fugue est rarement un phénomène psychopathologique complexe et présente même une psychodynamique assez simple: une réaction simple

et primitive de fuir une situation déplaisante avec l'espoir d'en trouver une plus satisfaisante émotionnellement et socialement. Lowrey ajoute cependant que, dans tous les cas, une étude approfondie des motivations apparentes et réelles, de même qu'une évaluation de la structure de la personnalité du fugueur doit être effectuée car, pour certains fugueurs chroniques, des tendances paranoïdes accompagnées de traits schizophréniques furent souvent diagnostiquées.

Pour sa part, Goldberg (1972) fait remarquer que les fugueurs chroniques sont habituellement plus âgés et qu'ils sont devenus inaccessibles à une forme de psychothérapie analytique formelle. Leur problème est devenu chronique et intense et ils sont dans un état de marginalisation sociale, ce qui est très différent d'une période aigüe de difficultés situationnelles ou de crise que l'on trouve chez les plus jeunes. D'après Goldberg, certains fugueurs chroniques pourraient être aidés par une simple interrelation marquée de support et d'affection.

Homer (1973) a préconisé une intervention basée sur l'«insight» pour les fugueurs de type «running-from». Elle la déconseille, cependant, pour la catégorie des «running-to», car ces derniers seraient trop peu concernés par les conséquences de leurs actes et trop peu intéressés à examiner les motifs de leur fugue; ils seraient plutôt à la recherche d'un monde sans contrôle où ils pourraient faire tout ce qui leur plaît, trouvant ce paradis dans le milieu de la contre-culture. Homer conclut en disant que les filles fugueuses de ce type ne sont pas capables de développer de contrôles internes et qu'elles ont besoin de contrôle externe. C'est ainsi que l'auteur en est amenée à ne pas voir d'autres solutions qu'un traitement en milieu fermé pour les «running-to».

Comme Homer, certains auteurs reconnaissent l'efficacité de l'approche thérapeutique pour certains types de fugueurs et la nient pour d'autres types.

B. L'intervention auprès de la famille

La thérapie familiale est peu à peu devenue un mode d'intervention privilégié par de plus en plus d'intervenants sociaux insatisfaits des résultats de l'approche individuelle. Depuis 1970, plusieurs auteurs ont suggéré le choix de ce type de thérapie dans la plupart des problématiques, y compris celle de la fugue.

i) Les objectifs

Certains objectifs du traitement familial concernent les parents du fugueur, mais la plupart visent principalement à améliorer la communication parents-fugueur et/ou à trouver des façons de solutionner les conflits de générations autrement qu'en provoquant une crise.

Les objectifs concernant les parents sont d'abord d'obtenir un changement dans leur mentalité de façon à amener un changement dans leurs attitudes ce qui les rendrait plus acceptants, plus confiants et plus tolérants envers l'adolescent, puis à les inciter à lui manifester ce changement.

Ceux qui veulent établir ou rétablir la communication entre les parents et le jeune visent une compréhension réciproque des besoins et des attentes de chacun et une plus grande harmonie familiale.

Les objectifs de résolution des conflits de façon à ne pas provoquer de crise sont d'arriver à des compromis acceptables aux deux parties.

ii) la thérapie

Tous les auteurs consultés, ou presque tous, ont reconnu que le comportement de fugue était directement relié à des problèmes familiaux. Cependant, peu d'auteurs ont proposé des stratégies précises d'intervention familiale; la plu-

part se limitent, le plus souvent, à affirmer que cette approche est efficace avec les jeunes fugueurs. Quelques auteurs ont cependant présenté des pistes intéressantes pour cette thérapie.

Jenkins (1969, 1971) considère que, dans plusieurs cas, la fugue est une réaction pure et simple au rejet parental, d'où il conclut que le traitement de la famille est essentiel. D'après lui, si l'intervenant ne réussit pas à amener les parents à développer des attitudes plus acceptantes envers l'adolescent, le placement définitif devient la seule alternative.

Pour Bassis (1972), la famille étant l'institution sociale la plus apte à répondre aux besoins de l'adolescent, elle doit être impliquée dans la stratégie d'intervention. L'intervenant doit amener les membres de la famille à prendre conscience de leurs besoins et comportements réciproques, à comprendre la dynamique familiale et à sonder quel est le degré de satisfaction des besoins de chacun. Les membres de la famille doivent parvenir à se percevoir comme des individus plutôt que des exécutants de rôles et à mettre de côté les appréhensions négatives qu'ils entretiennent les uns envers les autres. La thérapie doit amener la communication de leur vécu émotionnel, qu'il soit négatif ou positif, et l'expérimentation de nouvelles façons de se relier les uns aux autres.

Selon Gordon (1975), les rencontres du fugueur et de sa famille permettent d'aider le jeune à communiquer le contenu de la protestation exprimée par sa fugue. De plus, le thérapeute peut aider les membres de la famille à comprendre la situation et à trouver un langage qui facilite la communication. Pour Gordon, il faut créer un contexte sécuritaire où la famille se permettra d'aborder les conflits et de voir que les impasses peuvent être dépassées, que des choix sont possibles et que les différences individuelles entre les membres ne signifient pas du rejet.

Justice et Duncan (1976) considèrent aussi que l'approche de résolution des conflits sans perdant, préconisée par Thomas Gordon, peut être efficace

avec les fugueurs et leur famille. Centrée sur la communication parent(s)-enfant, cette méthode cherche à aider les parents:

. à s'ouvrir davantage aux sentiments et aux besoins de leurs enfants à qui ils doivent montrer qu'ils cherchent à les comprendre réellement (écoute active);
. à exprimer plus efficacement leur propres sentiments et besoins à leurs enfants (message-je);
. à trouver une façon plus satisfaisante pour tous de résoudre les conflits qui peuvent survenir.

Dans cette méthode, les modes autoritaires et permissifs sont disqualifiés. Ces auteurs attirent aussi l'attention sur la manière de Thomas Gordon d'identifier les situations où les parents ne devraient pas intervenir, c'est-à-dire quand ils ne sont pas réellement affectés par le comportement du jeune. Cette approche de Gordon, préconisée par Justice et Duncan, résulte en une série d'ententes mutuelles concernant le comportement de ceux qui se sont engagés dans le processus de résolution des conflits sans perdant.

Deisher (1975) prône l'organisation de rencontres conjointes des parents et du fugueur avec le thérapeute pour les amener à exprimer leurs griefs réciproques de façon à pouvoir conclure des compromis.

Gullota (1979) affirme qu'une intervention centrée sur le changement des patrons de communication entre parents et enfants est prometteuse dans les cas de fugue, car il a noté l'absence de communication parents-adolescents, ou encore, des modes de communication inadéquats. À son avis, les jeunes trouvent leurs parents indifférents à leurs griefs, alors que les parents considèrent que l'adolescent est désobéissant, insensible et négligent.

Bass montre l'utilité d'une approche centrée sur la tâche avec la famille des fugueurs. Par cette approche, le thérapeute aide les membres de la famille

à négocier des ententes mutuelles sur leur comportement réciproque après avoir choisi une aire problématique à résoudre. Ces ententes sont formulées sous forme de tâches à accomplir, c'est-à-dire en énoncés clairs et mesurables sur la façon de se comporter les uns envers les autres. L'auteur précise qu'on ne devrait pas mettre l'accent sur le comportement de fugue de peur de le renforcer, mais plutôt sur les situations qui ont contribué à pousser le jeune à fuguer.

Stierlin (1973) - dont nous avons vu la théorie sur les trois modes d'interaction parent(s)-enfant (liant - expulsif - délégateur) - suggère de s'intéresser d'abord aux parents pour comprendre leur choix d'un mode d'interaction plutôt qu'au autre avec leur enfant. Il propose trois aires d'exploration:

. la crise des parents d'âge moyen devant faire face au vieillissement et à la mort;
. l'état des relations conjugales;
. les relations des parents avec leurs propres parents, ce qui pourrait situer l'intervenant dans une perspective basée sur trois générations.

Stierlin formule quelques lignes directrices concernant les stratégies d'intervention. Avec les adolescents fortement liés, dont la fugue est ratée ou rêvée, la tâche thérapeutique est d'aider les parents à prendre conscience de leur utilisation du mode «centripète-liant» et de les inciter à l'abandonner, en encourageant les tentatives d'autonomie de leur enfant et son ouverture au monde extérieur à la famille.

Avec les parents qui utilisent le mode «centrifuge-expulsif», l'auteur propose de les aider à créer une relation témoignant leur intérêt et leur affection à l'enfant et de les aider également à présenter un encadrement clair permettant au jeune de savoir ce qu'on attend de lui. L'objectif est d'amener l'enfant à développer des liens de loyauté et d'engagement envers ses parents.

Enfin, pour les parents qui fonctionnent avec le mode paradoxal de délégation et pour le jeune utilisé comme «délégué», l'enchevêtrement des missions conflictuelles et le besoin de loyauté doivent être explorés en profondeur; cette fois, la tâche thérapeutique en est une de résolution des conflits intrapsychiques et/ou interpersonnels et de reconnaissance des besoins et des obligations qui sont souvent niés ou déplacés.

C. L'intervention structurelle et communautaire

Ce type d'intervention est privilégié par Brennan et al. (1978) dont nous avons présenté, au chapitre précédent, la théorie fort intéressante sur les facteurs explicatifs de la fugue.

i) Les objectifs

L'objectif central est de renforcer l'identification personnelle du fugueur à la société par le développement de son sentiment d'appartenance à sa communauté et, pour cela, de contrer le processus de rejet institutionnel rencontré par le fugueur, en lui offrant de nouvelles possibilités de participation positive.

Quatre objectifs particuliers de thérapie sont proposés par Brennan:

- le renforcement des liens d'intégration aux milieux familial et scolaire;
- le renforcement des liens d'identification personnelle à la famille, à l'école, au marché du travail et à la communauté en général;
- la réduction des conditions stressantes qui affaiblissent les liens d'intégration sociale et d'identification personnelle;
- la réduction des contacts avec les groupes de pairs délinquants par la canalisation des intérêts du jeune vers des associations de pairs non déviants.

Les auteurs font remarquer que même si les objectifs d'intervention sont conceptuellement indépendants, leur opérationnalisation et leur impact lors du traitement ne le sont pas. Ainsi, le succès atteint dans l'un de ces objectifs suscitera immanquablement du progrès dans chacun des autres.

ii) La thérapie

La cible de la thérapie est l'environnement social du fugueur. Pour Brennan, les recherches ont démontré que les liens d'intégration sociale sont les facteurs les plus puissants pour créer, chez l'adolescent, des attitudes positives envers les institutions sociales. Ces liens intégrants sont des facteurs externes à la personne tels que de nouveaux rôles, la création de nouveaux modes de participation à la vie communautaire, la restructuration institutionnelle, etc. Brennan et al. ne rejettent pas le type d'intervention centré sur les contrôles internes du jeune, mais considèrent que l'accent doit être placé principalement sur les facteurs externes qui lient l'individu à la société:

> ...«Choisir l'environnement social comme cible d'intervention et élaborer de nouveaux patrons de participation pour la plupart de ces jeunes, voilà ce qui serait évidemment beaucoup moins stigmatisant pour ceux-ci et demanderait que nous nous centrions davantage sur les structures et les fonctions institutionnelles, plutôt que sur quelques adolescents en particulier.» (Brennan et al., 1978)...

Pour développer les liens d'intégration à la famille, Brennan propose au thérapeute d'agir comme médiateur pour que la famille fasse sa place au jeune:

> «...Changer les approches parentales au sujet des pratiques disciplinaires implique qu'ils acceptent une participation plus élargie du jeune au processus de résolution des conflits familiaux... De plus, la par-

> ticipation du jeune aux différents rôles de la cellule familiale tels que la prise de décisions, l'entretien ménager, le travail et la résolution des problèmes ne peut qu'amener l'adolescent à adopter une attitude plus responsable et plus valorisante envers la famille. Dans un tel contexte d'intervention, le rôle de l'intervenant en est un de négociation, d'instrumentation, de médiation ou d'arbitrage, dépendamment du type de problèmes résultant du processus interactionnel de la relation «parent(s)-enfant». (Brennan et al., 1978)

Brennan insiste également sur la nécessité de réintégrer le fugueur au monde scolaire et d'y favoriser une intégration positive:

> «...L'intervention en milieu scolaire peut n'impliquer que des solutions aussi simples que l'utilisation d'un tuteur, mais aussi celles moins simples, d'organisation de classes de récupération, ou de classes ou d'écoles d'intégration des «drop-out», ou l'élaboration de stratégies visant l'amélioration du rendement académique ou de la relation de l'élève avec ses professeurs. Une intervention plus structurée pourrait impliquer la réorganisation de toute l'expérience d'apprentissage scolaire de façon à ce que les tâches à réaliser soient assurées d'un succès pour chaque étudiant, pour que chacun en retire une certaine valorisation de soi ce qui compenserait et contrerait le processus de désengagement psychologique dû à certaines pratiques du milieu scolaire...»
> (Brennan et al., 1978)

La réduction des conditions stressantes et négatives de la vie familiale et de la vie scolaire implique que la famille et l'école reconnaissent leur part de responsabilité dans la satisfaction des besoins fondamentaux des jeunes:

besoin d'amour, d'estime de soi, d'autonomie et d'indépendance, d'appartenance à des groupes de pairs, etc. Les pratiques institutionnelles sur lesquelles se centre l'intervention sont principalement le rejet et l'étiquetage négatif, et le thérapeute intervient auprès des adultes pour changer leurs attitudes ou renforcer les contacts et les liens avec d'autres adultes plus tolérants et plus acceptants.

Auprès du fugueur, Brennan croit à la nécessité d'un counseling individuel. Les déficiences du superego et les attitudes négatives sont alors les cibles d'intervention qui vise: la formulation de buts précis à court terme et la projection de soi dans l'avenir, la définition de normes et d'un encadrement acceptables, l'expression du ressentiment, le renforcement de l'estime de soi et l'éveil d'intérêts divers.

C'est au contact des groupes de pairs délinquants que, d'après Brennan, un jeune va développer un comportement de fugue et les rationnalisations qui le supportent, de même que les techniques et habiletés nécessaires à sa réalisation. Leur étude ayant démontré le lien entre les pratiques scolaires négatives de classification des jeunes et leur association en groupes de pairs ayant tous été marginalisés et rejetés par le système, il leur paraît essentiel que les stratégies d'intervention s'orientent vers la modification de ces pratiques scolaires qui canalisent les jeunes en association négative de pairs déviants.

c) D'autres auteurs s'orientent vers ce type d'intervention

Brennan et al. ne sont pas les seuls à présenter cette option; d'autres auteurs aussi ont souligné la responsabilité de la communauté face à la jeunesse. Ainsi, Adams et Munro (1979), Cristal et Gold (1969) et Gordon (1974, 1975), insistent sur la nécessité de réévaluer nos priorités et valeurs comme membres de la société afin de répondre plus adéquatement aux besoins personnels et sociaux des jeunes. Ce type d'appel à une évaluation critique de nos institutions sociales a existé à chaque période où le taux de fugue des adolescents est devenu alarmant. Ainsi, Outland (1938), Skinner et Nutt (1944) et Shellow et al. (1967) af-

firment tous que le système scolaire, les institutions de loisir et le marché du travail doivent être repensés de façon à ce qu'ils deviennent de réels supports à l'épanouissement personnel et à l'implication sociale de la jeunesse.

D. Des programmes intégrés

Brennan et al. (1978) reconnaissent la valeur thérapeutique d'un certain counseling de type psychothérapeutique auprès des fugueurs, même s'ils cherchent à intervenir principalement selon l'orientation structurelle et communautaire: ils préconisent d'intégrer l'approche structurelle et le counseling individuel auprès des jeunes.

Homer (1973) conclut, pour sa part, qu'une thérapie familiale centrée sur la communication, peut être entreprise simultanément à un traitement d'orientation psychothérapeutique auprès des fugueurs de type «running-from», et que cela peut donner de bons résultats.

Robey et al. (1964) et Robey (1969) affirment que, dans plusieurs cas, la fugue d'une fille peut être due à une situation d'inceste avec le père. La fugue est due alors à un ensemble d'interactions familiales névrotiques centrées sur le triangle «père-fille-mère». Ces auteurs ne pouvaient connaître les stratégies d'intervention auprès des cas d'inceste telles qu'elles se développeraient au cours des années 1980, aussi centrent-ils leur intervention principalement sur la relation mère-fille, la mère étant alors la cible privilégiée de leur action.(1)

L'article de Wylie et Weinreb (1958) est un autre exemple du traitement d'une fugueuse par le traitement de la mère. Cet article démontre que l'approche court-terme est alors réalisable en autant que l'intervenant comprenne, dès la première entrevue, les dynamiques en jeu et qu'il utilise ces données dans la planification du traitement. Dans ce cas, la perception de la culpabilité de la mère suite à la réactivation de son vécu oedipien à l'adolescence, provoquée par le vécu oedipien de sa fille, et sa détermination à régler son problème de relation avec sa fille, furent les assises d'un traitement court-terme réussi:

---

(1) Les recherches récentes centrent également l'intervention sur chacun des trois acteurs de ce drame familial: père, mère, fille, d'abord par une approche individuelle, puis par une thérapie de petits groupes de pairs, suivie d'une thérapie des dyades et, enfin, par la thérapie familiale.

«Nous avons pu cerner l'aire la plus problématique de la relation mère-fille et nous centrer sur le membre de la famille dont le problème avait suscité l'état de crise familiale.» (Wylie et Weinreb, 1958).

III.3.3. Le retour «forcé» du jeune au foyer ?

Plusieurs auteurs s'interrogent sur la pertinence de forcer le jeune à réintégrer son foyer sans traitement préalable ou même, dans certains cas, après un tel traitement. D'autres se demandent s'il n'est pas préférable d'entreprendre le traitement dans un contexte autre que la famille avant de songer à la réintégration familiale et, même, de remettre cette dernière en question pour plusieurs fugueurs.

Bassis (1972) et Jenkins (1969) formulent des pronostics négatifs sur l'amélioration possible de la situation de certains jeunes, quand leurs familles sont sérieusement troublées et que leur présence n'y est pas vraiment souhaitée. Pour ces cas, Bassis conclut que l'aide ne peut être que minime et que la solution la plus prometteuse peut être d'aider le jeune à évaluer sa situation de la façon la plus réaliste possible, et à décider de son orientation après l'évaluation de ses besoins, de sa situation familiale et des contraintes qui lui sont imposées par la société.

Des auteurs ont même déconseillé le retour au foyer pour certains jeunes après la réussite de leur traitement individuel. Ainsi, Robey et al. (1964) ont écrit que «quand un placement à l'extérieur de la famille amène une amélioration générale de la situation du jeune, un retour forcé à la maison peut raviver inutilement la situation antérieure à la fugue».

Miller (1973) écrit également que le retour forcé du fugueur dans sa famille, sans qu'il ait pu résoudre son problème, ne peut qu'empirer la situation de celui-ci:

«En ne faisant que retourner le jeune chez lui, comme on l'aurait fait d'un objet perdu et retrouvé, on n'a tout simplement pas abordé les tensions qui l'ont forcé à fuir de la maison. Le fugueur revient plein de de ressentiment et, alors, son agressivité n'est plus seulement dirigée contre ses parents et les problèmes qui l'ont amené à prendre la route, mais contre toute la société qui l'a forcé à réintégrer son foyer familial.» (Miller, 1973)

Miller s'appuie sur son expérience dans un foyer pour fugueurs: environ les deux tiers des fugueurs traités à Berkeley décidèrent de retourner dans leur famille, mais, pour les autres, la meilleure solution fut de demeurer dans une famille d'accueil avec l'aide financière appropriée, de leurs parents ou d'autres sources, jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur majorité.

Le docteur Wile (voir Rosenheim, 1940) suggérait que pour les cas de fugueur dont la famille paraît très troublée, le traitement résulterait en une meilleure adaptation pour le jeune, si une entente était d'abord conclue entre l'adolescent et la famille pour que le jeune expérimente une période de séparation d'avec sa famille.

III.4. Les suggestions de programmes spécifiques

A. L'utilisation des services existants

Brennan et al. (1978) furent frappés par l'absence de programmes d'aide après le retour du jeune au foyer: seulement dix à quinze pour cent des fugueurs de leur étude avaient fait l'objet d'un suivi thérapeutique après leur réintégration au foyer. Sans connaître les raisons d'un tel manque de suivi, les auteurs en concluent que les intervenants sociaux semblent principalement chercher à ce que l'adolescent retourne à la maison et, qu'ensuite, parents et organisme d'aide considèrent la situation comme réglée.

Comme d'autres ont fait la même constatation, plusieurs auteurs insistent sur l'utilisation des services d'aide pour les jeunes fugueurs. On trouve ainsi une grande variété de suggestions de programmes spécifiques, allant de la judiciarisation systématique de tous les cas de fugueurs adolescents à des programmes s'appuyant sur le droit des jeunes à l'indépendance et à l'expérimentation.

Les partisans de la judiciarisation veulent le placement des fugueurs en centres de détention pour délinquants. Greene et Esselstyne (1972) sont des représentants de cette tendance.

Ceux qui défendent le droit d'autonomie des jeunes suggèrent une information généralisée pour que soient rendus plus accessibles les refuges pour jeunes, les centres d'entraide entre pairs, les réseaux téléphoniques d'aide et de dépannage. Gordon (1974, 1975), Goldmeir et Dean (1973) sont des représentants de cette tendance.

Certains auteurs se situent entre ces deux pôles extrêmes de programmes car, tout en ne favorisant pas la judiciarisation systématique des cas de fugue, ils croient que certains fugueurs doivent être placés dans des centres spécialisés, afin de susciter le changement d'attitudes qui s'impose. Ainsi Bassis (1972), tout comme Robey et al. (1964), ne croient pas à l'efficacité des consultations externes pour certains fugueurs car, à leur avis, le jeune et ses parents seront toujours portés à fuir leur traitement, aussitôt que la crise sera passée. Ils suggèrent plutôt une intervention intensive, à court terme, dans un centre résidentiel. Ce programme d'aide comprendrait l'intervention quotidienne d'adultes travaillant auprès du jeune, des interventions de groupe avec les autres résidents conjointement à un counseling familial. L'environnement du centre susciterait donc la motivation au changement d'attitudes tant et aussi longtemps que le jeune et sa famille n'auraient pas acquis de nouveaux schèmes de communication. Homer (1973) a suggéré le même type d'approche auprès des fugueuses.

À un niveau encore moins contraignant, Goldberg (1972) suggère la mise sur pied d'un établissement où le jeune serait tout à fait libre de participer aux

activités. On chercherait à y créer un cadre de vie presque familial, afin de susciter le développement d'une identité de groupe et un esprit communautaire et on y dispenserait un ensemble de services médicaux, psychothérapeutiques et vocationnels.

Pour leur part, Shellow et al. (1967) proposent d'organiser un centre d'urgence, ouvert vingt-quatre heures par jour, qui répondrait aux demandes d'aide des jeunes et de leurs familles aussitôt qu'une crise se présente.

Margolin (1976) encourage cette diversité au niveau des services considérant qu'elle suscite une saine compétition ou, encore mieux, la coopération et la coordination de leurs actions réciproques. Selon cet auteur, la tendance à ne se fier qu'à un seul type de programme empêcherait les intervenants de répondre aux besoins diversifiés des fugueurs et pourrait les amener à intervenir de façon stéréotypée:

> «J'appuie sur le fait que la compétition inhérente au système est un phénomène fondamentalement sain, particulièrement lorsqu'elle mène à la collaboration entre les différents compétiteurs. Le danger réside plutôt dans la prise de contrôle ou dans la «co-optation» due justement à un manque de compétition. (...) Un autre danger est de privilégier la formule d'un expert unique créant ainsi: «le syndrome de l'expert». On fait alors la promotion d'une approche particulière, on la diffuse, on l'acclame, et elle devient ainsi si populaire qu'elle est investie de qualités magiques... Les autres approches laissent alors leurs places et disparaissent, donnant tout le crédit à un seul type de réponse qui, finalement, ne comble pas toutes les attentes qu'on en espérait.» (Margolin, 1976)

B. Les programmes idéaux d'aide aux fugueurs

Miller et al. (1980) ont interviewé des intervenants sociaux et des fugueurs sur ce qui leur semblait représenter le programme idéal d'aide aux fugueurs. La réponse des uns et des autres réside en la définition d'un lieu.

Miller et al. (1980) ont donc posé cette question aux différents professionnels travaillant auprès des fugueurs et les réponses obtenues furent les suivantes:

> «...Un lieu où les intervenants sont sensibles aux besoins des jeunes; un foyer de groupe autonome où le petit nombre de pensionnaires donne un esprit familial à la vie communautaire; un endroit où l'environnement diffère complètement de celui des centres urbains; une place ouverte à tous, et non seulement aux fugueurs; un lieu où les jeunes sont libres de croître à leur propre rythme et de la façon qu'ils le désirent; enfin, une multitude de sites de façon à pouvoir répondre aux besoins d'une variété d'individus, d'endroits, d'ethnies et de milieux culturels variés.» (Miller et al., 1980)

La même question fut posée aux fugueurs. Leur commentaires sont regroupés dans le tableau suivant.

TABLEAU VI

CARACTÉRISTIQUES DE L'ORGANISME IDÉAL POUR VENIR EN AIDE AUX FUGUEURS SELON LES SUGGESTIONS D'UN GROUPE DE FUGUEURS * (N = 215)

L'organisme idéal:	%
. Offrirait nourriture et refuge	58
. Serait libéré des contrôles extérieurs	47
. Serait libre des contraintes légales	40
. Aurait un personnel compréhensif	38
. Aurait un personnel facile d'accès	37
. Serait basé sur une participation volontaire	36
. Aurait des installations de loisirs	26
. Serait autre qu'une «agence sociale»	25

* Les fugueurs avaient le choix de donner plusieurs réponses à la question principale d'où le total de réponses supérieur à 100%. (Miller, 1980)

Il semblerait donc que la plupart des fugueurs soient à la recherche d'une assistance sans connotation de contrôle. Toutefois plusieurs d'entre eux désirent compréhension et aide; certains précisent les qualités indispensables au personnel de l'organisme: compréhensif aux jeunes et facilement accessible; de plus, la participation volontaire paraît nécessaire à plus d'un sur trois des fugueurs interviewés.

Cet organisme idéal ne pourrait exister que dans une société où les contradictions légales fondamentales entre le contrôle et les services seraient résolues.

Miller et al. (1980) concluent qu'il est nécessaire d'élaborer de nouveaux types de programmes qui répondent davantage aux besoins des jeunes. Le programme canadien Katimavik est cité comme un exemple à suivre, car il permet aux adolescents qui y participent de se mieux connaître tout en exécutant des activités qui développent l'esprit communautaire et les aident à mieux connaître les différentes possibilités qui s'offrent à eux dans leur pays.

IV. La recherche dans ce domaine

Un bon nombre des auteurs consultés ont présenté des suggestions concernant la recherche dans le domaine de la fugue des adolescents; ils ont également exposé un certain nombre de remarques et de critiques méthodologiques.

IV.1. Les difficultés d'ordre méthodologique

A. Le cadre théorique

Au moment de leur recherche, des auteurs comme Brennan et al. (1978) ou Walker (1975), ont fait une revue de la littérature disponible. Ils s'entendent alors pour déplorer la faiblesse ou l'absence d'un cadre conceptuel bien défini dans la présentation de plusieurs travaux de recherche les précédant. Par exemple, l'absence ou la faiblesse de la définition du concept de la fugue empêche de pouvoir faire un lien entre un bon nombre de ces recherches, ce qui nuit à la croissance d'un corps de connaissances facilement transmissible sur cette problématique et ne permet pas d'en tirer d'enseignements précis pour la thérapeutique psychosociale à utiliser:

> «...Il devient extrêmement difficile d'intégrer de façon cohérente les données de ces recherches dans un «corps» de connaissances, puisque le point de départ de la plupart de ces études demeure ambigu...» (Brennan et al. 1978)

«...Vu le grand nombre de chevauchements conceptuels dans les différentes définitions du concept de fugue, les résultats de ces études ne peuvent être comparés et leurs données ne peuvent s'intégrer en un tout significatif...» (Walker, 1975)

Cette faiblesse de définition conceptuelle entraîne également l'application du terme fugueur sans distinction entre les types de fugueurs rencontrés, de sorte que l'utilisation des données recueillies devient très problématique et très réduite:

«...Les différents termes utilisés tels que hippies, errants, «street people», vagabonds, jeunes de la contreculture, «crisis flight people», «splitters», «floaters», «hard road freaks» ou aventuriers, peuvent tous être reliés, sur le plan de la sémantique, au concept de fugueur. Mais lorsqu'ils sont utilisés de façon interchangeable et sans rigueur comme autant de synonymes de fugueur, la signification et l'intégration de l'information obtenue n'en sont point facilitées; le terme fugueur devient alors un fourre-tout sémantique qui condamne d'avance toute recherche, avant même qu'elle ne soit entreprise...» (Brennan et al., 1978)

B. L'échantillonnage

Les critiques méthodologiques rencontrées sont souvent reliées à la méthode de sélection des sujets à l'étude et aux sources dont ils proviennent. L'éventail des sources d'échantillonnage permet difficilement la comparaison des résultats; de plus, certains échantillonnages entraînent des biais systématiques dans les résultats. Ainsi, par exemple, un bon nombre des études disponibles avaient choisi leur échantillon dans les registres de la police, d'une cour juvénile, d'une clinique pédo-psychiatrique, ou d'un centre pour jeunes délinquants: il n'est donc pas étonnant que leurs résultats représentent le fugueur comme un être déviant psychologiquement ou socialement. D'autres études ont choisi leur échantillon dans les centres ou refuges de la contre-culture ou du réseau parallèle de services mis

sur pied pour les fugueurs; leurs résultats ne peuvent qu'être fort différents des études sur les jeunes délinquants ou malades. La plupart des études sont donc basées sur des échantillons sélectionnés dans des milieux spécifiques, ce qui rend leurs résultats difficilement généralisables: sans diminuer l'intérêt certain qu'elles présentent, on ne peut prétendre qu'elles tiennent compte des fugueurs n'ayant jamais utilisé ces sources d'aide ou n'ayant jamais été inscrits dans les divers services judiciaires ou sociaux.

Le tableau suivant fait le sommaire des milieux où furent sélectionnées les différentes populations utilisées dans la littérature recensée pour la présente recherche:

TABLEAU VII

SOURCES D'ÉCHANTILLONNAGE RETROUVÉES DANS LA LITTÉRATURE SUR LA FUGUE DES ADOLESCENTS

SOURCES DES ÉCHANTILLONS	AUTEURS
1. Centres de réhabilitation pour délinquants	Jenkins et Boyer (1968); Jenkins (1971); etc.
2. Cours juvéniles	Greene et Esselstyn (1972); Foster (1962); Homer (1973); Suddick (1973); etc.
3. Registres des personnes portées disparues	Hildebrand (1963, 1968); Shellow et al. (1967); Wattenberg (1956); etc.
4. Milieux cliniques et psychiatriques	Robey (1969); Leventhal (1963, 1964); Robins (1958); Robins et O'Neal (1959); Rosenheim (1940); etc.
5. Foyers pour fugueurs	English (1973); Wolk et Brendom (1977); etc.
6. Organismes publics de services sociaux	Outland (1938); etc.
7. Milieux de la contre-culture	Kaufman, Allen et West (1969); etc.

«...La qualité des techniques d'échantillonnage utilisées est fondamentale pour assurer la fidélité et la représentativité de la population à l'étude et le manque de rigueur sur ce plan ne peut que résulter en des données douteuses, biaisées et confuses. Ainsi, la confection d'un échantillon probabiliste sur une grande échelle sera nécessaire pour obtenir des sujets représentatifs de tous les types de fugueurs, comprenant aussi ceux qui n'ont jamais eu de contact avec les forces de l'ordre ou les centres de distribution de services sociaux. Les différentes sources d'échantillonnage utilisées jusqu'ici, les corps policiers, cours de justice, refuges pour fugueurs, «underground crash pads», etc., permettent d'obtenir une couverture raisonnable de la population des fugueurs qui utilisent les services d'aide publique ou privée, ou qui ont été arrêtés, mais pas des autres fugueurs...» (Brennan et al., 1978)

D'autres auteurs critiquent les petits échantillons, d'autres, l'absence de groupe-contrôle ou le petit nombre de sujets constituant le groupe-contrôle.

Un autre aspect critiqué de plusieurs de ces échantillons est leur caractère volontaire. Ainsi, Wolk et Brendom (1977) soulignent bien que les résultats de leur étude ne peuvent être généralisés, leur échantillon étant réalisé sur une base volontaire. Les adolescents intéressés à participer à une telle expérience peuvent, à leur avis, avoir des traits de personnalité et une conception de soi fort différents de ceux qui préfèrent s'abstenir. Ces jeunes volontaires étaient peut-être davantage intéressés que les autres à réintégrer leur foyer, ce qui expliquerait possiblement que les fugueurs de cette étude semblaient disposés à participer à du counseling. Tous les auteurs utilisant cette méthode ne sont pas aussi conscients que Wolk et Brendom des limites qu'elles entraînent.

C. Les outils de mesure

Un autre sujet de critiques est l'utilisation de certains instruments (questionnaires, tests, etc.) sans explication, sans justification d'un tel choix, sans mesures de fidélité et de validité, ce qui leur confère un caractère tout à fait expérimental qui limite la portée de leurs conclusions:

> «...Même lorsqu'une variable est bien définie au plan conceptuel, si son opérationnalisation est rendue infidèle ou invalide à cause de mesures inconsistantes et instables, c'est toute la crédibilité de la recherche qui sera remise en question. Il est donc important pour tous les chercheurs, peu importe leur discipline, de vérifier la validité et la fiabilité des instruments de mesures utilisés au plan psychométrique...» (Brennan et al., 1978)

> «...Quelques recherches (...) utilisaient des techniques de mesures statistiques relativement sophistiquées telles que l'analyse de régression multiple ou l'analyse discriminante. Par contre, dans l'ensemble, les cadres méthodologiques utilisés pour étudier le phénomène de la fugue étaient plutôt simples et même souvent inadéquats, si l'on se réfère aux exigences traditionnelles de la recherche en science sociale...» (Walker, 1975)

IV.2. Perspectives pour de nouvelles recherches

Plusieurs auteurs ont conclu à la nécessité de poursuivre la recherche en ce domaine et certains ont esquissé quelles seraient les avenues à explorer. Quelques-uns ont aussi fait des suggestions quant à la méthode à privilégier.

IV.2.1. Des suggestions de méthodes

Ces suggestions privilégient deux types de recherches: les recherches longitudinales et les recherches évaluatives.

A. Des recherches longitudinales

Brennan et al. (1978) suggèrent l'utilisation de recherches longitudinales afin de mieux cerner la dynamique entre les facteurs explicatifs du processus d'érosion des liens du jeune à sa famille, à son école, à la société en général.

Adams et Munro (1979) sont du même avis pour ce choix de méthode afin, selon eux, de clarifier quelles sont les causes mais aussi les conséquences d'un tel comportement:

> «...Les recherches futures devraient utiliser des devis plus précis, afin de vérifier l'hypothèse d'une relation entre des facteurs d'ordre psychologique et les réactions de fugue. De façon plus spécifique, on pourrait envisager une étude longitudinale qui permettrait d'évaluer les variations selon l'âge des cohortes, particulièrement si l'on recueille des données avant et après la manifestation d'un comportement de fugue...» (Adams et Munro, 1979)

Le choix de recherches longitudinales résultent donc des conclusions de recherches précédentes qui notent le caractère évolutif de la dégradation des relations du jeune avec son entourage.

B. Des recherches évaluatives

Les suggestions pour ce type de recherche s'intéressent particulièrement à l'intervention à privilégier auprès des jeunes fugueurs et de leur famille.

Walker (1975) note le petit nombre de recherches évaluatives des services et des programmes spéciaux pour les jeunes fugueurs, il encourage la recherche évaluative des services ou traitements qui s'avèrent les plus prometteurs compte tenu des divers types de fugueurs rejoints. Grinnell et Loftis (1977) ont aussi insisté sur l'importance de pousser la recherche dans ce domaine:

> «Comme professionnels, nous devons continuer à encourager la recherche sur l'efficacité des différentes approches utilisées auprès des fugueurs pour améliorer nos interventions auprès d'eux. Ces études devraient s'intéresser au processus explicatif de ce qui pousse l'adolescent à faire partie de groupes de jeunes prédisposés à la fugue. Ce n'est que par la réalisation consciencieuse et continue de recherches que nous pourrons accumuler les données pertinentes sur le phénomène de la fugue et que nous pourrons offrir des services d'aide de qualité et scientifiquement éprouvés pour aider ces jeunes à réintégrer la société.» (Grinnell et Loftis, 1977)

Selon Brennan et al. (1978), la rareté des études évaluatives sur le traitement psychosocial des fugueurs est due au fait qu'on ne soit pas encore parvenu à élaborer une théorie vraiment cohérente sur la fugue des adolescents. Ces auteurs soulignent le chemin parcouru dans cette direction jusqu'ici et ils souhaitent fortement que d'autres chercheurs fassent l'évaluation de leur propre cadre théorique, pour en mesurer surtout la valeur prédictive et l'efficacité des stratégies d'intervention suggérées. Des recherches évaluatives pourraient ainsi renseigner l'intervenant sur le choix de ses objectifs et méthodes d'intervention pour agir au niveau de la prévention de la fugue, pour la réintégration d'un jeune après une première fugue et pour travailler à la réinsertion sociale des jeunes fugueurs récidivistes ou même chroniques.

IV.2.2. Des orientations pour des recherches futures

De toutes les suggestions de sujets pour des recherches futures, six avenues se précisent résumant les principales préoccupations des auteurs:

a) des recherches plus approfondies sur le fugueur pour mieux comprendre le processus général du développement à l'adolescence et pour cerner où se situe le phénomène de la fugue dans ce processus (Wolk et Brandom, 1977);
b) des recherches pour clarifier l'interaction des divers facteurs conduisant à l'érosion des liens du jeune avec sa famille, son école, son entourage (Brennan et al., 1978);
c) des recherches pour développer des instruments aptes à prédire l'émergence du comportement de fugue (Brennan et al., 1978);
d) des recherches pour approfondir la connaissance des liens observés entre la fugue et la déviance psychologique et/ou sociale (Brennan et al., 1978; Hildebrand, 1968; Foster, 1962):

> «...Dans notre étude, quarante-cinq pour cent des délinquants échantillonnés avaient déjà fugué du foyer familial. (...) Ce résultat nous suggère qu'une compréhension plus poussée du phénomène de la fugue pourrait nous aider à mieux cerner le processus menant à la délinquance. Cette constatation s'avère d'autant plus significative qu'il fut dénombré davantage de comportements délictueux dans le groupe de sujets fugueurs comparativement à celui des non-fugueurs...» (Foster, 1962)

> «...Il semblerait que le taux de fugues pourrait s'avérer un indice révélateur de l'importance de la délinquance dans notre société et que davantage de recherches sur le phénomène de la fugue pourrait nous aider à mieux cerner le processus étiologique de la délinquance juvénile...» (Hildebrand, 1968)

e) des recherches pour renforcer l'efficacité des interventions auprès des fugueurs et mieux déterminer les objectifs d'intervention selon les types de fugueurs; (Walker, 1975; Brennan et al., 1978);

f) des recherches pour expliquer l'attrait de la fugue pour des jeunes paraissant normalement intégrés à leur famille, à leur milieu scolaire, à leur entourage (de 10% à 20% des échantillons relevés par Brennan et al. dans leur revue de littérature).

CONCLUSION

La plupart des auteurs qui ont écrit sur la fugue des adolescents avaient pour but de contribuer à faire avancer les connaissances sur cette problématique afin d'orienter et d'améliorer l'intervention psychosociale auprès des jeunes fugueurs.

Ce qui ressort de leurs écrits sur ce sujet, c'est évidemment le lien entre leurs suggestions de stratégies particulières d'intervention et leur vision personnelle de ce qui conduit un jeune à fuguer. Ainsi, il était normal que les auteurs qui ont surtout insisté sur la description d'un profil psychologique particulier au fugueur, suggèrent presque uniquement un type d'intervention de type psychothérapeutique auprès du jeune. Ce qui nous paraît, cependant, une lacune sérieuse de l'ensemble de ces écrits, c'est que les auteurs ont presque tous décrit la fugue comme une réaction à des relations détériorées entre parents et enfants ou, dans tout l'environnement social, entre adultes et enfants, ils s'en tiennent pourtant pour la plupart, à recommander une intervention d'abord centrée sur le jeune.

Quelques auteurs sont plus consistants dans leurs suggestions d'intervention qu'ils relient aux principales causes identifiées intégrant alors environnement social et jeunes dans leurs propositions de stratégies d'action. Des enseignements

précieux nous viennent de ces derniers et, principalement, de Brennan et al. (1978).

Nous retenons de ces enseignements d'abord une philosophie générale de parti pris pour le jeune qui était la base de l'organisation de tout un réseau américain parallèle de services qui visaient à rejoindre les fugueurs et à leur venir en aide, plutôt qu'à les traduire devant les tribunaux. Ce réseau parallèle fut d'ailleurs officialisé par une législation spéciale (1974). En effet, l'expérience américaine, qui a connu des époques particulièrement marquées par de véritables épidémies de fugues de jeunes, a conduit à une législation particulière, le «Runaway Youth Act». L'idée générale de cette législation semble en être une d'adoucissement des pratiques et des attitudes, favorisant une plus grande tolérance envers les fugueurs puisque, sans renier la juridiction des tribunaux de la jeunesse dans ces cas, elle recommande la collaboration entre, d'une part, l'appareil judiciaire et les services officiels et, d'autre part, le réseau parallèle d'aide aux fugueurs qui cherchait à contrer le recours systématique à la judiciarisation.

Ce que nous retenons ensuite de ces enseignements précieux pour l'intervention, c'est la nécessité de bien évaluer la situation et de pouvoir distinguer auprès de quels types de fugueurs on a à intervenir. Car s'il est un consensus chez les auteurs, c'est bien celui de l'hétérogénéité des fugueurs. Certaines typologies sont très élaborées (Miller, 1980), d'autres le sont moins; mais tous les auteurs s'entendent pour différencier clairement les fugueurs entre eux et suggèrent d'appliquer une intervention appropriée aux types rencontrés.

Le rôle du thérapeute dépend, bien sûr, du type de fugueur auprès de qui on doit intervenir. La plupart des auteurs s'en tiennent à un rôle de parent substitut ouvert et tolérant, qui encourage l'autonomie du jeune tout en lui faisant accepter - par compromis ou par négociation - un certain encadrement.

Brennan et al. (1978) insistent davantage sur la nécessité de travailler auprès des structures afin de changer le reflet de l'image que le jeune y reçoit de lui-même, pour favoriser une participation positive du jeune dans ses milieux de vie.

Plusieurs auteurs s'entendent pour décourager la pratique d'un «retour forcé» du jeune dans un milieu inchangé, où il ne fera que répéter ses expériences malheureuses. Quand le milieu s'avère incapable de progrès, certains auteurs favorisent une vie indépendante ou en milieu substitut.

Enfin, un bon nombre d'auteurs encouragent la poursuite des recherches dans ce domaine de la fugue des adolescents.

CONCLUSION

À l'aide d'une revue de la littérature américaine spécialisée, nous avons cherché à répondre à trois questions reliées au phénomène de la fugue des adolescents du foyer familial:

1- Parmi les définitions qui ont cherché à mieux cerner le concept de la fugue, laquelle nous paraît la plus pertinente ?
2- Quels sont les principaux facteurs explicatifs de ce phénomène ?
3- Parmi les suggestions faites par les auteurs, lesquelles nous paraissent les plus susceptibles d'améliorer notre approche de cette problématique et nos interventions auprès des fugueurs ?

1. Une définition

Une définition claire nous paraît constituer le premier élément d'un cadre conceptuel qui permettrait de situer le phénomène de la fugue juvénile et de mieux le comprendre.

La définition retenue pour cet essai est la suivante: la fugue est la fuite délibérée du foyer familial, pour une période d'au moins une nuit, par un jeune de moins de dix-huit ans, sans qu'il en ait eu l'autorisation de ses parents.

C'est un comportement qui permet à un mineur de se soustraire à la surveillance parentale. Ce comportement est illégal puisque le code civil américain, mais aussi québécois, interdit «au mineur non émancipé de quitter la demeure familiale sans le consentement du titulaire de l'autorité parentale» (art. 650, code civil du Québec). Un bon nombre de jeunes peuvent donc se retrouver devant le tribunal de la jeunesse à cause de cette offense statutaire.

2. Les facteurs explicatifs de la fugue

Les auteurs qui ont cherché à expliquer et à nous faire mieux comprendre la fugue d'un adolescent de son foyer familial, ont conclu à l'interaction de plusieurs facteurs plutôt qu'à un facteur causal unique. Ces facteurs sont alors reliés au profil psychologique du fugueur, aux interactions dans les milieux familial, scolaire et entre jeunes, de même qu'à une situation socio-économique instable qui peut être généralisée à toute une société donnée.

Le profil psychologique

Plusieurs auteurs décrivent le fugueur comme réagissant d'une façon impulsive de type «acting out» à des conflits intra-psychiques non résolus et réactivés à l'adolescence, ou encore, démontrant des problèmes liés au contrôle environnemental. Dans ce dernier cas, il se sentirait à la merci de son entourage et dans l'obligation de réagir pour protéger son ego. Le fugueur aurait une faible estime de soi, beaucoup de méfiance envers son entourage et il aurait plutôt tendance soit à s'isoler, soit à se regrouper avec des pairs déviants. Certains auteurs considèrent la fugue comme un trouble du comportement réversible, alors que d'autres y voient l'expression d'une sévère psychopathologie. Enfin, certaines études perçoivent la fugue juvénile comme le point de départ d'un processus évolutif menant au nomadisme adulte.

Par ailleurs, un bon nombre d'auteurs font plutôt ressortir qu'une minorité seulement des fugueurs présentent un profil psychologique pathologique et que la majorité manifestent simplement, quoique de façon inadéquate et maladroite, leur besoin d'autonomie et d'indépendance lié à la crise de maturation et de croissance associée à l'adolescence.

Nous retenons qu'il s'agit d'un adolescent «particulier» qui s'exprime par ce comportement de fugue. Tel fugueur sera plutôt un «running-from» c'est-à-dire qu'il quitte, qu'il fuit un milieu lui paraissant insupportable.

Tel autre fugueur sera plutôt un «running-to», c'est-à-dire qu'il est plutôt en quête d'un milieu «idéal», ou qu'il veut se rallier à un groupe lui semblant vivre selon un mode de vie qu'il idéalise.

Un certain besoin d'aventure vient aussi compléter ce profil.

Les interactions familiales

Les facteurs familiaux sont considérés comme les plus importants de tous ceux qui participent au processus menant à la fugue. Certains auteurs ont relié la fugue à une réponse parentale impropre à satisfaire les besoins nouveaux spécifiques à l'adolescence: autonomie, recherche d'identité, sentiment d'appartenance et de conformité aux pairs. L'incapacité du jeune à harmoniser la satisfaction de ses nouveaux besoins aux exigences de la réalité, et le manque d'habileté des parents à transiger avec cette situation, résulteraient en une relation parent(s)-enfant marquée de conflits.

D'autres auteurs ont surtout insisté sur les déficiences du processus de socialisation dans la famille. Pour eux, les pratiques disciplinaires parentales, la façon dont les parents ont eux-mêmes été éduqués, leurs aspirations à ce que leurs enfants se conforment à des normes sociales qu'ils se sentent eux-mêmes incapables de suivre, détériorent la qualité de la relation parent(s)-enfant et le climat familial de telle sorte que cela provoque l'aliénation précoce du jeune à sa famille et à la société en général. De là, le cheminement du jeune vers la déviance; la fugue ne serait alors qu'une question de temps et de circonstances.

La configuration familiale aurait aussi un impact important pour conduire à la fugue, les fugueurs provenant souvent d'une famille éclatée ou marginale.

L'adolescent fugueur viendrait donc d'une famille où les tensions sont habituellement très fortes et lui sont devenues intolérables. Dans cette famille, la relation parent(s)-enfant serait ou bien marquée par des liens très forts mais d'une certaine façon étouffants, ou encore, elle serait marquée

par le désintéressement et le désengagement émotif des parents de sorte que ce jeune ne se sent pas, ne se sent plus de racines dans cette famille: la fugue exprimerait la réciprocité du rejet ressenti. Toutefois, une minorité de fugueurs seraient tout à fait bien intégrés et heureux dans leur famille.

Les interactions dans le milieu scolaire

Le vécu scolaire du jeune aurait aussi un impact important sur sa décision de fuguer. Cet adolescent fugueur serait très souvent un «mauvais élève». À l'école, ses échecs successifs, son absentéisme fréquent et son étiquetage négatif favorisent son regroupement aux pairs déviants puisqu'il est exclu des groupes de «bons élèves». Le mauvais rendement scolaire et les rapports négatifs des autorités de l'école sur son comportement, augmentent les tensions familiales. De plus, son regroupement aux pairs déviants se poursuit hors de l'école et vient encore augmenter les tensions familiales; il en résulte un renforcement de l'aliénation à la famille, à l'école et à l'autorité des adultes. Cependant, certains fugueurs seraient bien intégrés à l'école.

Les interactions entre pairs

Deux tendances se manifestent selon les types de fugueurs. Un certain nombre se lient aux pairs qui ont, comme eux, été marginalisés; de tels groupes sont portés à légitimer, supporter et stimuler l'exécution de comportements déviants et ils s'apportent une aide réciproque pour réaliser la fugue et pour survivre hors de la famille.

Les autres fugueurs auraient plutôt tendance à fuir toute intimité. Leurs tentatives pour se relier aux autres jeunes de leur âge ou aux adultes auraient souvent été marquées de difficultés, au point qu'ils ne se sentent liés à aucun groupe.

Les facteurs sociologiques

a) le statut social de l'adolescent

Le statut de l'adolescent dans la société américaine (et canadienne) a évolué de façon régressive sur le plan de sa liberté d'action et de son indépendance. D'abord travailleur agricole dans sa famille ou ailleurs, ou apprenti, puis, travailleur dans les premières usines de la révolution industrielle, il s'est vu peu à peu chassé du marché du travail. Des réformes légales sont venues généraliser cette mutation. En effet, l'État adopta des lois qui forcèrent les jeunes à quitter le marché du travail, rendirent la fréquentation scolaire obligatoire, puis retardèrent de plus en plus l'âge de l'arrivée sur le marché du travail en allongeant la période obligatoire de fréquentation scolaire; enfin, l'État créa un système de justice spécifique pour eux. Les adolescents restaient ainsi sous le contrôle de leurs parents à un âge de plus en plus avancé, la famille conservant son rôle de première unité de contrôle social, aussi bien pour les adolescents que pour les enfants plus jeunes.

b) les changements technologiques

L'évolution technologique de plus en plus accélérée accentue la distance entre les générations et les parents semblent de moins en moins capables d'assumer leur rôle de socialisation des jeunes. Ce rôle de socialisation est même souvent inversé, les jeunes étant parfois plus aptes que leurs parents à s'ajuster aux changements technologiques et culturels.

c) les changements sociaux

L'évolution technologique a entraîné des bouleversements de la structure d'emploi et du marché du travail ajoutant aux conditions stressantes de la vie des familles. Après le rétrécissement de la famille étendue à la famille nucléaire, c'est l'institution même de la famille qui est maintenant menacée d'éclatement.

d) l'effet «boule-de-neige»

La fugue des adolescents produit un effet de contagion: plus il y a de jeunes en fugue, plus vite est atteint le seuil de tolérance aux tensions pour ceux qui vivent des situations difficiles, alors l'attrait de la culture marginale de certains groupes de jeunes devient de plus en plus fort.

Quand des épidémies de fugues de jeunes surviennent dans une société, pendant une période donnée, plusieurs auteurs en concluent que cette société est marquée de contradictions et d'instabilité dans les normes et les valeurs, originant d'une situation socio-économique troublée par des changements accélérés, aussi bien de la technologie que des législations et des institutions sociales.

3. L'intervention auprès des fugueurs

La plupart des auteurs qui ont écrit sur la fugue des adolescents avaient pour but de contribuer à faire avancer les connaissances sur cette problématique, afin d'orienter et d'améliorer l'intervention psychosociale auprès des jeunes fugueurs.

Une philosophie générale de «parti pris» pour le jeune ressort de la littérature. C'était d'ailleurs la base de l'organisation de tout un réseau parallèle de refuges et de services visant à rejoindre les fugueurs et à leur venir en aide, plutôt qu'à les traduire devant les tribunaux. Ce réseau parallèle fut officialisé par une législation spéciale: le «Runaway Youth Act» (1974). L'idée générale de cette législation semble en être une d'adoucissement des pratiques et des attitudes, favorisant une plus grande tolérance envers les fugueurs puisque, sans renier la juridiction des tribunaux de la jeunesse dans ces cas, elle recommande la collaboration entre, d'une part, l'appareil judiciaire et les services officiels et, d'autre part, le «réseau parallèle» d'aide aux fugueurs qui cherchait à contrer le recours systématique à la judiciarisation. Par cette législation, le réseau parallèle se voit non seulement reconnu officiellement, mais admis à des subventions gouvernementales.

Nous retenons aussi des enseignements de la littérature pour l'intervention, la nécessité de bien évaluer la situation de chaque fugueur et celle de distinguer entre les divers types de fugueurs. En effet, s'il est un consensus dans la littérature consultée, c'est bien celui de l'hétérogénéité des fugueurs. Certaines typologies sont très élaborées (Miller, 1980), d'autres le sont moins, mais toutes s'entendent pour différencier les fugueurs entre eux, et leurs auteurs insistent pour que l'intervention soit adaptée aux divers types rencontrés.

Surtout depuis le «Runaway Youth Act», le phénomène de la fugue des adolescents fut davantage normalisé, c'est-à-dire considéré à partir d'un cadre de non-déviance plutôt qu'associé systématiquement à de la délinquance juvénile ou à de la déviance psychologique. D'ailleurs, la plupart des écrits analysés pour cet essai, recommandent une intervention différenciée de celles qui sont pratiquées auprès des jeunes délinquants ou des déviants psychologiques.

Ce qui ressort également des écrits, c'est évidemment le lien entre les suggestions particulières de stratégies d'intervention et la vision personnelle d'un auteur, sur ce qui conduit un jeune à fuguer. Ainsi, il était normal que les auteurs qui ont surtout insisté sur la description d'un profil psychologique particulier au fugueur, suggèrent presque uniquement un type d'intervention psychothérapeutique auprès de lui. Ce qui nous paraît, cependant, une lacune sérieuse de l'ensemble de ces écrits, c'est que les auteurs, qui ont presque tous décrit la fugue comme une réaction à des relations détériorées entre parents et enfant, ou entre tous les adultes de l'environnement social et l'enfant, s'en tiennent pourtant, pour la plupart, à recommander une intervention d'abord centrée sur le jeune. Les suggestions de thérapie de groupe y sont aussi à peu près inexistantes.

Quelques auteurs sont plus consistants dans leurs suggestions d'intervention qu'ils relient aux principales causes identifiées, intégrant alors environnement social et jeunes dans leurs propositions de stratégies d'action.

Trois approches spécifiques d'intervention regroupent les suggestions de stratégies d'intervention.

A._ L'approche psychothérapeutique

La plupart des auteurs recommandent au thérapeute de jouer un rôle de parent substitut ouvert et tolérant, qui encourage l'autonomie du jeune tout en lui faisant accepter - par compromis ou par négociation - un certain encadrement; son autonomie doit être supportée, bien que réorientée, pour qu'il arrive à se percevoir lui-même de façon plus positive. Augmenter l'estime de soi devient un objectif du traitement, comme aussi trouver à satisfaire aux autres besoins de l'adolescent: affection, affirmation de soi, reconnaissance de son identité propre, participation aux décisions le concernant, sentiment d'appartenance à sa famille et à ses milieux de vie, contrôle sur ses impulsions et encadrement de son comportement. Avec l'évolution du traitement, un autre objectif se développe: lui faire prendre conscience de l'impact de son comportement sur les autres et développer le sens des responsabilités. Le thérapeute doit aussi l'aider à surmonter son sentiment d'impuissance devant le monde qui l'entoure et à donner un sens à sa vie.

B._ L'approche familiale

Plusieurs auteurs s'entendent pour décourager la pratique d'un retour forcé du jeune dans un milieu inchangé, où il ne fera que répéter ses expériences malheureuses. Aussi, quand le milieu s'avère incapable de progrès, certains auteurs favorisent-ils une vie indépendante ou en milieu substitut. Avec la thérapie familiale, l'objectif est de faciliter la communication du vécu émotif de chacun des membres de la famille, qu'il soit positif ou négatif, et d'expérimenter de nouvelles façons de se relier les uns aux autres. L'intervenant doit aider le jeune à exprimer le contenu de la protestation que représente sa fugue. L'intervenant va centrer son action sur trois points:

a) améliorer les patrons de communication parent(s)-enfant,

b) affronter et résoudre les conflits; la méthode Gordon de «résolution des conflits sans perdant» est recommandée,
c) faire prendre conscience des besoins réciproques.

Avec les parents, il est recommandé d'explorer leur réaction face au vieillissement et à la mort, où en sont leurs relations conjugales, quelles étaient leur relation avec leurs propres parents et quelles sont leurs pratiques disciplinaires.

C) L'approche structurelle et communautaire

Cette approche est principalement celle de Brennan et al. (1978) qui ont réussi particulièrement bien à cerner le phénomène de la fugue des adolescents, après avoir fait le tour de la littérature qui les précède, et après avoir aussi réalisé leurs propres recherches à ce sujet.

Ces auteurs insistent sur la nécessité de travailler auprès des structures sociales afin de changer le reflet de l'image que le jeune y reçoit de lui-même, et pour favoriser la participation positive du jeune dans ses milieux de vie. La thérapie qu'ils préconisent intègrent deux types de techniques: le travail auprès des structures et le counseling auprès du jeune vu son grand besoin d'attentions individuelles.

Les objectifs particuliers sont d'abord de réduire les conditions stressantes au foyer et à l'école et, pour cela, d'amener les structures sociales à changer leur façon d'intervenir auprès du jeune, ce qui peut aller jusqu'à amener de la restructuration et des réorganisations, par exemple, en créant des classes ou des écoles spéciales de récupération pour intégration des «drop-out», etc. Pour ces auteurs, il faut d'abord briser le processus de rejet institutionnalisé par l'étiquetage négatif, qui favorise les regroupements des jeunes ainsi marginalisés, et qui les oriente en association de pairs déviants. Avant de demander au fugueur de se trouver une place dans ces structures, il faut être certain que cette place existe. L'important, pour Brennan et al., c'est de créer des liens d'intégration du jeune dans ses milieux de vie et d'y faciliter sa participation positive par

de nouveaux rôles, de nouveaux modes de participation à la vie communautaire et une réorientation vers une association à des pairs non-déviants.

D._ L'organisme «idéal»

Un programme idéal d'aide comprendrait l'identification d'un LIEU facilement accessible, où le gîte et la nourriture seraient offerts et où seraient dispensés des services médicaux, vocationnels et de counseling. Cette demande vient des intervenants et des fugueurs eux-mêmes qui ajoutent que les services doivent y être exempts de tout espèce de contrôle; la participation s'y ferait sur une base volontaire, la communication avec le personnel y serait facilitée à tout moment, les jeunes s'y sentiraient libres, et la bureaucratie n'y aurait pas de place...

E._ Le support de la recherche

Le besoin de recherches en ce domaine est souligné par les auteurs, pour approfondir la connaissance générale de cette problématique et pour améliorer l'intervention auprès des jeunes fugueurs.

Deux types de recherches sont recommandées: des études longitudinales et des études évaluatives.

Des études longitudinales aideraient à mieux comprendre l'interaction entre les différents facteurs impliqués dans l'érosion graduelle des liens du jeune à sa famille, et permettraient de développer des stratégies d'intervention adaptées au stade d'évolution atteint par l'adolescent et les siens. Ce type de recherche apporterait également des outils de prédiction de l'émergence du comportement de fugue en identifiant les facteurs de risque. En outre, la clarification des liens entre la fugue et la délinquance juvénile serait facilitée. Par ailleurs, des auteurs suggèrent aux chercheurs, de s'intéresser aux fugueurs ne démontrant aucun problème psychologique ou relationnel important, étant bien intégrés à leur famille et à l'école, et ne présentant aucun trait délinquant, car ils représentent toujours 10% à 20% de tous les échantillons de fugueurs.

Les programmes d'aide aux fugueurs devraient également faire l'objet de recherches évaluatives, disent les auteurs, afin de rendre l'intervention plus efficace.

LE PHÉNOMÈNE DE LA FUGUE AU QUÉBEC

Cette étude restera incomplète tant qu'une recherche québécoise ne nous aura pas donné une vue d'ensemble de ce phénomène dans notre milieu. En attendant cette contribution, nous pouvons cependant examiner quelques données récentes.

Incidence

Ici comme ailleurs, les fugues d'adolescents sont nombreuses: «le phénomène prend de l'ampleur et devient inquiétant», disent les policiers.(1) Plus de 4,000 cas sont rapportés pour la seule année 1983 et pour la seule ville de Montréal, selon l'article de Jacques Wilkins du Journal de Montréal, 12 août 1984:

> «...les données statistiques de la police de Montréal nous révèlent qu'il y a eu un total de 4,111 fugues chez les mineurs durant l'année 1983. Ces données se répartissent de la façon suivante:

Âge \ sexe	Garçons N	Garçons %	Filles N	Filles %	Total N	Total %
0 à 10 ans	327	14	101	6	428	10
11 à 13 ans	644	28	378	21	1022	25
14 à 17 ans	1354	58	1307	73	2661	65
TOTAL	2325	100	1786	100	4111	100%
TOTAL	2325/4111 = 57%		1786/4111 = 43%		4111 = 100%	

(1) WILKINS, Jacques, «Le drame des enfants qui fuient la maison», in Le Journal de Montréal, dimanche, 12 août 1984.

D'après ces chiffres, les fugues de garçons sont précoces et nombreuses chez les moins de 14 ans (971 sur 2325 garçons fugueurs, soit 48%); dans l'ensemble, les moins de 14 ans représentent plus du tiers du total (35%). Chez les fugueurs âgés de 14 à 17 ans, les filles sont à peu près aussi nombreuses que les garçons (1307 filles et 1354 garçons).

> «...Sur ces 4111 cas, 3871 jeunes ont été localisés. Dans la majorité des cas ces jeunes sont revenus d'eux-mêmes à leur foyer ou à leur centre d'accueil. Le total des jeunes localisés se répartit comme suit:
> garçons:.....2188/2325 = 94%
> filles:.....1683/1786 = 94%
> Total:.....3871/4111 = 94%
>
> «...Plus de 70% des fugueurs reviennent à la maison ou à leur centre d'accueil, d'eux-mêmes ou par l'entremise des services policiers, en moins de 72 heures. Un autre 20% reviennent en moins d'une semaine. C'est donc dire qu'un très grand nombre de jeunes reviennent à la maison après une courte expérience de fugue. Ceci nous fait comprendre que la fugue est un moyen pris par le jeune pour communiquer avec ses parents, pour leur dire qu'il désire un changement dans ses relations avec eux...»
>
> «...Les services policiers de Montréal essaient de traiter avec rapidité et attention les cas de fugue, mais ils ne pourront jamais remplacer le travail des organismes communautaires, des maisons de jeunes, des maisons de quartier, des programmes-jeunesse des CLSC qui peuvent aider les parents à comprendre ce qui se passe et aider les jeunes à s'ajuster dans leurs relations familiales...»
> (Wilkins, 1984)

Fugue et prostitution des mineurs

Le Groupe de travail sur la prostitution des mineurs (Comité de la protection de la jeunesse, 1980) relie la prostitution des mineurs à la fugue:

> «...La prostitution masculine existe bel et bien. Elle débute souvent à la suite d'une fugue du foyer familial, pour subvenir à ses besoins...» (Groupe de travail sur la prostitution..., 1980)

> «La prostitution des filles (...) commence souvent à la suite d'une fugue du foyer familial, après que la jeune fille ait vécu un grand nombre d'expérience sexuelles et qu'elle décide d'en tirer profit...» (Groupe de travail sur la prostitution..., 1980)

Le Groupe de travail sur la prostitution des mineurs relie également la fugue au recrutement de jeunes danseurs(euses) nus(es) et à la consommation de drogues. Dans ce document, les jeunes danseurs nus (danseuses nues), recrutés par les agences de placement sont décrits de la façon suivante:

> «Il s'agit surtout de jeunes filles, pour la plupart en fugue du foyer, dont l'âge varie entre 13 et 17 ans...»

> «Ces jeunes filles, en quête d'aventures certes, mais surtout à la recherche d'une identité, d'une autonomie, sont propulsées dans un monde où elles serviront à satisfaire les besoins des autres et trouveront rarement une satisfaction à leurs propres besoins les plus fondamentaux: être voulues, aimées, respectées, acceptées, valorisées, ce qu'elles n'ont malheureusement pas trouvé dans leur famille.»

«Ces jeunes filles s'enfuient de leur foyer, cherchant ailleurs la compréhension, le bien-être, le bonheur. Pendant un certains temps, elles ont certes l'illusion de les trouver (...). Au contraire, elles se sentent vite prisonnières de cet argent, de ces hommes, de cette drogue, de ce milieu.» (Ruffo-Mondor, 1982)

Et la consommation de drogues est décrite comme nécessaire pour tenir le coup:

«Cela peut être une façon pour le jeune de tenir le coup et lui permettre de pratiquer à froid son travail, c'est-à-dire de ne pas sentir les effets qui pourraient l'amener à reconsidérer son activité. La drogue tiendrait lieu de soporifique émotif.» (Groupe de travail..., 1980)

On peut donc conclure que parmi les comportements des jeunes qui suscitent de l'inquiétude, certains semblent liés au phénomène de la fugue: la prostitution des mineurs, la consommation et le trafic de drogues, et l'utilisation des mineurs comme danseurs et danseuses nus(es). Ce n'est certes pas automatique puisque la plupart des fugueurs sont retracés ou rentrent d'eux-mêmes à la maison, mais l'inquiétude demeure pour ceux dont la fugue persiste et pour ceux qui récidivent.

La Commission parlementaire spéciale sur la protection de la jeunesse

La loi québécoise de la protection de la jeunesse décrit la fugue non pas comme une situation qui définit systématiquement un enfant en besoin de protection, mais comme pouvant l'être:

> La sécurité ou le développement d'un enfant peut être considéré comme compromis:
>
> a) s'il quitte sans autorisation son propre foyer, une famille d'accueil, un centre d'accueil ou un centre hospitalier alors que sa situation n'est pas prise en charge par le directeur de la protection de la jeunesse;
>
> b) s'il est d'âge scolaire et ne fréquente pas l'école ou s'en absente fréquemment sans raison;
>
> c) si ses parents ne s'acquittent pas des obligations de soin, d'entretien et d'éducation qu'ils ont à l'égard de leur enfant ou ne s'en occupent pas d'une façon stable, alors qu'il est confié à un établissement ou à une famille d'accueil depuis deux ans. (art. 38.1., 1984)

La Commission parlementaire spéciale sur la protection de la jeunesse, présidée par le député Jean-Pierre Charbonneau, s'est dite préoccupée par ce problème du fait que bon nombre d'intervenants se sont dits démunis devant la fugue. Ainsi, si certaines fugues peuvent être perçues comme un acte libérateur qu'il faut interpréter positivement, d'autres sont interprétées comme des comportements pouvant entraîner des conséquences sérieuses. La Commission considère que même si les enfants fugueurs ne sont pas nécessairement des jeunes en besoin de protection, au sens strict de la Loi de la protection sur la jeunesse, ils demeurent des individus dont le directeur de la protection de la jeunesse doit se préoccuper.

> «La Commission estime que la fugue peut être l'expression d'une situation dramatique vécue par l'enfant ou le jeune et qu'il faut pouvoir le comprendre afin de fournir une réponse à la question que son attitude exprime.» (Commission parlementaire spéciale..., 1982)

La Commission a aussi souhaité qu'une étude plus approfondie du phénomène soit réalisée, pour mieux le connaître, pour établir si les liens entre la fugue et la kyrielle d'autres problématiques qui y sont ordinairement associées sont réels et pour mieux intervenir auprès des fugueurs.

La place des jeunes

Nous terminerons cet essai par une citation d'un jeune, telle qu'elle a été recueillie par le Groupe de travail sur la prostitution des mineurs:

> «Le grief de plusieurs adolescentes(ts) est le peu de respect que le monde des adultes leur témoigne et le peu de place qu'on leur réserve. Pourtant, les jeunes ont des revendications précises sur leurs milieux de vie, sur leur possibilité de travail, sur l'organisation de leurs loisirs. Il faut prendre le temps de les écouter. Mais on discute avec eux pour leur faire comprendre leur «bien»: on met en place des structures d'intervention hiérarchisées. On a tendance à les «protéger» sans toujours leur donner les moyens de tendre vers une plus grande autonomie. Enfin, on ne reconnaît pas toujours aux jeunes la place qui leur revient, ni surtout leur droit à l'expérimentation, même si celle-ci peut être douloureuse.»
> (Groupe de travail sur la prostitution des mineurs, 1980)

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

ADAMS, J.R. & MUNRO, G., "Portrait of the North American Runaway, Critical Review", Journal of Youth and Adolescent, vol. 8, no. 3, 1979, pp. 359-373.

AMBRASINO, Lilian, "Youth in Trouble: "Runaways", Today's Education (NEA Journal), vol. 60, no. 9, décembre 1971, pp. 26-28.

ARMSTRONG, Clairette P., "A Psychoneurotic Reaction of Delinquent Boys and girls", Journal of Abnormal and Social Psychology, 32, 1937, pp. 329-342.

BASS, Michael, "Toward a Model of Treatment for Runaway Girls in Detention", in: Task Centered Practice, Edited by: Reid, W.J. and Epstein, L., Columbia University Press, N.Y., 1977, pp. 183-194.

BASSIS, Edouard, Characteristics of Adolescent Runaways in a Community Residential Treatment Center, Dissertation for the degree of doctor of philosophy in leadership and human behavior, U.S. International University, 1972.

BEAUDOIN, J.L. et RENAUD, Y., Code civil - Québec, Ed. Judico, Outremont, 1981, 740 p.

BLOOD, Linda et ROCCO, D'angelo, "A Progress Research Report on Value Issue in Conflict Between Runaways and their Parents", Journal of Marriage and the Family, 36, 1974, pp. 486-491.

BRENNAN, T., HUIZINGA, D. et ELLIOTT, D.S., The Social Psychology of Runaways, Lexington Books, Toronto, 1978, 346 p.

COMITE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, Rapport d'activités 1980-1981: Comité de la protection de la jeunesse, Bibliothèque nationale du Canada, Gouvernement du Québec, 1981, 75 p.

COMMISSION PARLEMENTAIRE SPECIALE SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, Rapport de la commission parlementaire spéciale sur la protection de la jeunesse, Assemblée nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Québec, novembre 1982 (a), 649 p.

COMMISSION PARLEMENTAIRE SPECIALE SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, Quelques données de base empiriques et scientifiques: annexe 2 au rapport de la commission parlementaire spéciale sur la protection de la jeunesse, Assemblée nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Québec, novembre 1982 (b), 187 p.

CRÊPEAU, P.-A. et BRIERLEY, E.C., Code civil - Edition historique et critique 1866-1980, Chambre des notaires du Québec, Société québécoise d'information juridique, Montréal, 1981, 1304 p.

CRYSTAL, David, et GOLD, Irwin H., "A Social Work Mission to hippieland", Children, vol. 16, no. 1, pp. 28-32.

DEISHER, Robert W., "Runaways: A Growing Social and Family Problem", Journal of Family Practice, vol. 2, no. 4, 1975, pp. 255-258.

DUNFORD, F. W. et BRENNAN, T., "A Taxonomy of Runaway Youth", Social Service Review, vol. 50, no. 3, pp. 357-470.

EDMONTON JOURNAL, november 26, 1978, p. 34.

ELENEWSKI, Roslyn Pass, Runaway Youth: A Study of Personality Factors and the Locus of Control Dimension in Adolescent Runaways, Dissertation for the degree of Doctor of philosophy (University of Miami), Florida, 1974.

ENGLISH, Clifford J., "Leaving Home: a Typology of Runaways", Society, vol. 10, no. 5, (July-August), 1973, pp. 22-24.

FOSTER, Randall M., "Intrapsychic and Environmental Factors in Running away from Home", American Journal of Orthopsychiatry, vol. 32, no. 3, 1962, pp. 486-491.

GOLDBERG, M., "Runaway Americans", Mental Hygiene, vol. 56, no. 1, 1972, pp. 13-21.

GOLDMEIER, J. et DEAN, R. D., "The Runaway: Person, Problem or Situation?" Crime and Delinquency, 19, 1973, pp. 539-544.

GORDON, James S., "Coming Together: Consultation with Young People", Social Policy, (July/August), 1974, pp. 40-52.

GORDON, James S., "Working with Runaways and their Families: how the Saja Community does it", Family Process, vol. 14, no. 2, 1975, pp. 235-262.

GORDON, J.S., "The Runaway Center as Community Mental-Health Center", American Journal of Psychiatry, vol. 135, no. 8, 1978, pp. 932-935.

GOTTLIEB, O. et CHATFETZ, J.S., "Dynamics of Familial Generational Conflict and Reconciliation: a Research Note", Youth & Society, vol. 9, no. 2, 1977, pp. 213-224.

GREEN, Mark J., «Runaways on the Legal Leach», Trial, vol. 7, no. 5, 1971, pp. 28-29.

GREENE, Nancy B and ESSELTHYN, T.C., "The Beyond Control Girl", Juvenile Justice, vol. 23, no. 3, 1972, pp. 13-19.

GRINNEL, Richard M. et LOFTIS, Monna, "The Runaway Youth", Journal of Sociology and Social Welfare, vol. 4, no. 7, 1977, pp. 1122-1131.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PROSTITUTION CHEZ LES MINEURS, Rapport du groupe de travail sur la prostitution chez les mineurs, Publié en collaboration avec le Comité de la protection de la jeunesse, Montréal, avril 1980 (a), 76 p.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PROSTITUTION DES MINEURS, La prostitution des jeunes? Connais pas..., Publié par un groupe de travail sur la prostitution des mineurs, en collaboration avec le Comité de la protection de la jeunesse, 1980 (b), 16 p.

GULLOTA, T.P., "Runaway-reality or myth", Adolescence, vol. 13, no. 52, 1978, pp. 543-549.

GULLOTA, T.P., "Leaving Home: Family Relationships of the Runaway Child", Social Casework, vol. 60, no. 2, 1979, pp. 111-114.

HIATT, Catherine C., and Spurlock, Ruth E., "Geographical Flight and its Relations to Crisis Theory", American Journal of Orthopsychiatry, vol. 40, no 1, 1970, pp. 53-57.

HILDEBRAND, James A., "Why Runaways Leave Home?", Journal of Criminal Law Criminology, and Police Science, vol. 54, no. 2, 1963, pp. 211-216.

HILDEBRAND, James A., "Reasons for Runaways", Crime and Delinquency, vol. 14, no. 1, 1968, pp. 42-48.

HOMER, Louise E., "Community-based Ressource for Runaway Girls", Social Casework, vol. 54, no. 8, 1973, pp. 473-479.

HOWELL, M.C., EMMONS, E.B. and FRANK, D.A., "Reminiscences of Runaway Adolescents", American Journal of Orthopsychiatry, vol. 43, no. 5, 1973, pp. 840-853.

JENKINS, R.-L., et BOYER, A., "Types of Delinquent Behavior and Background Factors", International Journal of Social Psychiatry, vol. 14, 1968, pp. 65-76.

JENKINS, Richard L., "Classification of Behavior Problems of Children", American Journal of Psychiatry, vol. 125, no. 8, 1969, pp. 1032-1039.

JENKINS, Richard L., "The Runaway Reaction", American Journal of Psychiatry, vol. 128, no 2, 1971, pp. 168-173.

JENKINS, Richard L. and STAHLE, G., "The Runaway Reaction: a Case Study", Journal of the American Academy of Child Psychiatry, vol. 11, no. 2, 1972, pp. 294-313.

JOBIN, Nicole,"Le prix d'une fausse liberté", Sûreté, no. 10, octobre 1982, pp. 24-25.

JOHNSON, N.S. et PECK, Roxy, "Sibship Composition and Adolescent Runaway Phenomenon", Journal of Youth and Adolescent, vol. 7, no. 3, 1978, pp. 301-305.

JOOS, J., SEPULCHRE-CASSIERS, M. et DEBUYST, C., "La fugue: les enfants et les adolescents fugueurs", Revue de droit pénal et de criminologie, vol. 46, no. 3, 1965, pp. 227-258.

JOOS, J., DEBUYST, C., et SEPULCHRE-CASSIERS, M., "Boys who Run Away from Home: a Belgian Study", International Journal of Offender Therapy, vol. 14, no. 2, 1970, pp. 89-104.

JUSTICE, B. and DUNCAN, David F., "Running Away an Epidemic Problem of Adolescence", Adolescence, vol. 11, no 43, 1976, pp. 365-372.

KAUFMAN, Joshua, ALLEN, James R. et WEST, Lewis J., "Runaways, Hippies, and Marihuana", American Journal of Psychiatry, vol. 126, no. 5, 1969, pp. 717-720.

KETTE, J., "Fleeing Children", Executive, vol. 13, p. 38, 1971.

LEMAY, Michel, "Les fugueurs pré-psychotiques", Psychopathologie juvénile: les désordres de la conduite chez l'enfant et l'adolescent, Fleurus, Paris, 1973, Tome I, pp. 602-604.

LEVENTHAL, Theodore, "Control Problems in Runaway Children", Archives of General Psychiatry, vol. 9, no. 2, August 1963, pp. 122-128.

LEVENTHAL, Theodore, "Inner Control Deficiencies in Runaway Children", Archives of General Psychiatry, vol. 11, no. 3, August 1964, pp. 170-176.

LEVINSON, B.-M. and MEZEI, Harry, "Self-concepts and Ideal-self Concepts of Runaway Youths: Counseling Implications", Psychological Report, vol. 26, no 3, 1970, pp. 871-874.

LIPSCHUTZ, Mark R., "Runaways in History", Crime and Delinquency, vol. 23, no. 3, 1977, pp. 321-332.

LOWREY, Lawson G., "Runaways and Nomads", American Journal of Orthopsychiatry, vol. 11, no. 4, 1941, pp. 775-782.

MARGOLIN, Michael H., "Styles of Service for Runaways", Child Welfare, vol. 55, no. 3, 1976, pp. 205-215.

MILLER, Abraham, "On the Road: Hitchhiking on the Highway", Society, vol. 10, no. 5, 1973, pp. 14-21.

MILLER, D., MILLER, D., HOFFMAN, F et DUGGAN, R., Runaways-illegal Aliens in their Own Land: Implications for Service, Praeger publishers, N.Y., 1980, 220 p.

MOSES, A.B., "Runaway Youth Act - paradoxes of reform", Social Service Review, vol. 52, no. 2, 1978, pp. 227-243.

MOUREN, M.C., RAJAONA, F.R., THIEBAUX, M. et TATOSSIAN, A., "Le vagabondage: aspects psychologiques et psychopathologiques" Ann. médico-psychologiques, vol. 2, no. 3, France, 1977, pp. 415-447.

NEWCOMB, Franklyn, "Transient Boys", The Family (now Social Casework), vol. 14, no. 2, 1933, pp. 57-59.

NYLANDER, T., "Wandering Youth", Sociology and Social Research, vol. 17, 1932-1933, pp. 560-568.

OUTLAND, G.E., "Determinants Involved in Boy Transienty", Journal of Educational Sociology, vol. 11, no. 6, 1938, pp. 360-372.

RIEMER, Morris D.,"Runaway Children", American Journal of Orthopsychiatry, vol. 10, no. 3, 1940, pp. 522-526.

ROBEY, Ames, ROSENWALD, Richard J., SNELL, John E. and LEE, Rita L., "The Runaway Girl: a Reaction to Family Stress", American Journal of Orthopsychiatry, vol. 34, no. 4, 1964, pp. 762-767.

ROBEY, Ames, The Runaway Girl, In O'Pollak and A Friedman (eds) Family Dynamics and Female Sexual Delinquency, Palo Alto: Science and behavior books, 1969, pp. 127-137.

ROBINS, Lee N., "Mental Illness and the Runaway: a 30 Year follow up Study", Human Organization, vol. 16, no. 4, 1958, pp. 11-15.

ROBINS, Lee N. and O'NEAL, Patricia, "The Adult Prognosis for Runaway Children", American Journal of Orthopsychiatry, vol. 29, no. 4, 1959, pp. 752-761.

ROMEO, Anthony, "New Services Approaches to Alienated Youth", Family Service Highlight, vol. 30, no. 4, 1969, pp. 95-101.

ROSENHEIM, F., "Techniques of Therapy: Runaway Adolescent Boys", American Journal of Orthopsychiatry, vol. 10, no. 4, 1940, pp. 651-665.

ROSENWALD, Richard J. and MAYER, Joseph, "Runaway Girls from Suburbia", American Journal of Orthopsychiatry, vol. 37, no. 2, 1967, pp. 402-403.

RUFFO-MONDOR, Andrée, Enfants exploitées: quelques éléments de solution, Sûreté, no. 10, octobre 1982, pp. 8-14.

SHELLOW, Robert, SCHAMP, Juliana R., LIEBOW, Elliot and UNGER, Elizabeth, "Suburban Runaways of the 1960 s", Monography of the Society for Research in Child Development, vol. 32, no. 3, serial no. III, 1967, 51 p.

SHINOHARA, M. et JENKINS, R.-L., "MMPI Study of three Types of Delinquents", Journal of Clinical Psychology, vol. 23, no. 2, 1967, pp. 156-163.

SKINNER, Mary and NUTT, Alice S., "Adolescents away from Home", Annals of the American Academy of Political and Social Science, vol. 236, 1944, pp. 51-59.

STIERLIN, Helm, "A Family Perspective on Adolescent Runaways", Archives of General Psychiatry, vol. 29, no. 1, 1973, pp. 56-62.

SUDDICK, David E., "Runaways: A Review of the Literature", Juvenile Justice, vol. 24, August 1973, pp. 47-54.

TSUBOUCHI, K. and JENDINS, R.-L., "Three Types of Delinquents: their Performance on the MMPI and PCR", Journal of Clinical Psychology, vol. 25, 1969, pp. 353-358.

U.N.E.S.C.O., Le racisme devant la science, UNESCO, Paris, 1960.

WALKER, Deborah Klein, Runaway Youth: an annotated Bibliography and Literature Overview, Office of the Assistant Secretary of Planning and Evaluation, Department of Health, Education and Welfare, 1975, 110 p.

WASHTON, Kate, "Running Away from Home", Journal of Social Issues, vol. 30, no. 1, 1974, pp. 181-188.

WATTENBERG, William W., "Boys who Run Away from Home", Journal of Educational Psychology, vol. 47, no. 16, 1956, pp. 335-343.

WEINREB, J. and COUNTS, R.-M., "Impulsivity in Adolescents and its Therapeutic Management", Archives of General Psychiatry, vol. 2, no. 5, 1960, pp. 548-558.

WHITE, Anthony C., Runaway Youth as a Problem to the City: a Selected Bibliography, Monticello III, Council of Planning Librarians, 1975, 8 p.

WILGOSH, L. et PAITICK, D., "Juvenile Offenders Grouped According to Type of Delinquent Behavior and their Parent's; Intelligence, Achievement and Family Interaction", Canadian Journal of Criminology, Corrections, vol. 16, no. 1, 1974, pp. 68-76.

WILKINS, Jacques, »Le drame des enfants qui fuient la maison», in le Journal de Montréal, dimanche, 12 août 1984.

WOLK, S. et BRANDOM, J., "Runaway Adolescents Perceptions of Parents and Self", Adolescence, vol. 12, no. 46, 1977, pp. 175-187.

WYLIE, Dorothy and WEINREB, Joseph, "The Treatment of a Runaway Adolescent Girl through Treatment of the Mother", American Journal of Orthopsychiatry, vol. 28, no. 1, 1958, pp. 188-195.

ANNEXE I

ANNEXE 1

TABLEAU SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX FACTEURS EXPLICATIFS
DE LA FUGUE DES ADOLESCENTS DU FOYER FAMILIAL

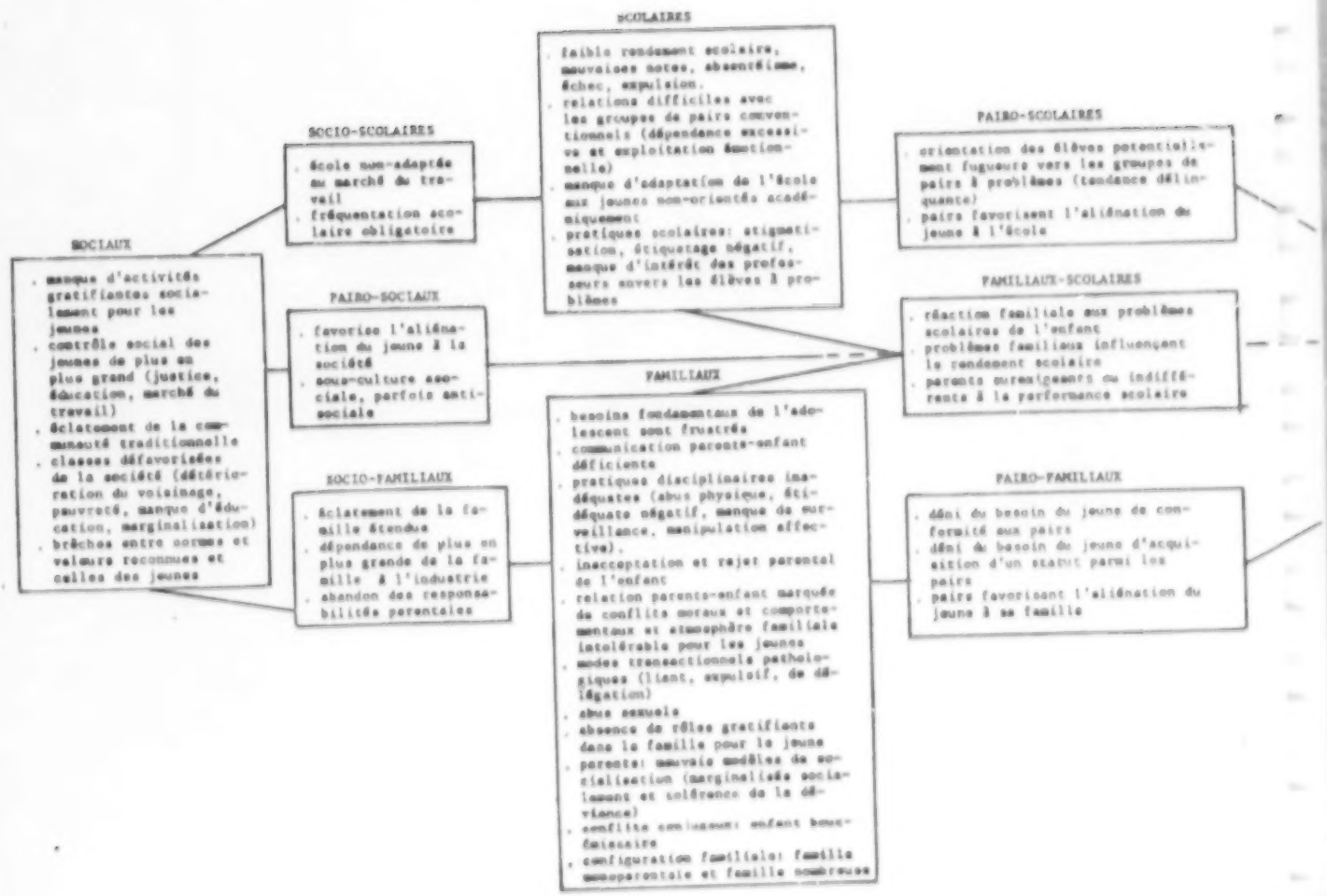

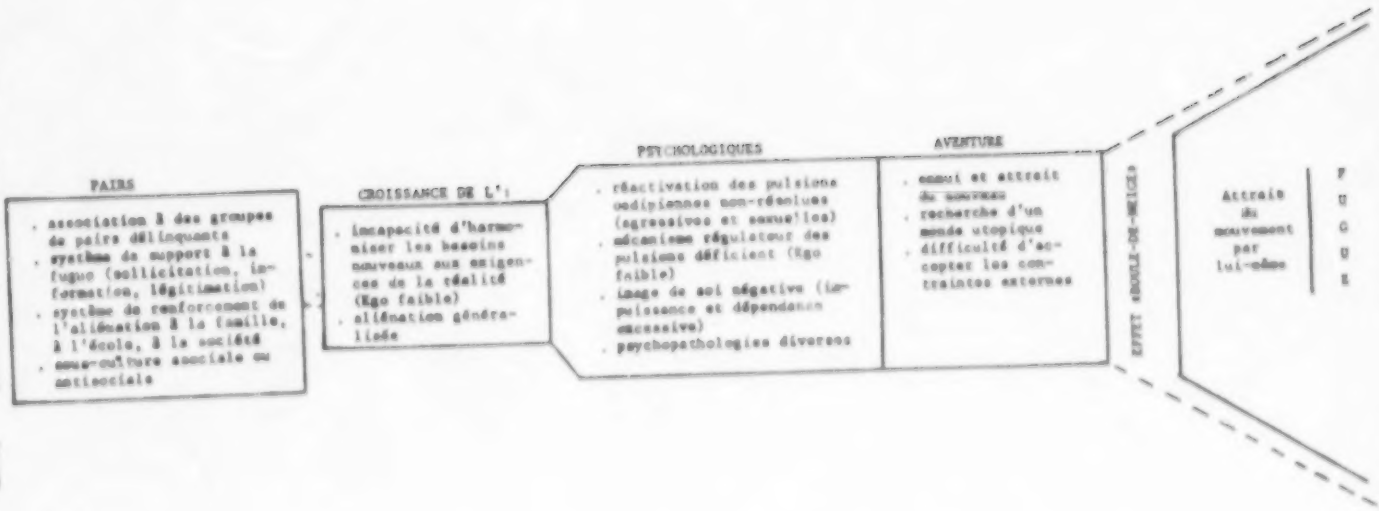
PAIRS
. association à des groupes de pairs délinquants
. système de support à la fugue (sollicitation, information, légitimation)
. système de renforcement de l'aliénation à la famille, à l'école, à la société
. sous-culture sociale ou antisociale
CROISSANCE DE L'
. incapacité d'harmoniser les besoins nouveaux aux exigences de la réalité (Ego faible)
. aliénation généralisée
PSYCHOLOGIQUES
. réactivation des pulsions oedipiennes non-résolues (agressives et sexuelles)
. mécanisme régulateur des pulsions déficient (Ego faible)
. image de soi négative (impuissance et dépendance excessive)
. psychopathologies diverses
AVENTURE
. ennui et attrait du nouveau
. recherche d'un monde utopique
. difficulté d'accepter les contraintes externes
EFFET «BOULE-DE-NEIGE»
Attrait du mouvement par lui-même
FUGUE